

# RAPPORT DE GESTION 2020

# 4 métiers de base dans l'énergie

- La production d'énergie thermique et électrique
- La distribution
- La commercialisation
- Les services énergétiques

## Production propre 100% renouvelable

- 580 millions de kWh produits en 2020

**1'022**  
collaborateurs

**13** filières  
d'apprentissage

**45** postes électriques

Plus de 3'200 stations  
et 10'500 km de lignes électriques  
dont 80% sont souterraines

## Services énergétiques clés en main

- 120 installations photovoltaïques résidentielles réalisées en 2020
- 35 pompes à chaleur installées en 2020
- 700 projets d'éclairage communal concrétisés en 2020

**750**  
km  
de fibre optique

**3**  
sites de production  
ouverts aux visites

## Réalisations en 2020 :

- 3 centrales de chauffage à distance
- 9 centrales solaires en autoconsommation
- 5 centrales solaires avec microgrid

Près de  
**300**  
communes  
desservies



## UNITÉS

### MONNAIES

CHF	franc suisse
EUR	euro
mio	million
mrd	milliard

### PUISSANCE

kW	kilowatt	
MW	mégawatt	1'000 kW
MWc	mégawatt-crête	1 million de Wc

### ÉNERGIE

kWh	kilowattheure	
MWh	mégawattheure	1'000 kWh
GWh	gigawattheure	1 million de kWh
TWh	térawattheure	1 milliard de kWh

### TENSION

kV	kilovolt	1'000 volts
----	----------	-------------

### EMPREINTE CARBONE

teqCO <sub>2</sub>	tonne équivalent carbone
--------------------	--------------------------

## L'ÉNERGIE D'ACCOMPAGNER L'AVENIR

L'urgence climatique, associée à la digitalisation accélérée de notre société, à l'évolution de nos modes de vie, de travail, d'habitat et de mobilité, constitue un enjeu énergétique majeur. Romande Energie, en tant qu'énergéticien, est au cœur de ces défis économiques, environnementaux et sociétaux.

Acteur de la transition énergétique en Suisse, le Groupe ne cesse d'innover et d'investir, afin de produire et d'apporter les solutions énergétiques renouvelables à ses clients. Notre modèle d'affaires, basé sur les trois piliers RSE (Responsabilité sociétale d'entreprise), a démontré en 2020 une résilience remarquable malgré la pandémie et le contexte économique difficile, terminant son exercice avec un résultat financier réjouissant grâce à la mobilisation et à la persévérance de nos collaborateurs-trices ainsi qu'à une gestion fine de nos finances.

Ce rapport annuel 2020 constitue une étape importante de notre démarche RSE, initiée en 2019 avec un chapitre dédié. Nous remercions infiniment nos collaborateurs-trices qui ont œuvré collectivement à l'élaboration de ce rapport.

## SOMMAIRE

<b>1. MESSAGE À NOS ACTIONNAIRES</b>	<b>6</b>
Message de Guy Mustaki, Président du Conseil d'administration et Christian Petit, Directeur général Message de Nicolas Conne, Directeur financier	
<b>2. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE (RSE)</b>	<b>13</b>
Pilier sociétal Pilier environnemental Pilier économique Focus sur notre gouvernance numérique Nos certifications	
<b>3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE</b>	<b>35</b>
<b>4. RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS</b>	<b>61</b>
<b>5. ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>69</b>
Commentaires financiers du Groupe Romande Energie <b>70</b> Comptes consolidés du Groupe Romande Energie <b>75</b> Comptes annuels de Romande Energie Holding SA <b>107</b>	
<b>CALENDRIER</b>	<b>117</b>
<b>CONTACTS</b>	<b>117</b>
<b>ÉDITEUR</b>	<b>117</b>

# MESSAGE À NOS ACTIONNAIRES

---

1



# NOTRE PERSÉVÉRANCE, SOURCE D'ENGAGEMENT ET DE BONNE PERFORMANCE

Nos priorités en cette année 2020, marquée par la Covid-19, ont été de maintenir la stabilité de notre fourniture d'énergie, l'intégrité et le développement du Groupe tout en protégeant l'ensemble des collaborateurs·trices de Romande Energie.

Si la pandémie a eu un impact sur nos indicateurs financiers au cours du premier semestre 2020, notre organisation a toutefois démontré sa capacité de résilience. Comparé à 2019, le Groupe réalise un chiffre d'affaires en hausse de 9% soit CHF 569 mios et un résultat opérationnel (Ebit) en hausse de 18% établi à CHF 77 mios.

En effet, dans un contexte de crise inédit, Romande Energie a assuré sans incident l'approvisionnement en électricité et chauffage de ses 300'000 clients, tout en protégeant la santé de ses collaborateurs·trices et en poursuivant ses ambitions en tant qu'acteur innovant de la transition énergétique. La réorganisation en profondeur de plusieurs unités stratégiques du Groupe, axée sur les énergies renouvelables et la politique de digitalisation initiée en 2019, a soutenu de façon décisive le dynamisme du Groupe en 2020. Romande Energie a poursuivi son développement, renforçant ainsi sa présence géographique en Suisse et en France.

## Une forte mobilisation interne de toutes les équipes

L'ensemble du Groupe Romande Energie s'est mobilisé très rapidement dès l'annonce de la première vague de la pandémie. En février 2020, nous avons activé notre cellule de crise et notre plan pandémie avec comme principale priorité la protection des collaborateurs·trices, la production d'énergie et l'approvisionnement de nos clients. Malgré une baisse de près de 25% de la fourniture en électricité lors de la première vague, la reprise progressive des activités dès le 2<sup>e</sup> trimestre, puis le rebond tout au long de la deuxième partie de l'année ont permis au Groupe de maintenir l'activité de ses collaborateurs·trices sans avoir recours à de nouvelles réductions du temps de travail.

Entrepris en 2019, les travaux de modernisation des environnements de travail et de rénovation des sites de Morges et de Préverenges ont ouvert la voie et préparé l'ensemble des collaborateurs·trices au concept d'autonomie des postes de travail et au travail à distance. Au moment du confinement de mars, pratiquement toutes les activités ont pu être basculées en télétravail, notamment notre centre de réception des appels clients. De nombreux outils d'accompagnement digitaux ont permis de garder un contact direct avec les équipes et avec la Direction tout au long de la crise.

Les trois piliers RSE (sociétal, environnemental et économique) sur lesquels nous fondons notre développement ont pris de l'ampleur cette année et ont été intégrés dans toutes les activités internes et externes, renforçant la volonté du Groupe de participer activement aux défis climatiques et à la décarbonation de la Suisse romande. Le Groupe publie cette année son 2<sup>e</sup> bilan GES (Gaz à effet de serre), montrant en toute transparence l'impact de ses activités sur l'environnement et dédie cette année son rapport annuel à ces trois axes RSE.

## Poursuite de notre croissance externe

Malgré ce contexte inédit, Romande Energie a poursuivi sa politique de croissance et son développement géographique en Suisse et en France. Le Groupe compte désormais une nouvelle succursale à Martigny couvrant des activités de réseau et de services énergétiques



Guy Mustaki, Président du Conseil d'administration, et Christian Petit, Directeur général

dans le Bas-Valais. Cette présence est renforcée par le rachat de la société Tutelec à Monthey dont les activités sont bien implantées dans la région et permettent ainsi à Romande Energie Services d'y faire connaître l'étendue de ses prestations. Le Groupe s'est également renforcé dans le canton de Vaud avec l'acquisition du réseau électrique des communes de Bussigny et de Romanel-sur-Lausanne. Enfin, nous avons également étendu nos activités en France via notre filiale Romande Energie France, finalisant le rachat complet de la Société Icaunaise initié en 2016 (six centrales hydroélectriques approvisionnant 4'800 ménages). La transaction annoncée fin 2020 avec la société de développement Calycé implante de façon déterminante Romande Energie en tant qu'acteur de référence de la transition énergétique dans l'Hexagone. Ce sont en effet une quinzaine de projets éoliens pour une puissance totale potentielle de 646 MW qui sont concernés par cette transaction, offrant à nos actionnaires des perspectives de rendement attractives pour les années à venir.

## Innovation, durabilité et digitalisation

Dans le cadre de notre plan stratégique, le Groupe a poursuivi en 2020 sa réorganisation et notamment la refonte de ses unités, afin d'orienter pleinement les activités du Groupe vers les énergies renouvelables, l'innovation et la digitalisation. L'Unité Romande Energie Services SA a été profondément remaniée. Son Directeur général, Oliviero Lubatti, souhaitant augmenter son implication entrepreneuriale dans le développement de la société de

services, s'est vu offrir la possibilité d'en devenir actionnaire à hauteur de 20% et d'entrer dans son Conseil d'administration. Ce changement de structure permet à l'entité de gagner en indépendance et de viser de nouvelles parts de marché. Cette nouvelle dynamique de croissance s'est concrétisée par son implantation dans les cantons du Valais, de Genève et, tout récemment, de Neuchâtel. Dans le cadre de cette réorganisation, l'ensemble des actifs de production (chauffage à distance) est transféré dans l'Unité d'Affaires Solutions Energie tandis que Romande Energie Services SA en conservera le développement, la construction et l'exploitation. L'Unité d'Affaires Solutions Energie a également été réorganisée en 2020 et compte désormais deux pôles distincts. Le pôle Energie regroupe les activités de production et d'approvisionnement d'énergie électrique et thermique, tandis que le pôle Marchés est organisé autour de trois nouveaux segments de clientèle : clients privés, entreprises, communes et professionnels de l'immobilier. Pour succéder à M. Christian Frère en 2021, le Groupe a fait le choix d'une codirection. C'est M. Guillaume Fuchs – collaborateur du Groupe – qui prendra la direction du pôle Energie et Mme Aurore Amaudruz qui prendra la direction du pôle Marchés. Le transfert de poste sera effectif au 1<sup>er</sup> mars 2021.

Enfin, une nouvelle Unité de Support a été créée en 2020 : Digital & Innovation. Elle réunit les différentes entités informatiques et digitales du Groupe (Lab, Data Factory, Digital Academy, Systèmes d'Information) ainsi que les services Marketing et Communication fusionnés au 1<sup>er</sup> juillet 2020. Cette nouvelle unité permettra à toutes les entités du Groupe d'accélérer leur transition digitale.

## « L'INNOVATION RESTE AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE TANT POUR PRODUIRE L'ÉNERGIE QU'EN TERMES DE SERVICES. ».

Trois exemples de projets pilotes, menés avec brio par nos collaborateurs-trices, prouvent que l'innovation reste un élément central pour la production d'énergie renouvelable, mais aussi au service des nouveaux modes de consommation. Le projet de parc solaire flottant du lac des Toules – récompensé début 2021 par un Watt d'Or de l'OFEN (Office fédéral de l'énergie) – a tenu ses promesses. En plus d'être une première mondiale en milieu alpin, ses performances permettent des rendements supérieurs à ceux des installations de plaine. Donner l'opportunité aux locataires d'être partie prenante de la transition énergétique est désormais possible avec le concept « Jardin Solaire ». Cette offre propose un projet participatif d'acquisition de panneaux photovoltaïques aux clients de Romande Energie sur un toit autre que le leur et produire localement de l'énergie renouvelable. Enfin, la nouvelle

offre « Click & Charge » propose un concept innovant en Suisse romande consistant à pré-équiper les parkings d'immeubles de manière à être immédiatement accessibles pour les locataires, propriétaires ou futurs acquéreurs de véhicules électriques.

Pour Romande Energie, cette année 2020 aura donc été une année test, mais surtout un révélateur de notre capacité à répondre aux multiples défis d'une période inédite. En effet, après une année de réformes et de modernisation, le Groupe a montré sa capacité de résilience et son agilité, et a mené à leur terme de nombreux projets de développement, malgré ce contexte si particulier. De nombreux défis nous attendent en 2021, car cette année restera encore marquée par la pandémie. Nous l'aborderons cependant avec confiance et sérénité, forts de l'appui de nos collaborateurs-trices, de nos partenaires et de nos actionnaires que nous remercions très sincèrement pour leur confiance et leur soutien.



**Guy Mustaki**  
Président du Conseil d'administration



**Christian Petit**  
Directeur général

## REMERCIEMENTS

Les stratégies, décisions et projets du Groupe Romande Energie sont portés par les membres du Conseil d'administration, la Direction ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Je leur adresse mes vifs remerciements pour les compétences, le professionnalisme et l'engagement dont ils font preuve en faveur du développement de Romande Energie et de la satisfaction de ses clients. Par ailleurs, je transmets ma vive reconnaissance au Conseil d'Etat, aux communes et à l'ensemble des actionnaires pour l'appui et la confiance qu'ils témoignent à notre Groupe.

**Guy Mustaki**, Président du Conseil d'administration

# LA PERSÉVÉRANCE DU GROUPE ET NOTRE MODÈLE RSE AU SERVICE DE LA CRÉATION DE VALEUR

Nicolas Conne, Directeur financier

Pour une direction financière, il est incontestable que la création de valeur à long terme intègre désormais la corrélation positive établie entre rentabilité financière et responsabilité sociétale (RSE).

L'orientation prise par le Groupe Romande Energie depuis quelques années dans ce domaine s'est accélérée ces dix-huit derniers mois et se poursuivra avec encore davantage d'intensité dans le futur. Basé sur les trois piliers, économique, sociétal et environnemental, notre modèle d'affaires génère profitabilité à court terme et création de valeur à long terme grâce à des investissements durables et responsables combinés à une gestion maîtrisée des dépenses du Groupe.

Comptant sur un socle solide d'activités dites « régulées » propres au secteur de l'énergie (réseau de distribution et commercialisation d'électricité aux consommateurs de moins de 100'000 kWh par an), le Groupe Romande Energie a démontré en 2020 que la persévérance était la clé du succès face à une crise sanitaire liée à la Covid-19, à laquelle est venue s'ajouter une pression sur les marges suite à l'abaissement de la rémunération par client du marché du kWh régulé, de CHF 95.- à CHF 75.-, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Grâce à une fin d'année remarquable dans les services et dopé par la vente exceptionnelle de parcelles immobilières, le Groupe Romande Energie clôture l'exercice 2020 sur un EBIT de CHF 76 mios, en hausse de 18% par rapport à l'an dernier.

## Les énergies renouvelables, le socle et le moteur des profits futurs du Groupe

Malgré un contexte économique 2020 difficile, le Groupe a poursuivi son développement par des investissements prometteurs dans le domaine des énergies renouvelables, en droite ligne avec la « Stratégie énergétique 2050 » de la Confédération, lesquels contribueront aux profits futurs du Groupe.

L'important développement du Groupe dans le secteur des énergies renouvelables en France ces dernières années assure une croissance de l'EBIT de 3% en 2020 pour les domaines du solaire et de l'hydroélectricité. A cela s'ajoutera une croissance des profits dans le secteur de l'éolien attendue dès 2021, grâce au partenariat d'envergure noué en 2020 avec la société Calycé pour la concrétisation de parcs éoliens d'une puissance potentielle totale de 646 MW. Le Groupe enregistre également une hausse significative de ses activités par la reprise et la réalisation des chauffages à distance en Suisse et un renforcement des partenariats avec les communes, matérialisés notamment avec le rachat des réseaux de distribution de Bussigny et Romanel-sur-Lausanne et le récent lancement du programme Commune Réno pour accélérer l'indispensable rénovation du bâti. Ces différents développements

en Suisse romande et en France illustrent l'accélération des investissements annoncée depuis plusieurs années.

Au final, ce ne sont pas moins de CHF 210 mios investis en 2020, en hausse de 71% par rapport à l'an dernier.

## Le secteur des services énergétiques à l'équilibre

La résilience et la persévérance sont particulièrement à mettre en exergue dans le secteur des services, à travers Romande Energie Services et ses sociétés associées. Frappées de plein fouet par la crise sanitaire, les mesures organisationnelles nécessaires ont été mises en œuvre afin d'atténuer les impacts opérationnels et financiers, tout en maintenant le lien avec ses clients pour assurer une reprise rapide des activités. Les résultats sont là puisque, après un deuxième trimestre 2020 fortement déficitaire, l'EBIT de cette Unité d'Affaires n'a eu de cesse de s'améliorer, et cela, en dépit des nouvelles mesures sanitaires de fin d'année, et des craintes dues à un manque de visibilité dans l'évolution de la pandémie. Ce secteur clôture au final pratiquement à l'équilibre, après avoir atteint son point mort financier pour la première fois l'an dernier.

A plus long terme, le Groupe vise une profitabilité à l'EBIT de 5% du chiffre d'affaires, objectif parfaitement raisonnable au vu du développement de ce segment d'activités.

Parallèlement, la croissance de cette Unité d'Affaires se poursuit avec la reprise en 2020 de Frigo Service SA à Fribourg, de Tutelec SA en Valais (qui sera intégrée au 1<sup>er</sup> janvier 2021), suivie en janvier 2021 par l'acquisition de JM Lambelet SA à Neuchâtel. Elle démontre la forte volonté de poursuivre l'implantation de la palette complète des activités de services à l'échelle romande. Romande Energie porte une attention particulière à l'intégration des équipes et au renforcement de l'ancrage local afin de garantir un réel lien de proximité et d'écoute avec ses clients.

« L'IMPORTANT DÉVELOPPEMENT DU GROUPE DANS LE SECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN FRANCE CES DERNIÈRES ANNÉES, ASSURE UNE CROISSANCE DE L'EBIT DE 3% EN 2020. »



Nicolas Conne, Directeur financier

## La profitabilité 2020 est renforcée grâce à une gestion maîtrisée des dépenses du Groupe

Dans le contexte d'une croissance importante de ses activités, le Groupe s'est focalisé sur une maîtrise des coûts, particulièrement au sein de ses unités de support, paramètre primordial en temps de crise. Grâce à la finalisation du programme d'économies ayant un impact positif graduel jusqu'en 2023, à une croissance contrôlée de ses effectifs et à l'aide de mesures ponctuelles, le Groupe a gagné en résilience et s'est positionné pour l'avenir en s'appuyant sur une organisation adaptée et sur un tissu humain fait d'expertises fortes et de valeurs renforçant la collaboration.

## La persévérance du Groupe pour faire face aux défis de demain

La gestion rigoureuse de ses activités et une allocation ciblée de ses ressources humaines et en capital explique un très bon cash-flow de CHF 138 mios à fin 2020, pratiquement au niveau de celui atteint l'an dernier et en croissance depuis 2017. Il permet de maintenir le cap des investissements fixés par le Groupe de longue date mais dont la mise en œuvre a nécessité du temps.

En parallèle, le Groupe a été en mesure de rembourser l'emprunt de CHF 100 mios contracté en 2010. Sa capacité à lever des fonds dans le futur est donc intacte, autant pour ses investissements de maintenance que pour ceux de croissance dont le ratio historique 1/3 de croissance et 2/3 de maintenance est en cours d'inversion. Ce sont ainsi des investissements importants dans le domaine

des énergies renouvelables, planifiés ces prochaines années, qui se matérialiseront, par exemple, au travers de la réalisation ambitieuse des parcs éoliens en France, du déploiement à large échelle d'installations photovoltaïques et de chauffages à distance en Suisse, ou par celui des « smartmeters » sur la zone de desserte de Romande Energie, en remplacement des compteurs analogiques.

## Le Groupe, confiant dans son modèle financier

En partenariat avec ses investisseurs et bailleurs de fonds, le Groupe entend développer ses infrastructures et concevoir de nouvelles solutions durables pour ses clients, en s'appuyant sur sa capacité d'innovation et en assurant une pérennité et une durabilité de ses activités. Romande Energie a la claire volonté de maintenir une rétribution adéquate à ses actionnaires, tout en intégrant des objectifs ambitieux en matière de RSE. Un dividende à CHF 36.- par action peut ainsi être maintenu à nouveau cette année et reste l'objectif de rémunération poursuivi sur le long terme.

Romande Energie a toujours cherché à construire une relation de confiance et de transparence avec ses investisseurs. Cette volonté de dialogue se poursuit aujourd'hui avec l'ambition de se positionner clairement dans l'univers de la finance durable. Profondément convaincu par l'importance d'une communication sincère et efficace, le Groupe intensifiera sa présence auprès de la communauté financière, telle que démarrée en 2020 par des présentations et rencontres avec les investisseurs en avril et en septembre, tout en renforçant sa politique de transparence.

Autour des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), dont l'ambition était pour la première fois communiquée en septembre dernier, le Groupe cherche à gagner en visibilité et à améliorer la liquidité de son titre. L'information fournie dans les domaines environnementaux et sociétaux, disponible au chapitre 2 fait désormais pleinement partie de l'évaluation de la performance du Groupe, en complément de ses résultats financiers présentés au chapitre 5.

Avec une stratégie renouvelée qui sera soumise à nos investisseurs en septembre prochain à l'occasion de la présentation des résultats semestriels, les objectifs du Groupe tout comme ses indicateurs économiques, environnementaux et sociétaux, seront redéfinis et communiqués avec la volonté de renforcer le dialogue avec ses investisseurs, lesquels pourront ainsi prendre des décisions éclairées sur le long terme.

# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE (RSE)

---

2



# INTRODUCTION

Le Groupe Romande Energie s'investit depuis plusieurs années dans une démarche de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) en ligne désormais avec le plan d'action RSE du Conseil fédéral 2020-2023 visant un engagement en faveur d'une conduite responsable des entreprises. La mise en œuvre de la démarche RSE de Romande Energie a été améliorée ces dernières années sous l'impulsion des membres engagés de la Direction générale, en allouant des ressources spécifiques au sein du Groupe pour l'amener à devenir une des entreprises suisses les plus vertueuses et les plus responsables.

Les valeurs clés de Romande Energie sont portées par une vision managériale responsable et durable du Groupe dans le but de transformer Romande Energie en « un acteur décisif dans la nécessaire décarbonation de notre région ».

## RAPPEL DE L'AGENDA POLITIQUE SUISSE ET INTERNATIONAL

En tant qu'énergéticien et entreprise suisse responsable, Romande Energie s'efforce de s'inscrire dans la droite ligne de ces mesures fédérales au travers de ses activités et de ses actions. L'entreprise est particulièrement attentive aux mesures actuellement en discussion telles que la nouvelle loi sur un approvisionnement en électricité sûr (LApEI), la révision de la loi sur le CO<sub>2</sub> et la Stratégie pour le développement durable 2030 dont le principal objectif sera d'identifier les actions à mener d'ici à 2030 pour satisfaire aux 17 ODD (Objectifs de développement durable) de l'ONU.

- 2015** Les 193 états membres de l'Organisation des Nations Unies adoptent l'Agenda 2030 pour le développement durable. Cette feuille de route est articulée autour de 17 Objectifs de développement durable (ODD) déclinés en 169 cibles qui répondent concrètement et efficacement aux grands défis économiques, sociaux et environnementaux à atteindre en 2030.
- 2017** La Suisse ratifie l'Accord de Paris sur le climat dont l'objectif est de limiter à 2 °C, voire 1,5 °C le réchauffement climatique par rapport à l'ère préindustrielle.
- 2017** La Stratégie énergétique 2050, acceptée par 58% des Suisses, vise une transition progressive du système énergétique suisse vers les énergies renouvelables.
- 2018** La Suisse publie son premier rapport sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030.
- 2020** Présentation du plan d'action RSE 2020-2023 adopté par le Conseil fédéral qui confirme son engagement en faveur d'une conduite RSE des entreprises (poursuite du plan 2017-2019).
- 2020** L'OFEN publie les perspectives énergétiques 2050+ visant zéro émission nette en 2050.
- 2021** Le gouvernement suisse adopte en janvier la « Stratégie climatique à long terme de la Suisse », qui présente les lignes directrices de la politique climatique jusqu'à 2050 et définit les objectifs stratégiques par secteur.
- 2021** Révision partielle de la loi sur le CO<sub>2</sub>.

## LES TROIS PILIERS RSE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DE ROMANDE ENERGIE

En 2019, Romande Energie intègre durablement la RSE au cœur de son organisation. Celle-ci repose sur les trois piliers du développement durable – sociétal, environnemental et économique – chacun étant pris en charge par un responsable de l'organisation.



## ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

En appuyant son modèle d'affaires sur les trois piliers RSE, Romande Energie confirme sa volonté d'être un acteur engagé de la transition énergétique en Suisse romande. Afin de confirmer sa démarche et de s'inscrire durablement dans l'Agenda 2030 des Nations Unies, Romande Energie a initié un processus d'alignement au cadre des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), dont cinq sont au cœur de la stratégie de l'entreprise. Confiant dans ses capacités de progression par l'innovation et le dialogue constructif, le Groupe est prêt à relever ce défi collectivement et remercie ses collaborateurs-trices, clients, fournisseurs et investisseurs pour leur engagement à ses côtés.

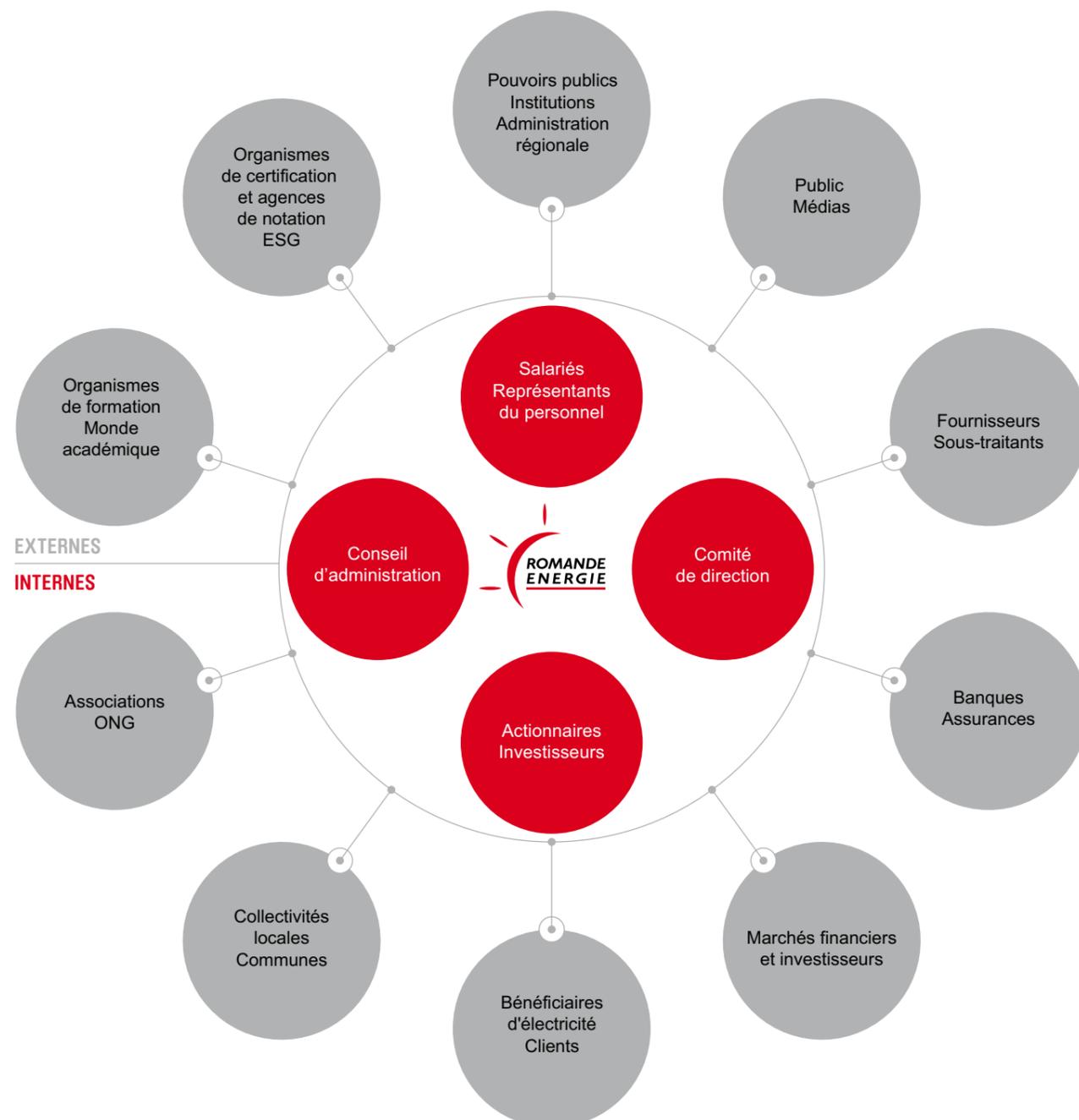


<https://www.un.org/sustainabledevelopment>

## LES PARTIES PRENANTES AU CŒUR DE NOTRE ACTIVITÉ

Les parties prenantes sont liées aux processus et procédures internes de notre activité afin de détecter les évolutions, les échanges et les améliorations à tout niveau. La liste des parties prenantes est intégrée à l'outil ARIS (Architecture of Integrated Information System), un outil de modélisation utilisé par les grandes entreprises. Cet outil nous aide à concevoir et à analyser notre activité et nos processus pour plus de fiabilité et de transparence dans la communication. De plus, les intérêts des parties prenantes ont été formalisés dans ARIS pour mieux répondre à leurs besoins et attentes.

### Cartographie des parties prenantes internes et externes



## 1. PILIER SOCIÉTAL

Le pilier sociétal est très développé chez Romande Energie et place l'humain au cœur de son projet d'entreprise « Nous sommes tous source d'énergie ». Il est rattaché à l'Unité de Support des Ressources humaines.

A l'interne, les actions sociales envers le personnel illustrent la volonté managériale de mobiliser l'intelligence collective, de renforcer la culture d'engagement et l'implication responsable des collaborateurs-trices autour des enjeux stratégiques du Groupe. Cette démarche vise avant tout le bien-être de son personnel (sécurité, flexibilité du temps de travail, réaménagement des locaux, formation des managers), le développement de leurs compétences (programme de formation RSE, management, etc.) et la prévention des risques psychosociaux (dont la prévention du burn-out).

A l'externe, par la nature de ses activités d'énergéticien, Romande Energie a un impact positif sur la société romande et suisse. Le Groupe veille à satisfaire ses clients et autres partenaires externes, à choisir des fournisseurs durables et responsables, à créer des emplois, former des apprentis et des stagiaires, et à sensibiliser le grand public aux énergies renouvelables.

### NOS ACTIONS RESPONSABLES ENVERS LE PERSONNEL DU GROUPE

Romande Energie est classée quatrième dans le top 15 des meilleurs employeurs romands selon Jobup.ch, qui se base sur les études de Reputation Institute, Bilan et Glassdoor. Elle est, par ailleurs, classée meilleur employeur romand dans le secteur de l'énergie dans la dernière enquête de la Handelszeitung 2021. Ces études prennent en considération une multitude de critères comme la formation, la promotion de l'égalité de sélection et de traitement, l'encouragement au développement personnel et la durabilité. Ces classements ne prennent en considération qu'une partie des actions menées en tant qu'employeur responsable vis-à-vis des collaborateurs-trices du Groupe et de la société en général.

#### Amélioration des conditions de travail

- Romande Energie propose un **environnement de travail sain**, avec d'excellentes conditions de travail. Après avoir rénové intégralement nos sites de Morges et de Prévèrenges, offrant ainsi des **équipements et un environnement de travail modernes et plus collaboratifs**, nous avons lancé cette année des travaux de rénovation similaires sur les sites de Rolle et Noville et envisageons la création d'un nouveau site dans le nord du canton de Vaud pour remplacer les sites actuels de Moudon et Yverdon.
- De plus, à Morges, un **restaurant d'entreprise** géré par une société de restauration collective avec le label **Fourchette verte** propose aux collaborateurs-trices une alimentation saine variée et équilibrée, ainsi que des produits locaux. Pour faciliter la vie de son personnel sur les autres sites, l'entreprise propose une contribution financière de CHF 7.- à faire valoir dans un certain nombre de restaurants agréés.
- Pour un **meilleur équilibre vie privée – vie professionnelle**, l'entreprise a financé la construction d'une crèche publique à Morges au sein de laquelle, les enfants des collaborateurs-trices bénéficient d'un accès privilégié; elle proposait déjà un congé paternité de deux semaines avant même que le cadre légal suisse n'évolue.

#### Modernisation des conditions de travail

- Romande Energie a adhéré à la communauté de l'initiative Work Smart visant à moderniser les conditions de travail et les relations entre collègues, à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> en encourageant le télétravail jusqu'à **trois jours** par semaine, à améliorer la motivation et à accroître la productivité de ses collaborateurs-trices en tenant compte du biorythme de travail et du meilleur endroit pour travailler pour chacun.
- Le Groupe propose aussi une flexibilité de l'emploi sans égal avec la possibilité offerte au personnel d'aménager leurs horaires en leur donnant accès au travail à temps partiel pour arriver et travailler de manière détendue. De plus, Romande Energie propose entre cinq et sept semaines de vacances et le droit à des congés supplémentaires non payés.

#### Adaptation rapide au contexte de la crise sanitaire et soutien aux collaborateurs-trices

- Bien avant la crise sanitaire, le Groupe avait modernisé ses conditions de travail pour introduire le télétravail, la flexibilité de l'emploi, ainsi que le temps partiel. L'entreprise s'est rapidement adaptée aux conditions imposées par la crise sanitaire avec la généralisation du télétravail et le lancement d'un réseau social d'entreprise. L'Unité de Support des Ressources humaines a également organisé des séminaires et webinaires pour accompagner cadres et managers durant la crise sur les thématiques de la confiance, du management participatif ou du bien-être.

### Encourager la formation, le développement personnel et une gouvernance plus partagée

- Romande Energie consacre en moyenne **plus d'un million de francs** chaque année à la formation de son personnel. Le Groupe compte **un service de formation** qui offre la possibilité aux collaborateurs-trices de suivre des formations adaptées à leurs besoins. Elles peuvent être de type généralistes, diplômantes, spécifiques à un métier ou sur mesure. L'entreprise compte également en interne une vingtaine de formateurs occasionnels qui s'occupent principalement des formations dans le domaine de l'informatique, de la technique et de la sécurité ainsi que d'une partie de la formation des apprentis. Le reste est confié à des organisations compétentes dans les domaines spécifiques. De plus, nous avons une formation en ligne qui s'adresse à chaque nouveau collaborateur.trice, permettant de faciliter son intégration dans l'entreprise.
- Romande Energie s'engage fortement dans la formation des apprentis et propose actuellement 13 filières de formation ainsi que d'une cinquantaine de places d'apprentissage, **soit un doublement de l'offre au cours des trois dernières années.**
- En 2020, le Groupe a proposé des **formations variées** dans le but de développer l'intelligence collective, la posture de « manager coach », de renforcer différentes formes de leadership et de maîtriser les concepts RSE.
- Trois services ont choisi de se lancer **dans un projet pilote de gouvernance partagée** et sont accompagnés par un coach externe et l'Unité de Support des Ressources humaines pour assurer une homogénéité de compréhension et des pratiques.
- Les collaborateurs-trices ont bénéficié du programme **Agir Maintenant** visant à les sensibiliser au changement climatique et à identifier les gestes minimisant leur impact environnemental.

### Diversité et égalité des chances

- Grâce à un processus structuré de recrutement, d'engagements et de nominations, Romande Energie ne fait pas de différences en ce qui concerne la rémunération à l'engagement. Les salaires servis sont vérifiés grâce à une courbe de régression biannuelle. Actuellement, le Groupe est certifié L&M-AbA-R (le calcul de l'égalité des salaires a été effectué par un institut externe – Landolt & Maechler – qui se base sur une analyse régressive multiple des variables : âge, salaire et évaluation de toutes les fonctions sur le système analytique Abakaba) concernant la diversité et l'égalité des chances.

### Démographie, promotion, faible absentéisme et turnover

- Le Groupe Romande Energie compte aujourd'hui 1'022 collaborateurs-trices dont l'ancienneté moyenne est de neuf ans. Concernant les mouvements du personnel, le nombre d'engagements s'est monté à 204 et le nombre de transferts internes à 164 au cours de l'année 2020. Le taux d'absentéisme est de 3,43% et se répartit de la manière suivante selon les typologies d'absences: maladie 2,44%, accidents professionnels 0,28% et accidents non professionnels 0,63%. Le turnover net est de 7,07%.

### Sécurité maîtrisée

- Pour prévenir les accidents en tous genres ainsi que les maladies liées au travail, le Groupe a mis en place un Système de management de la santé et sécurité au travail (SMSST) correspondant à la norme OHSAS 18001 puis dès 2021, à la norme ISO 45001. Un spécialiste de la sécurité et deux chargés de sécurité assurent la conduite des opérations liées à la SST (Santé et sécurité au travail). Conformément à la norme actuelle OHSAS 18001, un audit de suivi et plus de 140 audits de sécurité couvrant tous les secteurs d'activité ont été réalisés sur les chantiers du Groupe Romande Energie en 2020, auxquels s'ajoute une centaine d'audits liés au respect des règles de protection face à la crise sanitaire. Chaque activité exercée au sein de Romande Energie fait l'objet d'un recensement dans le nouveau bréviaire de la sécurité qui résume les risques et les mesures de prévention spécifiques à chacune d'entre elles. L'application « Gaméo » a été mise en place afin de protéger les travailleurs isolés. La réduction des accidents professionnels est un objectif d'entreprise pour toutes les fonctions.
- Le Groupe mène des mesures de sensibilisation afin de réduire les accidents non professionnels et de prévenir les dépendances.
- Aucune situation d'agression, d'incident ou de harcèlement n'a été constatée en 2020, mais le nombre d'accidents du travail est malheureusement en hausse. Le nombre d'accidents professionnels de nos collaborateurs-trices, tous cas confondus, s'est élevé à 29 en 2020, contre 23 en 2019. Ce nombre – trop élevé – s'explique à la fois par l'augmentation du nombre de collaborateurs-trices et d'apprentis et par l'intégration de nouveaux métiers dans les domaines du bâtiment. Il convient de relever qu'il ne s'est produit aucun accident grave (invalidité ou séquelles) en 2020 parmi notre personnel. Nous avons par contre dû déplorer le décès d'un collaborateur d'une société agissant en sous-traitance sur nos installations.
- Enfin, nous disposons d'un modèle de gestion des absences qui consiste à gérer les problématiques difficiles en amont.

### Prévention des risques psychosociaux

- Romande Energie a organisé plusieurs ateliers de gestion du stress et de prévention du burn-out pour ses collaborateurs-trices et a instauré des séances de massage du dos pour le personnel. Face à l'augmentation des risques liés à la crise sanitaire, nous avons mis en place une offre spécifique – le **programme Parenthèse** – pour les managers et les collaborateurs-trices visant à répondre à la fragilisation du lien social conséquente à

l'obligation de télétravailler. Pour prévenir les risques psychosociaux, l'entreprise a proposé des modes d'organisation favorables à la santé physique et mentale des collaborateurs-trices: travail en équipe, utilisation des compétences des collaborateurs-trices, marges de manœuvre suffisantes, participation des collaborateurs-trices aux décisions les concernant. Une démarche de prévention collective a été complétée par la réalisation d'une enquête auprès de collaborateurs-trices pour identifier les facteurs de risque, et ce, afin de permettre une prévention efficace et durable. Ses activités s'étendent également aux cantons du Valais, de Fribourg, de Genève et, depuis peu, de Neuchâtel.

### Encourager le sport

- Notre concept Santé & Sécurité encourage le sport avec des offres de fitness à prix préférentiel ou offres d'équipement de sport à prix réduits. L'activité sportive est facilitée par l'infrastructure des bâtiments qui sont équipés de douches et vestiaires, ainsi que par la flexibilité des heures de travail des collaborateurs-trices.

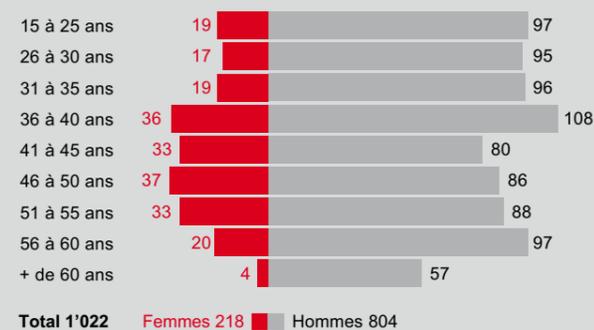
### Enquêtes de satisfaction et implication des représentants du personnel

- Romande Energie réalise régulièrement des enquêtes de satisfaction et d'engagement auprès de ses collaborateurs-trices. Le taux de participation est toujours proche de 80%. Ces enquêtes engendrent la prise en main, à tous les niveaux de l'entreprise, des éléments pouvant être améliorés. Un plan d'action est ensuite mis en place afin de lancer des mesures d'amélioration. Une mesure du Net Promoter Score qui traduit l'intention des collaborateurs-trices à recommander Romande Energie en tant qu'employeur a été réalisée en 2020. Cette mesure sera à l'avenir intégrée à nos objectifs stratégiques.
- Les représentants du personnel sont régulièrement informés de la marche des affaires et sont impliqués et consultés dans l'évolution de la politique RH. La volonté de la Direction est de faire appel à l'intelligence collective, à la responsabilité de chacun pour l'impliquer le plus possible dans les décisions l'impactant. De plus, la Représentation du Personnel Romande Energie (RPRE), considérée comme le partenaire social privilégié, est impliquée lors de modifications de la politique RH ou des conditions d'emploi. Des négociations ont lieu chaque année pour déterminer l'évolution des conditions d'emploi et de la masse salariale, et des rencontres avec la Direction générale sont organisées tout au long de l'année.

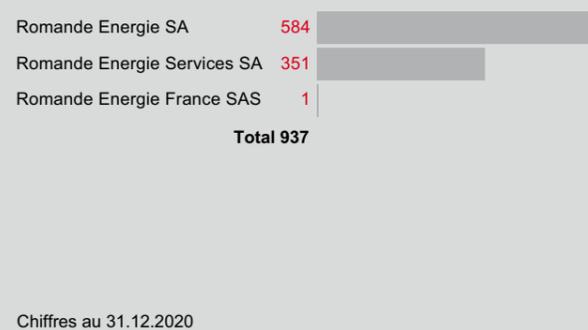
## EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL ET RÉPARTITION SELON L'ÂGE ET LE SEXE

Les femmes ne représentent encore que 21% de l'effectif du personnel, un chiffre assez faible pour une entreprise cotée mais proche de celui d'une entreprise du secteur de l'énergie et stable par rapport à 2019. La pyramide des âges montre un bon équilibre entre les différentes générations : 25% pour les 30-40 ans, 23% pour les 40-50 ans, et 23% pour les 50 ans et plus. La proportion des jeunes de moins de 30 ans est de 22% et des seniors de plus de 60 ans est de presque 6%, ce qui montre que l'entreprise crée de l'emploi pour les jeunes et garde aussi ses seniors jusqu'à l'âge de la retraite.

### Répartition selon les tranches d'âge et le sexe



### Effectif du personnel EPT (équivalents plein-temps)



« FACE À L'AUGMENTATION DES RISQUES LIÉS À LA CRISE SANITAIRE, NOUS AVONS MIS EN PLACE UNE OFFRE SPÉCIFIQUE POUR LES MANAGERS ET LES COLLABORATEURS-TRICES VISANT À RÉPONDRE À LA FRAGILISATION DU LIEN SOCIAL CONSÉQUENTE À L'OBLIGATION DE TÉLÉTRAVAILLER. »

## NOS ACTIONS RESPONSABLES ENVERS LA SOCIÉTÉ

Par la nature de son activité de production d'énergie 100% renouvelable, de distribution d'électricité et de services énergétiques clés en main et innovants, Romande Energie a un impact positif sur la société romande, qu'elle accompagne dans l'évolution de son habitat et dans sa mobilité.

Le Groupe s'engage également auprès de toutes ses parties prenantes externes afin de faire rayonner sa démarche RSE auprès de la communauté : sous-traitants, fournisseurs, clients, stagiaires et apprentis.

### Energie, services énergétiques et fibre optique pour tous

- Romande Energie est le premier fournisseur d'électricité en Suisse romande. Le Groupe a produit en 2020 environ 580 millions de kWh, dessert environ 300 communes et près de 300'000 clients directs. Ses activités s'étendent également aux cantons du Valais, de Fribourg, de Genève et, depuis peu, de Neuchâtel.
- Il propose des services énergétiques clés en main et innovants visant à réduire la consommation énergétique des ménages. En effet, l'entreprise réalise chaque année
  - plus de 100 installations photovoltaïques résidentielles
  - une trentaine d'installations de pompes à chaleur
  - 700 projets d'éclairage communal
  - une dizaine de rénovations de bâtiments.
- Le Groupe développe le réseau de fibre optique chaque année et compte à présent plus de 750 km de fibre optique.

### Installation des bornes de recharge pour voiture électrique

- L'évolution des ventes de voitures électriques en Suisse s'est matérialisée par une forte croissance du nombre de bornes de recharge installées chez les particuliers, les entreprises et les communes. Un accord avec Migros Vaud a été signé pour équiper une douzaine de parkings de grandes surfaces avec 48 bornes de recharge en libre-service.

### Digitalisation pour mieux servir nos client·e·s

- La digitalisation se développe à grande vitesse dans toutes les entreprises cotées y compris dans le monde de l'énergie. En 2019, l'ensemble du processus de fixation des prix des offres à destination des entreprises a été basculé sur une nouvelle plateforme digitale. Utilisée en interne dans un premier temps, elle a évolué courant 2020 pour que la chaîne Contractualisation – Facturation devienne entièrement automatisée et puisse ainsi offrir aux clients un meilleur service à moindre coût. Dans le but d'accompagner les clients dans leur propre transition énergétique, le blog « Questions d'énergie » a été lancé. Il permet de partager des articles d'experts, des vidéos de conseil, des tutoriels et des témoignages de clients.

### Satisfaction de nos clients

- Romande Energie accorde une très grande importance à la satisfaction de ses clients. Elle la mesure donc régulièrement tant auprès des clients privés que de ses autres principales parties prenantes. L'entreprise s'est fixée pour objectif de garantir à ses clients une cohérence commerciale totale. Cela n'est possible qu'en combinant tous les savoirs et toutes les compétences pour créer des offres pertinentes. Ainsi, le **Net Promoter Score (NPS) de Romande Energie reste élevé, soit 22 (moyenne suisse dans le domaine de l'énergie : 20)**, signe d'un bon taux de recommandation. Le NPS donne le pouls du marché et permet d'optimiser les programmes pour atteindre l'objectif stratégique du Groupe qui est d'améliorer continuellement la satisfaction de ses clients en leur proposant des solutions porteuses de réelle plus-value pour leurs destinataires. Dans le cadre de cette analyse, les différents parcours clients sont étudiés, les retours d'expérience des utilisateurs intégrés en continu afin d'assurer une expérience client en constante amélioration. En parallèle, le Groupe travaille activement au développement de mesures de satisfaction de sa clientèle en temps réel suite à des installations ou des raccordements réalisés.

« LE GROUPE S'ENGAGE ÉGALEMENT AUPRÈS DE TOUTES SES PARTIES PRENANTES EXTERNES AFIN DE FAIRE RAYONNER SA DÉMARCHÉ RSE AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ : SOUS-TRAITANTS, FOURNISSEURS, CLIENTS, STAGIAIRES ET APPRENTIS. »

### Satisfaction et sûreté des collaborateurs·trices et sous-traitants

- Romande Energie veille à informer et former ses collaborateurs·trices afin d'assurer leur sécurité au travail. Les responsabilités de chaque collaborateur·trice sont définies et des notes de service sont élaborées en fonction des dangers, à la disposition de toutes et tous. Ces notes sont révisées périodiquement. De plus, des audits et des formations sont effectués régulièrement sur le terrain. Le droit à la participation des collaborateurs·trices est traduit par l'intégration des personnes directement concernées dans les groupes de travail générant les règles de sécurité ainsi que dans différentes commissions (santé et sûreté, habits, TST – Travaux sous tension, BT basse tension, etc.).

### Charte fournisseurs pour le respect des normes

- La Charte fournisseurs de Romande Energie est en cours de finalisation. Cette charte vise à engager ses fournisseurs au respect des normes, réclamant une responsabilité sociale et environnementale accrue dans leurs activités ainsi que des prestations avec un haut standard de qualité. Romande Energie considère ses fournisseurs comme des partenaires durables et accorde la priorité aux entreprises qui s'engagent et assument leur responsabilité sociétale et environnementale. Le service Achats applique ainsi des normes environnementales et sociétales toujours plus ambitieuses.
- Afin d'étendre un dialogue constructif et réaliste, un groupe de travail intégrant les fournisseurs va être mis en place. Plusieurs workshops sont prévus en 2021 afin d'associer nos fournisseurs à l'élaboration de cette charte.
- Romande Energie travaille en direct avec ses fournisseurs et cherche à sécuriser son approvisionnement via des contrats-cadres. Pour garantir la qualité des fournisseurs, l'entreprise les choisit avec soin notamment via des prises de renseignements par références, voire via des audits. L'audit fournisseurs ou prestataires de services est un élément essentiel dans l'assurance de la qualité des produits et services achetés par Romande Energie. Il permet non seulement d'acquérir des informations en-dehors du cadre des échanges administratifs ou commerciaux habituels, mais également de renforcer les liens entre les parties et de développer des partenariats.

### Apprentissage et création d'emploi

- Chaque année, Romande Energie engage une dizaine de nouveaux apprentis, électriciens de réseau et employés de commerce dans 13 filières d'apprentissage. Les apprentis électriciens de réseau suivent quelque 116 jours de cours pratiques à la CIFER (Communauté d'Intérêts pour la Formation d'Electriciens de Réseau) et en interne. Quant aux apprentis employés de commerce, ils travaillent dans six services différents afin d'acquérir une vision plus large des possibilités qui s'ouvrent à eux. En 2020, l'entreprise compte une cinquantaine d'apprentis et cherche à en former davantage.

- Une quinzaine de stagiaires non rémunérés sont accueillis chaque année dans l'entreprise pour découvrir les nombreux métiers de Romande Energie, avec une durée allant de quelques jours à quelques semaines. Une dizaine de stagiaires rémunérés ont participé à des projets d'entreprise ayant une durée moyenne d'environ six mois. Le Groupe offre également à trois stagiaires la possibilité de réaliser un stage pour l'obtention de la maturité professionnelle commerciale.

### Sensibilisation du grand public aux énergies renouvelables

- Romande Energie propose le challenge des « Explorateurs de l'énergie » qui sensibilise chaque année environ 2'500 élèves aux enjeux de l'énergie à travers tout le territoire romand. Il s'agit d'un programme pédagogique pour les enseignants et enfants de la région, organisé sous la forme d'un concours visant à sélectionner les dix meilleures classes (soit environ 250 élèves) formées aux énergies renouvelables durant l'année académique et à primer les trois classes gagnantes.
- Romande Energie propose la visite de trois de ses centrales de production. Plus de 2'000 personnes chaque année ont ainsi l'occasion de visiter ces centrales (à l'exception de 2020 où les visites ont dû être annulées pour cause de crise sanitaire) pour mieux comprendre les différents types de production d'énergies renouvelables : solaire, hydraulique et biomasse.

### Encourager les locataires à produire de l'électricité

- Le lancement du concept « Jardin Solaire » permet à l'ensemble des clients du Groupe (y compris les locataires) d'investir dans des installations photovoltaïques ailleurs que sur leur propre toit. « Jardin Solaire » a été lancé en mars 2019 et mis en service en 2020. Ce concept innovant de mise en copropriété d'une centrale solaire (installée à Mont-sur-Rolle sur le toit de l'entreprise Favez Energie) est désormais appelé à se développer sur d'autres lieux.

« TOUTES CES ACTIONS SOCIÉTALES ATTESTENT QUE ROMANDE ENERGIE EST UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE ET HUMAINE, QUI PROPOSE DES EMPLOIS ÉVOLUTIFS TOUT EN VEILLANT À LA MIXITÉ FEMME-HOMME, QUI FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES INTERNES VISANT L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE, QUI ENCOURAGE LA PARTICIPATION ET LA COLLABORATION DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES INTERNES ET EXTERNES. »

## 2. PILIER ENVIRONNEMENTAL

Le pilier environnemental est directement rattaché au Directeur général et a pour objectif de diminuer l'empreinte du Groupe sur son environnement naturel, en agissant afin que chacun devienne acteur de la transition énergétique. Il s'efforce de produire et distribuer une énergie 100% renouvelable ainsi que de sélectionner avec soin ses fournisseurs selon une charte en cours de finalisation intégrant le respect de l'environnement. Le Groupe mesure et travaille à réduire ses propres émissions de gaz à effet de serre (GES) et publie à cet effet son deuxième bilan GES.

Il enjoint à ses collaborateurs-trices d'adopter des comportements plus respectueux de l'environnement dans leur travail et dans leur quotidien en leur proposant des formations et des séances d'information.

### NOS OBJECTIFS

Le Groupe Romande Energie publie son deuxième bilan GES (Gaz à effet de serre). Celui-ci permet de fixer des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre dans l'avenir.

Parce que Romande Energie œuvre sans relâche à faciliter la transition énergétique de ses clients, elle travaille en toute transparence et s'efforce d'évaluer l'empreinte carbone qu'elle génère pour réaliser cette mission. L'année 2020 marque la deuxième parution du bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par les activités du Groupe et permet de montrer notre progression.

Ce bilan a été effectué sur la base des normes internationales en vigueur du protocole GHG (Greenhouse Gas) pour l'année 2020. Les périmètres (scopes) d'émissions généralement analysés par les acteurs économiques sont les scopes 1 et 2 qui montrent l'impact direct, en termes d'émissions de GES, de l'activité de l'entreprise (émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles liées à l'activité et émissions indirectes liées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur pour les activités de l'organisation). Ces deux périmètres représentent 6'719 tonnes équivalent carbone (teqCO<sub>2</sub>) pour les activités du Groupe, c'est-à-dire pour toutes les sociétés dont Romande Energie Holding détient au moins 50% des parts du capital. Ce bilan est encourageant car il permet de montrer

une amélioration de notre bilan GES qui passe de 8'341 à 6'719, soit une baisse de 1'622 tonnes par rapport à 2019. Cette diminution est à mettre sur le compte d'une baisse de la consommation du chauffage de nos bâtiments en 2020, en raison de la généralisation du télétravail de nos collaborateurs-trices pendant la période d'automne et d'hiver, découlant de la situation sanitaire ainsi que de la rénovation des CAD (chauffages à distance).

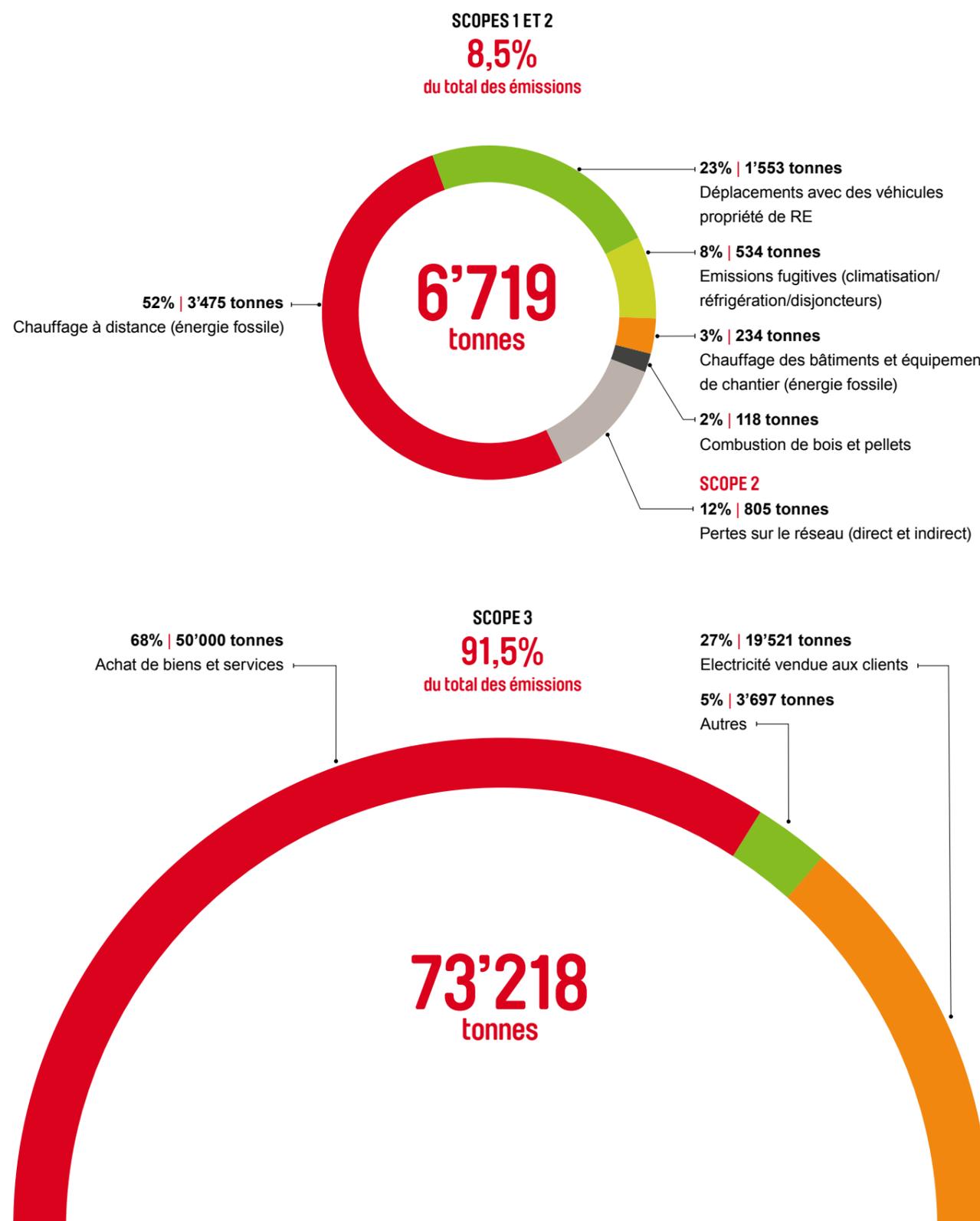
Les activités du Groupe représentent donc l'équivalent des émissions moyennes de 1'022 personnes durant une année. Les périmètres 1 et 2 ne prennent toutefois pas en compte toutes les émissions induites en amont et en aval des activités du Groupe.

Romande Energie a effectué la deuxième publication de ces émissions, dites du scope 3, pour l'année 2020 et compte poursuivre ses efforts afin de mieux cerner les émissions en amont et en aval induites par ses activités. Cette première évaluation de l'impact de nos activités incite Romande Energie à progresser et à s'engager à mettre en œuvre des mesures qui permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre du Groupe à moyen et long termes.

Scopes 1 et 2 en 2020  
**6'719**  
tonnes équivalent carbone

Emissions moyennes de  
**1'022**  
personnes durant une année

## BILAN DES GAZ À EFFET DE SERRE



En 2020, le Groupe s'était fixé comme objectif une réduction de 5% de l'intensité carbone par CHF de chiffre d'affaires généré. Cet objectif a été atteint avec succès et reconduit pour l'année 2021.

## NOTRE ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

### Nos produits et services participent à la décarbonation

Les prestations fournies par le Groupe visent à participer à la décarbonation de nos modes de vie. Nous cherchons sans cesse à faciliter le passage à l'acte de nos clients afin qu'ils adoptent plus facilement des modes de consommation d'énergie moins émissifs en CO<sub>2</sub>. Nos offres de contracting facilitent par exemple l'adoption de pompes à chaleur ou la pose de panneaux solaires.

D'autre part, Romande Energie veille à proposer une énergie 100% renouvelable hydraulique et solaire (qui sera 100% d'origine suisse dès 2021) à l'intégralité de ses clients captifs.

### Notre production propre est 100% renouvelable et locale

La production propre du Groupe Romande Energie est 100% d'origine renouvelable et locale. Sa part ne cesse de croître et, représentant aujourd'hui environ 20% de l'électricité vendue, elle tend à augmenter progressivement grâce à l'optimisation du rendement des centrales de production et à la stratégie de développement du Groupe. En plus des ouvrages de production renouvelable d'électricité principalement hydraulique et solaire, nous développons également le chauffage et le froid à distance, solution permettant de faire transiter les utilisateurs de chaud et de froid produits avec des énergies fossiles à des sources moins impactantes pour l'environnement, notamment du point de vue des émissions de gaz à effet de serre (GES).

### Notre politique d'achat responsable favorise des impacts moindres sur l'environnement.

Le service des Achats de Romande Energie prend en compte le développement durable en intégrant des critères de sélection de ses fournisseurs. En effet, le Groupe favorise les fournisseurs et sous-traitants travaillant de manière respectueuse de l'environnement, mais sous réserve de compétitivité.

Romande Energie évalue régulièrement ses fournisseurs selon un calendrier d'audits dont le suivi décrit l'ensemble des interventions et leurs résultats. Il peut y avoir plusieurs types d'audit, soit concernant un début de collaboration, un fournisseur principal, un fournisseur unique d'un produit utilisé ou une résolution de défaut.

Afin de faire évoluer de façon constructive l'engagement de ses fournisseurs, une nouvelle « Charte fournisseurs » intégrant ceux-ci est en cours d'élaboration. Ce dialogue mutuel vise ainsi à renforcer leur engagement aux côtés de Romande Energie dans une démarche vertueuse tant sur le plan environnemental que sociétal.

Ce document, dans sa forme actuelle, permet de régir les relations entre Romande Energie et ses fournisseurs, et comprend la présentation de l'entreprise et de sa politique en matière d'achats intégrant la RSE et la sécurité, ainsi que le Code de conduite des fournisseurs qui doivent minimiser leur impact sur l'environnement.

Romande Energie étudie régulièrement sous forme d'enquête anonyme la satisfaction de ses fournisseurs. En 2020, ceux-ci nous ont attribué un premier Net Promoter Score exceptionnel de 50.

### Nos solutions pour accompagner la décarbonation de la consommation d'énergie

Le Groupe accompagne également ses clients dans leur transition énergétique avec des solutions pour décarboner leur consommation d'énergie (contracting pompe à chaleur, contracting solaire) et faire en sorte d'optimiser son utilisation.

### Faciliter la décarbonation en créant des produits et services permettant de réduire l'empreinte carbone

Romande Energie cherche à avoir un réel impact sur la décarbonation de la société dans la zone dans laquelle elle opère. Elle conçoit ses produits et services afin de favoriser la transition des différents acteurs : communes ou industriels en leur proposant le Contracting Energie Solaire. Romande Energie investit à la place du client pour la pose des panneaux solaires et lui garantit un prix de l'électricité fixe sur les années à venir.

Pour les particuliers, Romande Energie prend en charge l'investissement dans un nouveau système de chauffage pour remplacer une chaudière à mazout par une pompe à chaleur, par exemple. Le client paie ensuite un prix fixe sur une durée déterminée pour le chauffage de son logement.

« ROMANDE ENERGIE VEILLE À PROPOSER UNE ÉNERGIE 100% RENOUVELABLE HYDRAULIQUE ET SOLAIRE (QUI SERA 100% D'ORIGINE SUISSE DÈS 2021) À L'INTÉGRALITÉ DE SES CLIENTS CAPTIFS. »

### Proposer aux clients des produits et prestations pour faire des économies d'énergie

Nous donnons aux consommateurs-trices la possibilité de suivre leur consommation en ligne pour améliorer leur impact environnemental. Nous nous efforçons de développer et de commercialiser des produits et prestations qui permettent aux clients-tes de faire des économies d'énergie et de gagner en autonomie. Dans ce sens, nous complétons sans cesse notre offre avec des pompes à chaleur, boilers pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, panneaux solaires thermiques, batteries de stockage, démontage et recyclage des installations en fin de vie, etc. D'ailleurs, dans le domaine des services énergétiques, nous avons comme objectifs, aussi bien par une croissance interne qu'externe, de proposer des solutions complètes au plus près des attentes de nos clients et de devenir la référence en la matière sur le marché. Il y a également de nombreuses infrastructures innovantes qui sont réalisées comme les toits de parkings solaires ou le chauffage à distance alimenté par une STEP.

### Sensibiliser le public aux questions énergétiques et environnementales

Le programme « Déclics, consommer mieux, consommer moins », est une plateforme participative sur les économies d'énergie et l'efficacité énergétique qui cherche à sensibiliser le public aux questions énergétiques et environnementales de nos modes de vie et aux moyens de minimiser nos impacts.

Nous avons également mis sur pied depuis des années le programme « Les Explorateurs de l'énergie », un jeu pédagogique qui s'adresse aux écoliers romands et rencontre un réel succès avec près de 2'500 élèves participant aux dernières éditions. Enfin, nous participons aux rendez-vous de l'économie en tant que partenaire pour promouvoir une vision plus respectueuse de l'environnement (par exemple Forum des 100, intervention de notre Directeur général à la soirée d'ouverture de la Global Entrepreneurship Week 2020 organisée par l'UNIL sur le thème « Objectif Durabilité 2030, une nouvelle vision de la responsabilité des entrepreneurs et des entreprises », etc.).

### Nos actions pour préserver l'environnement et la biodiversité

#### Réduction de la consommation de l'eau et préservation de l'environnement

L'utilisation de limiteurs d'eau est systématique sur les robinets des installations de Romande Energie et il existe des décanteurs à tous les points critiques ainsi qu'une fosse de reprise des eaux de pluie sur notre site de Rolle. Lorsqu'une installation présente un potentiel risque de pollution, des mesures sont prises, à l'exemple de ce qui est fait pour les stations sans fond étanche. La centrale de production de biomasse Enerbois a mis en place un circuit fermé des processus des eaux industrielles pour restituer des eaux claires par ruissellements en milieu naturel. Ce circuit dispose d'un bac de rétention et d'un étang aménagé.

#### Gestion des déchets, recyclage et valorisation

Il existe un tri sélectif des déchets administratifs et industriels. Pour l'huile, par exemple, nous sommes soumis à l'autorisation ESTI qui contrôle le respect des normes en vigueur. Dans les bureaux, nous faisons la séparation papier et autres déchets. Nous avons des poubelles spécifiques pour le verre, le PET, les batteries, etc. Nos services généraux sont responsables, en partenariat avec la société Spontis SA, de l'élimination de tous les déchets. Dans ce cadre, des containers de récupération et de tri des déchets de chantier ont été installés dans nos usines et une sensibilisation a été réalisée auprès de nos collaborateurs.

#### Impact positif sur la biodiversité

Romande Energie participe, depuis 2019, aux différentes activités visant à la protection de la biodiversité. Deux projets ont été réalisés pour protéger la biodiversité en zone alluviale, grâce à la renaturation du Grand Canal à Yvorne et aux compensations de renaturation à Vionnaz.

#### Bénévolat

Nos collaborateurs-trices ont travaillé pour la Maison de la Rivière le temps d'un après-midi durant lequel ils ont arraché les plantes invasives et ramassé les déchets sur les bords du lac.

### Nos actions en interne tournées vers nos collaborateurs-trices

La politique définie par le Groupe est d'utiliser au maximum les énergies renouvelables pour la consommation propre. La politique définie par le Groupe est d'utiliser au maximum les énergies renouvelables pour la consommation propre. Pour tout nouveau bâtiment ou rénovation, Romande Energie utilise les énergies renouvelables et les systèmes de réduction de la consommation : notre bâtiment de Rolle a été équipé de pompes à chaleur, l'électricité utilisée est d'origine renouvelable locale de « Terre romande », les panneaux solaires et PAC (pompe à chaleur) sont utilisés à Yverdon et le site de Morges est relié à un chauffage à distance.

Le programme Agir Maintenant a été déployé en 2020. Il vise à favoriser les gestes minimisant notre impact environnemental. Les collaborateurs-trices ont également pu se former et s'informer sur les sujets liés au changement climatique.

#### Soutien de la mobilité douce au sein de l'entreprise

Romande Energie soutient la mobilité douce en offrant chaque année à tous ses collaborateurs-trices un bon d'une valeur correspondant au prix d'un abonnement CFF demi-tarif annuel. Depuis 2020, un pool de vélos électriques est mis à disposition des collaborateurs-trices afin que ceux-ci puissent, par exemple, se déplacer entre les différents sites du Groupe. La mobilité pendulaire est fortement réduite avec l'adaptation du règlement d'entreprise qui permet de télétravailler jusqu'à trois jours par semaine pour les fonctions qui le permettent. Enfin, les véhicules de la flotte Romande Energie passent graduellement à un système de propulsion électrique.



# 3. PILIER ÉCONOMIQUE

En tant qu'énergéticien, Romande Energie a pour mission de soutenir la décarbonation de la Suisse romande en ligne avec la stratégie 2030 de la Confédération. **Le pilier économique** soutient à ce titre l'expansion du Groupe dans le domaine des énergies renouvelables et place donc au cœur de sa démarche l'innovation. Afin de répondre au mieux à ces besoins, ce pilier est rattaché à l'Unité Digital & Innovation.

Romande Energie étend ses investissements dans le domaine des énergies renouvelables, développe de nouvelles solutions et produits et se positionne pour devenir un acteur incontournable de proximité assistant entreprises, communes et particuliers dans leur transition énergétique en Suisse romande. Dans une industrie qui s'éveille à l'expérience clients-tes, le pilier économique soutient une culture de l'innovation ouverte aux parties prenantes et radicalement orientée vers ses clients-tes, par l'intermédiaire des technologies digitales, du design thinking et de l'intelligence collective.

## UN DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

### Expansion de l'activité économique au service des énergies renouvelables et de la transition énergétique en Suisse romande

Romande Energie entend répondre à l'évolution de la demande de ses clients et développer son savoir-faire dans toute la Suisse romande. Elle propose une offre diversifiée, enrichie de solutions clés en main et innovantes dans les principaux domaines suivants : fournisseur d'électricité renouvelable, installations électriques, chauffage (dont pompes à chaleur et chauffage à distance), ventilation, climatisation, réfrigération, salles blanches, solaire photovoltaïque et thermique. Le Groupe poursuit son développement national et international dans le domaine des énergies renouvelables en faisant l'acquisition de plusieurs sociétés, réseaux électriques ou parcs éoliens en 2020.

- **Achat de la société Tutelec SA à Monthey, en Valais, dont l'intégration dans le Groupe sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2021**  
Après Genève et le canton de Fribourg, le Groupe étend ses activités au Valais et plus précisément dans la région du Chablais où Tutelec est déjà implantée depuis 1991. Cette société est active dans le domaine de l'électricité, des télécommunications et de la sécurité. L'ensemble des collaborateurs-trices que compte Tutelec SA a été transféré au 1<sup>er</sup> janvier 2021 dans Romande Energie Services SA, qui se réjouit de contribuer à l'essor économique du Bas-Valais. Avec l'acquisition de cette société, Romande Energie Services souhaite renforcer sa présence dans le domaine des installations électriques en Valais et promouvoir la transition énergétique en proposant un ensemble de prestations favorisant la décarbonation.

- **Achat des réseaux électriques de Bussigny et de Romanel-sur-Lausanne**  
Romande Energie a racheté successivement en 2019 puis en 2020 les réseaux électriques des communes de Bussigny puis de Romanel-sur-Lausanne dont elle assurait l'exploitation depuis de nombreuses années. Ces deux réseaux nécessitaient des investissements importants que Romande Energie va réaliser afin de maintenir la meilleure qualité d'approvisionnement et de service à leurs habitants au meilleur coût. La qualité des relations historiques a contribué au choix fait par ces deux communes de vendre leur réseau à Romande Energie.
- **Expansion de Romande Energie en France dans les énergies renouvelables**  
Après l'achat de plusieurs centrales hydroélectriques, solaires et éoliennes en France depuis 2013, Romande Energie France signe un partenariat avec le groupe Calycé en novembre 2020, pour codévelopper un portefeuille de 16 projets de parcs éoliens en France, dans les régions Grand Est, Hauts-de-France et Pays de la Loire. Ces projets représentent une puissance totale de 646 MW. Cette acquisition illustre l'ambition de Romande Energie d'accélérer la transition énergétique dans son bassin d'approvisionnement.

### Quatre engagements envers les parties prenantes

Romande Energie s'engage envers les différentes parties prenantes internes et externes à :

1. **informer** (rapports, brochures, site internet, communiqués de presse, événements);
2. **écouter** (évaluations, médias, enquêtes online, entretiens, courriers, espace clients, espace investisseurs, espace fournisseurs, hotline);
3. **impliquer** (réunions, workshops, forums, intranet, réseaux sociaux);
4. **collaborer** (partenariats, plateformes de partage d'idées).

### Dialogue régulier avec les parties prenantes

Les services de Romande Energie ont instauré un dialogue régulier et de bonne qualité avec toutes les parties prenantes. Pour les grands projets et pour certains projets sensibles, les parties prenantes sont identifiées en amont et un dialogue est engagé (par exemple pour le projet des éoliennes de Sainte-Croix ou le poste des Clées). Les parties prenantes sont sollicitées de manière systématique.

## L'INNOVATION AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### Nos projets innovants et responsables

Romande Energie encourage l'intelligence collective au service de l'innovation. Quel que soit leur métier, tous les collaborateurs et les collaboratrices sont invités à faire naître et évoluer les projets innovants du Groupe.

### Trois types d'innovation

Romande Energie s'emploie activement depuis de longues années à innover dans la création de valeur et la prise en compte des enjeux environnementaux. Elle compte trois types d'innovation :

1. **L'innovation disruptive représente le pilier de croissance de demain** et vise à explorer et faire émerger les potentiels sur de nouveaux périmètres d'activité pour Romande Energie. Ce type d'innovation a le rôle de définir le métier de demain pour s'adapter et répondre aux défis technologiques, économiques, sociaux et environnementaux.  
→ **Exemples** : Décarbonons et REél (Réseau en Equilibre Local).
2. **L'innovation adjacente** utilise les compétences ou actifs clés du Groupe en levier pour la création de nouvelles propositions de valeur pour nos partenaires. Ce type d'innovation a le rôle de transformer et d'accélérer l'évolution du métier et de sa capacité d'innovation. L'innovation adjacente permet d'accéder à de nouveaux périmètres de création de valeur dans un contexte de risque plus réduit que l'innovation disruptive.  
→ **Exemples** : HaaS (Home as a Service) et Click&Charge.
3. **L'innovation incrémentale** accompagne les modèles d'affaires actuels du Groupe sur le chemin de leur évolution ou transformation. Ce type d'innovation ambitionne d'assister le métier d'aujourd'hui dans son évolution et de lui donner les outils pour réaliser des innovations en autonomie de manière à répondre aux demandes des clients et d'autres parties prenantes toujours

### Approche inclusive pour la création de nouvelles solutions à destination des parties prenantes

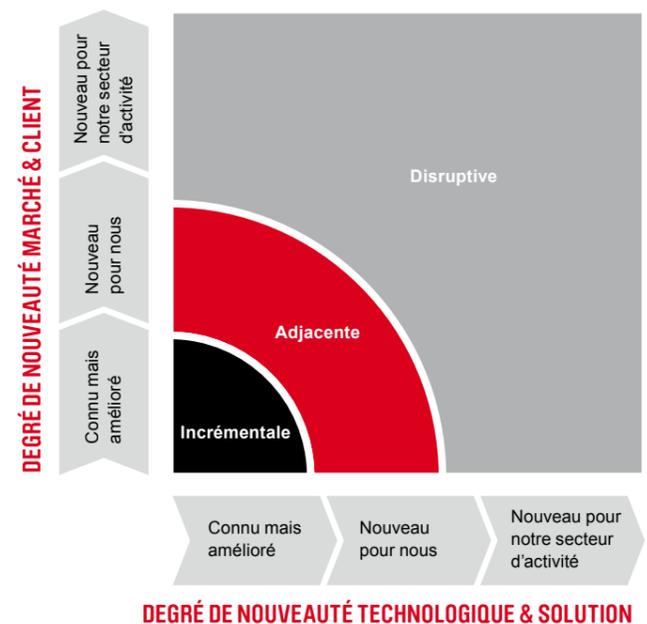
Romande Energie fait partie de différents groupes de travail avec l'AES, l'EiCom, Swissgrid et ESTI Collaborateurs, pour prendre en compte les différents avis des parties prenantes internes ou externes au Groupe. Un partenariat public-privé a été créé entre Romande Energie et la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud visant la transition énergétique. Romande Energie a un fort impact territorial avec 300 communes desservies et une collaboration avec les collectivités territoriales. L'approche SMI (Système de management intégré) orientée clients a pour but de répondre à leurs attentes. Toutes les plaintes de la part de clients sont traitées et plusieurs enquêtes sont réalisées chaque année. De plus, Romande Energie a réalisé en 2020 un workshop avec des représentants de toutes les parties prenantes sur le thème « Vision de la Suisse romande décarbonée en 2040 ».

en évolution. L'innovation incrémentale permet de redéfinir ou d'ajuster la proposition de valeur de l'activité et d'accélérer sa capacité dans le marché. Elle est propice à une participation active des collaborateurs-trices.

→ **Exemples** : Smart City, CES (Contracting Energie Solaire), Asset PV et Efficience énergétique.

Ces types d'innovation apportent un degré de nouveauté tant pour les clients, pour Romande Energie et notre secteur d'activité comme présenté dans la figure suivante.

### Innovation et degré de nouveauté technologique, marché et client



## L'INNOVATION ET LA RESPONSABILITÉ AU CŒUR DE NOS PROJETS

Romande Energie a une forte volonté d'intégrer l'approche *triple bottom line* avec les trois piliers RSE pour le pilotage de chaque projet. Nous présentons ci-après quelques exemples de nos projets innovants et responsables.



### 1 LE PREMIER PARC SOLAIRE FLOTTANT EN MILIEU ALPIN AU MONDE A REÇU LE WATT D'OR 2021 DÉCERNÉ PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DE L'ÉNERGIE

- **Contexte** : en étroite collaboration avec la Commune de Bourg-St-Pierre et avec le soutien de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), Romande Energie a mis en place le premier projet de parc solaire flottant en milieu alpin sur le lac des Toules. En ce moment, l'entreprise analyse les résultats de la phase pilote avant de décider sur des critères financiers, environnementaux et techniques l'extension du parc afin de couvrir à terme près d'un tiers du lac pour fournir de l'électricité à environ 2'200 ménages.
- **Caractéristiques du projet** : le projet est mené en trois étapes, dont les deux premières ont déjà été réalisées : (1) études de faisabilité ; (2) mise en service d'un projet de démonstration, pour vérifier la faisabilité technique et financière du parc solaire flottant ; (3) si les résultats obtenus sont favorables, construction du parc solaire flottant d'envergure. Les conditions extrêmes auxquelles fait face l'installation située à 1'810 mètres d'altitude représentent un défi important. En le relevant, Romande Energie se positionne comme pionnière mondiale dans ce domaine.
- **Impact sociétal et environnemental** : avec 2'240 m<sup>2</sup> de panneaux, ce parc flottant produit environ 800'000 kWh/an pour couvrir la consommation annuelle de 2'200 ménages.



### 2 DIGITAL & INNOVATION : LE NOUVEAU CATALYSEUR D'INNOVATION DU GROUPE

- **Contexte** : lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'Unité Digital & Innovation regroupe désormais toutes les activités ayant pour vocation de catalyser et d'accélérer l'innovation et la transformation digitale du Groupe. Cela couvre spécifiquement notre Digital factory – systèmes d'information, *data factory*, académie digitale et Lab innovation – les activités de marketing & communication, ainsi que le pilotage de nos systèmes de management et de processus.
- **Caractéristiques** : cette nouvelle entité organisationnelle est dédiée à la transformation culturelle, technologique et relationnelle induite par la transformation digitale de l'entreprise. La valorisation des données a été renforcée au bénéfice tant de l'entreprise que de nos clients, en mutualisant au sein d'une nouvelle data factory les compétences développées dès 2017 par le Smart Lab et nos équipes IT, et complétées par une expertise spécifique. Le Lab sis à l'EPFL est devenu dès 2020 un incubateur, un catalyseur et un diffuseur d'innovation dans sa globalité pour toute l'entreprise. L'académie digitale agit sur la dimension culturelle du changement de paradigme qu'imposent notamment la mise en pratique des démarches agiles et celle du design thinking.
- **Impact sur les parties prenantes** : l'Unité Digital & Innovation fonctionne comme un écosystème permettant de distribuer la connaissance auprès des parties prenantes clés. Elle propose un accompagnement ciblé et se veut force de proposition pour ancrer le Groupe dans les pratiques digitales et projeter ses ambitions.
- **Impact sociétal et environnemental** : l'Unité Digital & Innovation est un facilitateur qui aide le Groupe à répondre plus rapidement aux nouvelles opportunités de business liées aux énergies renouvelables ayant donc un fort impact environnemental. Avec ce projet, l'impact de l'innovation couvre désormais un périmètre plus large des métiers et conduit à des transformations internes de l'entreprise dans le sens d'une transformation culturelle et d'ouverture vers l'innovation.



### 3 «CLICK & CHARGE» : LA RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ACCESSIBLE À TOUS

- **Contexte** : les véhicules électriques ou hybrides constituent une part toujours plus importante des ventes de véhicules en Suisse. Dans ce contexte, Romande Energie propose un concept nouveau en Suisse romande simplifiant l'accès à la mobilité électrique pour les locataires et propriétaires, grâce à la mise en place d'infrastructures de recharge électrique dans les parkings.
- **Caractéristiques** : Romande Energie propose un concept innovant qui permet à tout propriétaire ou gérant d'immeubles avec parking, de pré-équiper son bien d'une infrastructure de recharge, offrant la flexibilité et la réactivité nécessaires pour répondre aux besoins des occupants du parking, détenteurs ou futurs acquéreurs de véhicules électriques. Le propriétaire du bien souscrit gratuitement au service de recharge. Romande Energie procède, à ses frais, aux travaux de pré-équipement nécessaires, puis les locataires ou copropriétaires peuvent souscrire au service «Click & Charge» grâce à une plateforme digitale. Romande Energie installe alors une borne directement sur leur place de parking, tout en assurant l'exploitation et le dépannage.
- **Impact sur les parties prenantes** : cette offre répond directement aux besoins des locataires ou propriétaires d'immeubles, et indirectement à l'essor des ventes de véhicules électriques ou hybrides.
- **Impact social et environnemental** : par l'accès facile à une infrastructure de recharge électrique dans le parking de l'immeuble, ce projet encourage les locataires et propriétaires à acquérir des véhicules électriques ou hybrides, et à participer activement aux enjeux écologiques.



### 4 RÉÉL (RÉSEAU EN ÉQUILIBRE LOCAL)

- **Contexte** : en ligne avec la Stratégie énergétique 2050, REél répond au double objectif d'intégrer dans le réseau électrique les sources d'énergies renouvelables et les besoins de la mobilité électrique. Le projet bénéficie du soutien de l'Office fédéral de l'énergie, de la Direction générale de l'environnement de l'Etat de Vaud ainsi que de la Commune d'Aigle, qui renforce ainsi son statut de « Cité de l'énergie ». Le projet a débuté en 2017 et se poursuivra jusqu'en 2022 sur plusieurs sites de Romande Energie.
- **Caractéristiques** : en 2020, Romande Energie et le centre de compétences SCCER-FURIES ont installé avec Leclanché une batterie test de stockage de taille industrielle à Aigle. La production d'énergie solaire étant par définition variable, cette technologie de batterie permettra de reporter la consommation en soirée de l'excédent de production diurne. Longue de 12 mètres, d'une capacité de 2,5 MWh et d'une puissance de 2 MW, cette batterie lithium-ion permettra d'optimiser l'utilisation locale de l'abondante production solaire de la région. De plus, l'entreprise suisse GOFAST utilisera ce type de batterie pour créer une station de recharge rapide pour véhicules électriques qui offrira, à terme, 24 places de recharge rapide pour une puissance totale de 1,8 MW.
- **Impact sur les parties prenantes** : les bornes de recharge rapide de GOFAST, compatibles avec toutes les marques de véhicules, permettront aux utilisateurs d'enregistrer jusqu'à 200 km d'autonomie, le temps d'une simple pause-café. De plus, le projet est important pour les chercheurs car il doit apporter des éclairages concernant l'amélioration du système de gestion et de surveillance du réseau électrique, ainsi que l'interaction entre les différents niveaux de réseau et les installations de production. Il servira aussi à la sensibilisation du grand public aux technologies de la transition énergétique.
- **Impact social et environnemental** : REél représente une étude participative, écologique et sociétale visant à démontrer l'efficacité et la viabilité future des Energy-HUB, gérés par leurs propriétaires grâce à des technologies de contrôle intelligentes. Les enseignements du projet doivent permettre une gestion optimale du cycle de seconde vie des batteries de récupération de l'industrie automobile (étape avant le recyclage des ressources minières).





## 5 « JARDIN SOLAIRE » : DE LA PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE À PORTÉE DE TOUS

- **Contexte** : pensé comme une grande centrale solaire participative, « Jardin Solaire » permet aux consommateurs-trices de devenir producteurs-trices d'énergie solaire locale, sans installer de panneaux sur leur toit. Le tout en déduisant l'énergie produite de leur facture d'électricité. Forte d'une première expérience réussie à Mont-sur-Rolle en 2019, Romande Energie élargit cette belle expérience en 2020 et propose un projet à Etagnières (VD).
- **Caractéristiques** : les clients peuvent faire l'acquisition de panneaux solaires sur un toit autre que le leur et ainsi produire localement de l'énergie renouvelable. La production de ces panneaux offre une alimentation locale et exclusivement solaire dont le montant des kilowattheures (kWh) produits est déduit de la facture d'électricité de l'acqureur.
- **Impact sur les parties prenantes** : « Jardin Solaire » répond aux attentes de locataires et propriétaires désireux de pouvoir s'impliquer activement dans la transition énergétique.
- **Impact sociétal et environnemental** : plus de 1'000 panneaux, soit une surface de 1'700 m<sup>2</sup>, devraient trouver preneurs d'ici au printemps 2021 pour permettre la construction d'un important parc solaire sur le *Domaine de la Petite Chamberonne* de M. Bertrand Pittet, agriculteur à Etagnières.

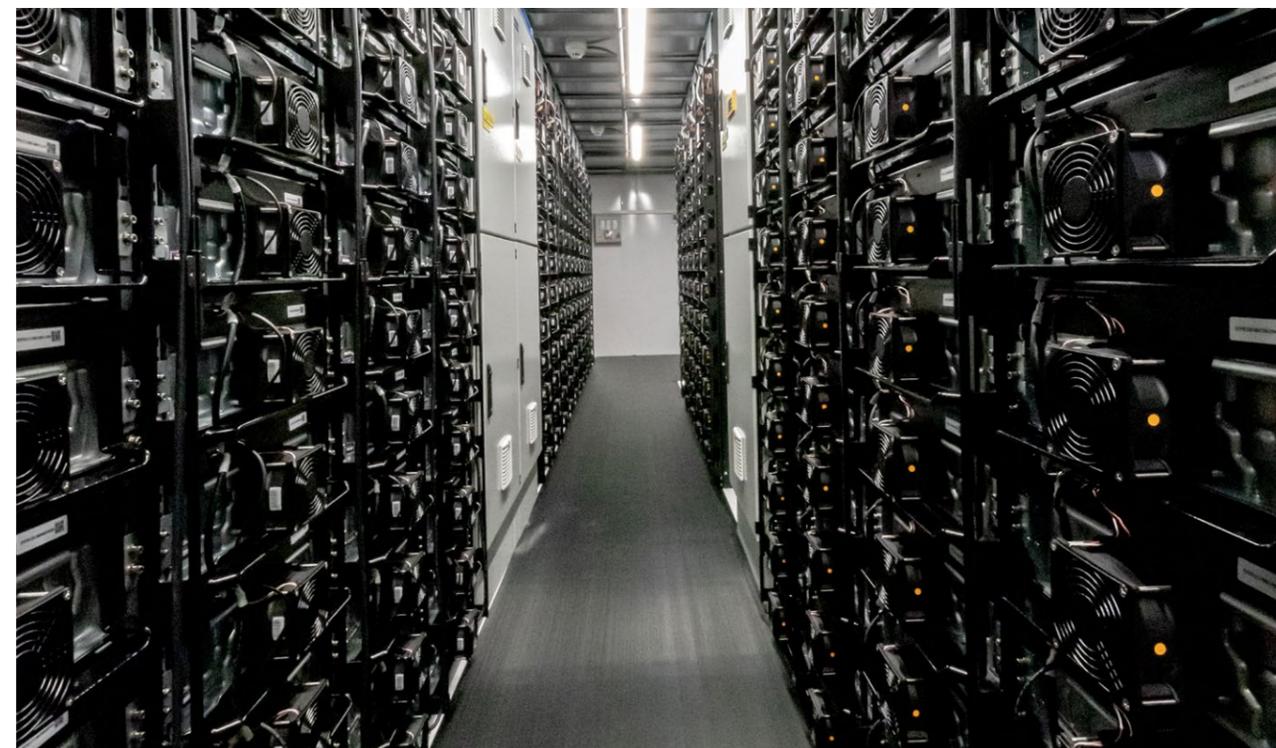


## 6 HOME AS A SERVICE: LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES MAISONS INDIVIDUELLES

- **Contexte** : 25% des logements romands sont des maisons individuelles qui représentent 38% de la consommation électrique. La maison individuelle joue un rôle important dans la transition énergétique :
  - Une **pompe à chaleur** à géothermie réduit d'un facteur de 4 (gaz naturel) à 6 (mazout) les émissions de CO<sub>2</sub> liées au chauffage
  - La **production photovoltaïque agrégée** des villas individuelles en Suisse romande pourrait atteindre la puissance d'une centrale nucléaire
  - Les **véhicules électriques** peuvent réduire significativement les émissions de CO<sub>2</sub> liées à la mobilité
  - La **rénovation de l'enveloppe thermique** joue également un rôle extrêmement important pour les bâtiments de plus de trent ans
- **Caractéristiques** : Romande Energie souhaite accélérer la transition énergétique des maisons individuelles en proposant aux propriétaires des services complets qui les accompagnent tout au long de leur parcours. Romande Energie propose un service en ligne qui facilite la comparaison et la prise de décision pour remplacer son chauffage par une pompe à chaleur. En quelques clics seulement, les propriétaires peuvent obtenir un devis gratuit. Afin de soutenir au maximum ces investissements, ils peuvent également profiter d'une offre en location, permettant ainsi de réduire significativement les montants à investir. Le fait de l'associer à des panneaux solaires donne aux propriétaires de maison individuelle la possibilité de maximiser leur production propre et de se chauffer efficacement avec de l'énergie d'une source renouvelable.
- **Impact sur les parties prenantes** : cette offre transforme l'expérience des propriétaires face à la complexité du passage d'un chauffage aux énergies fossiles vers une source de chaleur efficace et qui peut être 100% renouvelable avec le bon mix d'électricité. Les propriétaires sont accompagnés et trouvent des réponses simples aux défis et grandes interrogations en lien avec la transition énergétique de leur maison et la réduction de leur empreinte carbone.
- **Impact social et environnemental** : en facilitant le passage d'une chaudière à mazout vers un chauffage qui peut être alimenté par de l'énergie propre autoproduite, ce projet encourage la transition énergétique d'un quart des logements romands. Chaque chaudière à mazout échangée réduit les émissions de CO<sub>2</sub> et participe à l'atteinte des objectifs 2050 de la Confédération.

# FOCUS SUR NOTRE RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE

La responsabilité numérique fait partie intégrante de notre gouvernance et s'intègre dans nos trois piliers RSE. Romande Energie travaille activement à la refonte digitale de tous ses services.



L'objectif du Groupe est d'offrir aux clients, collaborateurs-trices et parties prenantes toute l'agilité digitale nécessaire afin que la transition numérique soit un facteur d'innovations raisonnées et durables. Romande Energie s'engage afin que sa transformation numérique prenne en compte des critères éthiques, sociétaux et environnementaux clairement définis en termes de transparence de l'utilisation des données par l'IA ou de la gestion environnementale de ses data centers.

Précurseurs sur les questions d'éthique numérique, les experts de Romande Energie font partie de groupes de recherche et de réflexion en Suisse romande sur ces sujets. De plus, une charte d'éthique numérique du Groupe est en cours de conception.

### Notre gouvernance numérique

Romande Energie dispose d'une Unité de Support Digital & Innovation (USD), véritable activateur de la transformation numérique. Ce département soutient les métiers du Groupe dans

leur transformation digitale et amène le savoir nécessaire en matière de culture, de méthodologie et de potentiel technologique pour affronter la complexité de notre nouvelle ère.

Cette unité assure auprès du Conseil d'administration et des collaborateurs-trices la transmission de connaissances nécessaires afin de vulgariser les enjeux autour de la donnée et le potentiel des nouvelles technologies.

L'Unité de Support Digital & Innovation veille également à construire et à maintenir un lien fort avec le client, en prônant la centricité de ce dernier, en intégrant son respect et son intérêt tout au long du développement de nos produits et services. Ainsi, ce pôle d'innovation, dont la charte est actuellement en construction, intègre les aspects éthiques dans toutes ses réflexions.

### Nos engagements pour la transparence numérique

L'US Digital & Innovation de Romande Energie a effectué un travail considérable en 2020 afin de mettre en place un processus d'opt-in

(principe par lequel un individu donne son consentement préalable et explicite avant que ses données puissent être utilisées) en parfaite adéquation avec les contraintes légales suisses (LPD, OApEI). Ce travail a conduit le Groupe à prendre des engagements en ce qui concerne les données sensibles à caractère personnel. Romande Energie s'engage à protéger ces données en interne par des mécanismes de pseudonymisation, à garantir à ses clients un accès sécurisé et authentifié à leur profil et à garantir qu'aucune manipulation de ces données ne soit possible sans un consentement libre et éclairé de la part du client.

- Un document d'opt-in a été rédigé avec des experts en protection de la donnée et des juristes. Ce document répond à toutes les exigences légales telles que : la licéité, la proportionnalité et la clarté de la finalité.
- Ce document d'opt-in, à ce stade, ne couvre que les activités de gestion du réseau de distribution. Par conséquent, les finalités visées sont au service d'une meilleure gestion et exploitation du réseau.
- Ce document stipule explicitement un engagement à ne pas transmettre les données à des tiers.
- Quant à la sécurité physique de la donnée, elle est garantie par l'application d'une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) alignée sur la norme ISO 27001 (standard reconnu mondialement pour la gestion de la sécurité de l'information).

Afin d'améliorer encore ce process, l'USD participe activement à plusieurs travaux de recherche sur l'anonymisation des données.

#### Notre engagement pour une utilisation responsable de l'IA

Concernant l'IA et les algorithmes, les législations abordant les questions éthiques et sociétales sont en cours de construction en

Suisse comme au sein du Groupe. L'Unité de Support Digital et Innovation de Romande Energie a été invitée à participer à un think tank romand, CODE\_IA, composé de juristes et d'ingénieurs de l'IA pour débattre et proposer des réflexions sur ce sujet.

Romande Energie reste convaincue qu'une IA de confiance et responsable au service de notre société est possible. Bien souvent, ce n'est pas tant la technologie qui est en cause, mais les intentions sous-jacentes. Un exemple significatif est celui des algorithmes utilisés dans certaines universités américaines pour détecter les étudiants ayant le moins de chances de réussir. Alors que certaines universités utilisent ces algorithmes pour se débarrasser de ces étudiants à risque et préserver leur ranking, d'autres utilisent ces mêmes algorithmes pour apporter l'aide nécessaire et leur éviter l'échec.

#### La gestion de l'impact environnemental de notre data center

Le Groupe Romande Energie est conscient de l'impact environnemental de son data center. Des analyses ont été menées afin d'en diminuer la consommation d'énergie et d'en améliorer l'efficacité. L'installation d'une allée froide au milieu des serveurs et l'intégration systématique d'une composante « consommation d'énergie » dans les appels d'offres de matériel sont des exemples concrets de mesures mises en place afin de diminuer notre impact environnemental.

En complément, Romande Energie a fait appel à l'antenne GreenIT de l'EPFL et le Zero Emission Group afin de participer à une étude comparative européenne et analyser notre système d'information. Cette étude donnera accès aux informations du club GreenIT.fr et permettra d'obtenir un rapport détaillé ainsi que des recommandations. Cet engagement est prévu pour l'année 2021.

C'est dans cet esprit que Romande Energie soutient l'Ecole 42 Lausanne qui vise à enseigner aux étudiants l'usage d'un code minimisant la consommation machine des ordinateurs tout en proposant un concept d'apprentissage inédit.

## GESTION DES RISQUES

Les principes de la politique de gestion des risques sont définis par le Conseil d'administration. Sur cette base, le Comité de direction a la responsabilité de maîtriser les risques selon la politique décidée. Le service de Risk Management s'assure de sa mise en œuvre au quotidien et présente un reporting semestriel à la direction et annuel au Conseil d'administration ou, plus souvent, en fonction de l'évolution des risques. Ceux-ci sont identifiés et répertoriés en collaboration entre le Conseil d'administration, la direction, les différents services et l'équipe du Risk Management.

En ce qui concerne les risques spécifiques liés à la gestion de l'énergie, un comité ad hoc se réunit, en principe, une fois par mois et un reporting est présenté tous les trimestres au Conseil d'administration.

Le comité Finances et Audit préavise les deux rapports susmentionnés à l'intention du Conseil d'administration. Les risques financiers, y compris ceux qui sont liés au portefeuille énergie, sont gérés à l'aide de limites.

Les risques opérationnels sont suivis individuellement dans le but d'en diminuer la probabilité et les impacts en cas de réalisation. L'évaluation de ces risques repose sur des estimations effectuées avec des spécialistes, ainsi que sur des données historiques.

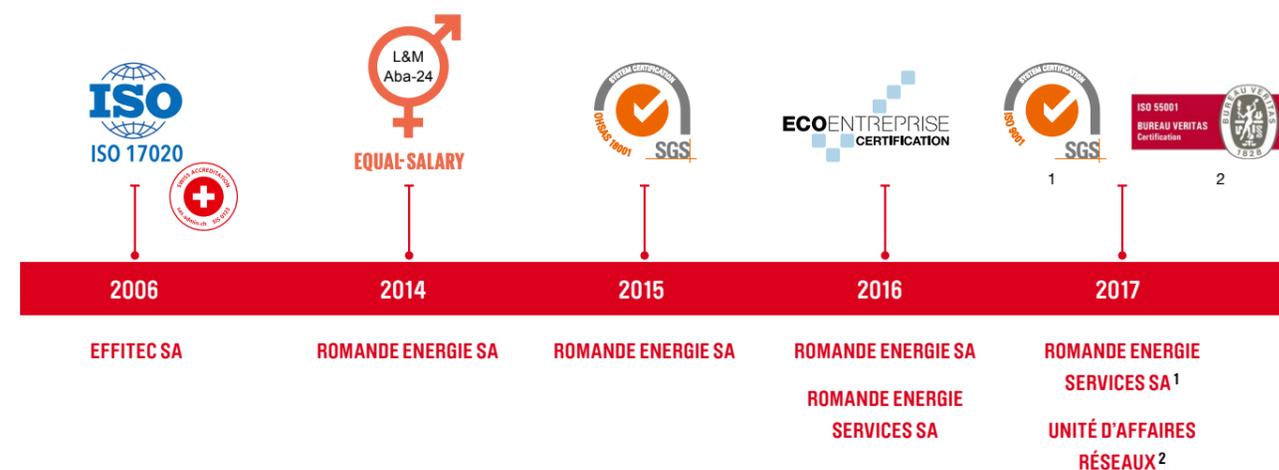
## CERTIFICATIONS DU GROUPE ROMANDE ENERGIE

Le Groupe Romande Energie et ses sociétés-filles ont une longue tradition d'excellence opérationnelle. Afin de mieux répondre aux attentes de ses client-e-s et partenaires, le Groupe déploie un système de management intégrant la qualité, la santé et la sécurité de ses collaborateurs-trices, le développement durable et la responsabilité sociétale. Romande Energie valorise son système de management en visant l'obtention de certifications pour :

- mieux accéder aux marchés en répondant aux attentes et exigences de la clientèle ;
- améliorer sa performance interne grâce à l'amélioration continue ;
- manifester son engagement pour les enjeux sociétaux à travers une ambition affirmée autour des trois piliers du développement durable : économique, environnemental et sociétal.

### DES CERTIFICATIONS OBTENUES AU FIL DU TEMPS

Le Système de Management Intégré (SMI) est déployé dans les entreprises du Groupe Romande Energie depuis plusieurs années. A géométrie variable, ce système est certifié OHSAS 18001 (ISO 45001 depuis début 2021), EcoEntreprise, ISO 9001 et ISO 55001. Il est déployé dans les entreprises de notre Groupe depuis 2015 selon les illustrations ci-dessous.



# GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

# 3



Au sein de Romande Energie, le gouvernement d'entreprise est guidé par les valeurs phares que sont la transparence et la loyauté. Cette approche est de nature à créer de la confiance auprès de l'ensemble de nos parties prenantes. Les principes de gouvernement d'entreprise de Romande Energie aspirent en outre à soutenir une profitabilité durable et à protéger les intérêts de nos actionnaires, clients et partenaires.

## 1 STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

L'essentiel de l'activité du Groupe réside dans la production, la distribution, la vente d'énergie électrique et thermique, ainsi que les services énergétiques.

### 1.1.1 Structure opérationnelle du Groupe Romande Energie

Au 31 décembre 2020, la structure opérationnelle du Groupe Romande Energie était composée de trois domaines opérationnels, à savoir l'Unité d'Affaires Réseaux, les Unités d'Affaires Solutions Energie et Romande Energie Services, ainsi que de trois unités de support, à savoir l'Unité de Support Finance et Services, l'Unité de Support Ressources humaines et l'Unité de Support Digital et Innovation. L'organigramme du Groupe se présente comme illustré ci-contre.

### 1.1.2-1.1.3 Structure juridique du Groupe Romande Energie

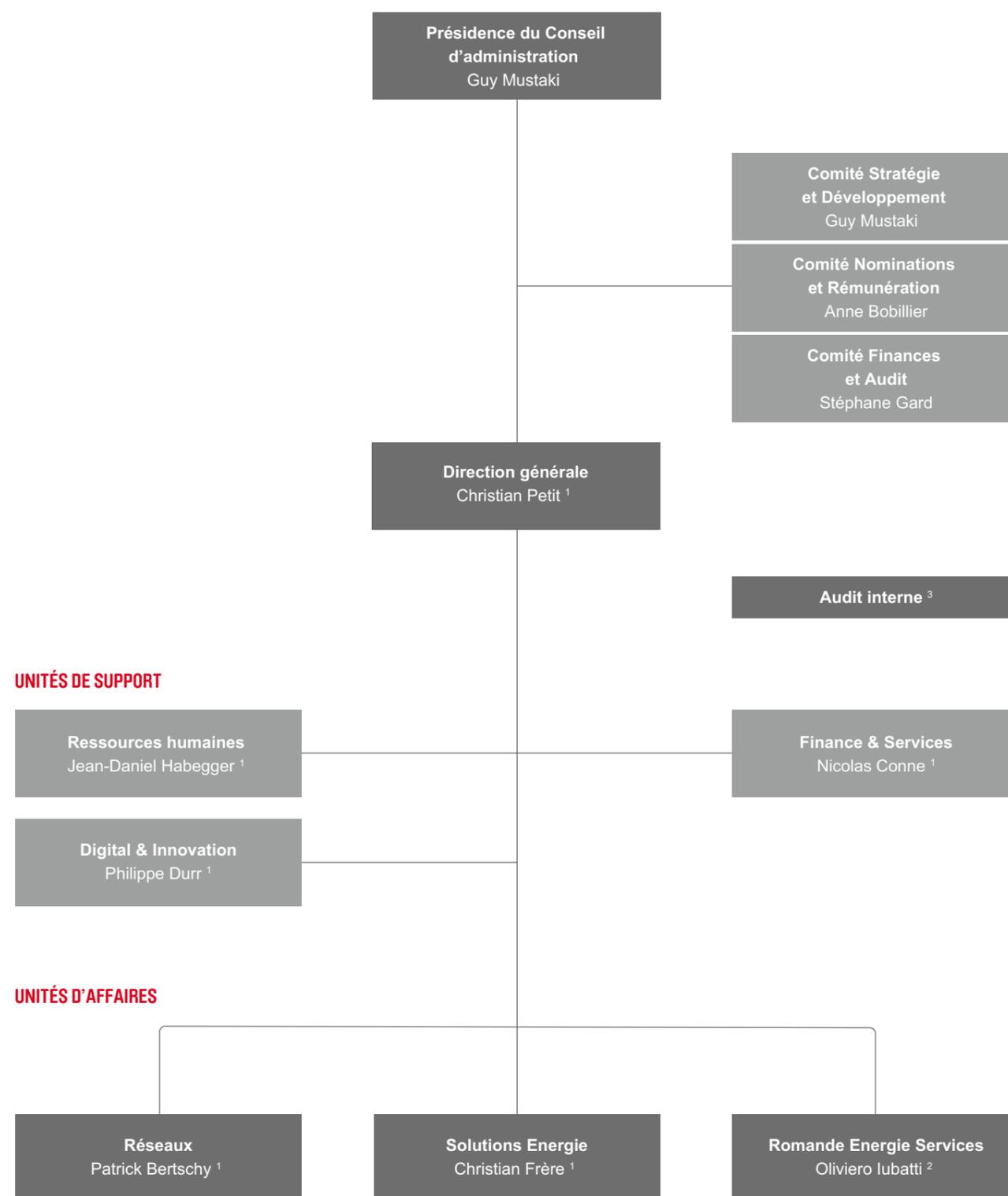
Romande Energie Holding SA, dont le siège se situe rue de Lausanne 53, CH-1110 Morges, est la société mère du Groupe Romande Energie. Ses titres sont cotés à la SIX Swiss Exchange, à Zurich, sous le numéro de valeur 2.560.733 et le code ISIN CH 0025607331. Elle a été fondée en 1901 sous la

raison sociale de Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe. Elle a été cotée dès ses origines à la Bourse de Lausanne. Après déduction des actions propres détenues, sa capitalisation boursière était de CHF 1 160 millions au 31.12.2020. Romande Energie Holding SA n'a pas d'activité opérationnelle. Elle est la seule société du Groupe dont les titres sont cotés en bourse. La liste des sociétés qui font partie du périmètre de consolidation de Romande Energie Holding SA au 31.12.2020 figure dans la note 24 de l'annexe aux comptes consolidés, en page 99 du présent document.

Le Groupe Romande Energie satisfait aux prescriptions légales et réglementaires applicables en Suisse en matière de gouvernement d'entreprise. Le présent rapport sur le gouvernement d'entreprise est conforme à la Directive du 20 juin 2019 concernant les informations relatives à la « Corporate Governance » de SIX Exchange Regulation, dont il reprend la numérotation. Il tient en outre compte du Code suisse des bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise (édition 2016). Des informations supplémentaires sont contenues dans le rapport sur les rémunérations (ci-après, p. 62 et suivantes). Sauf indication contraire, les informations qui suivent se rapportent à la situation qui prévalait au 31 décembre 2020.

## Organigramme opérationnel du Groupe

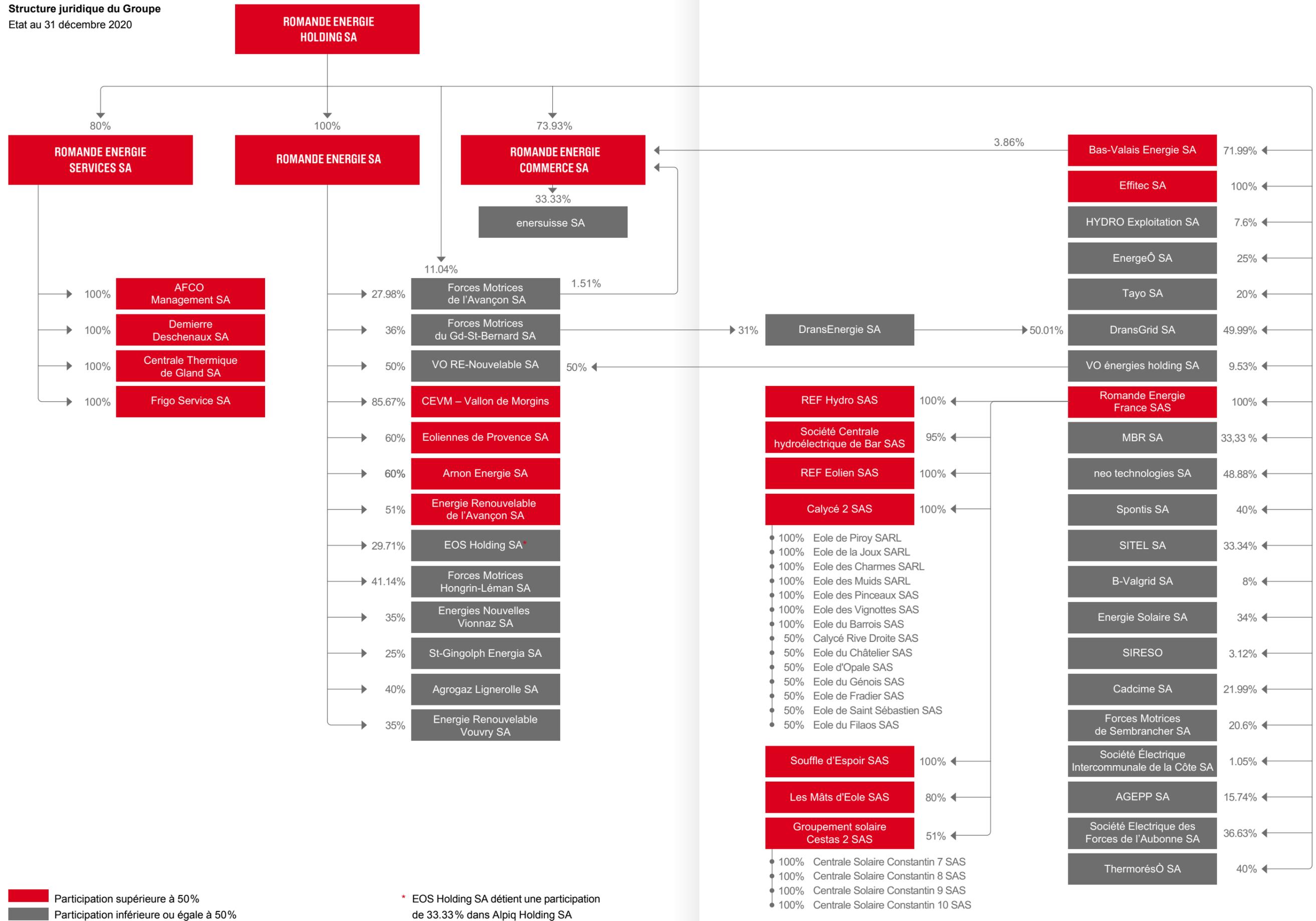
Etat au 31 décembre 2020



<sup>1</sup> Membre de la Direction générale

<sup>2</sup> Membre de la Direction générale jusqu'au 30 juin 2020

<sup>3</sup> La fonction Audit interne rapporte fonctionnellement au comité Finances et Audit et administrativement à l'Unité de Support Finance et Services



■ Participation supérieure à 50%  
■ Participation inférieure ou égale à 50%

\* EOS Holding SA détient une participation de 33.33% dans Alpiq Holding SA

**ROMANDE ENERGIE HOLDING SA**

Société faitière du Groupe Romande Energie, dont les titres sont cotés à la Bourse SIX Swiss Exchange, à Zurich. Détention de participations, d'immeubles et de droits de la propriété immatérielle

**ROMANDE ENERGIE SA**

Société opérationnelle du Groupe. Production hydraulique conventionnelle d'électricité, autres types de production d'électricité et de chaleur, détention et gestion de réseaux de distribution d'électricité et de chaleur, gestion de portefeuilles d'énergie et fourniture de services aux sociétés du Groupe, ainsi que commercialisation d'énergie thermique

**ROMANDE ENERGIE COMMERCE SA**

Société de partenaires. Commercialisation d'électricité, gestion de la clientèle des gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) partenaires, fourniture des prestations de marketing et de vente aux sociétés du Groupe

**ROMANDE ENERGIE SERVICES SA**

Etude et réalisation d'installations de pompes à chaleur, solaire thermique, solaire photovoltaïque, chauffage à distance, ventilation, climatisation, domotique, télécom, IT, illuminations et éclairage public

**AFCO MANAGEMENT SA**

Société de planification, de management et de réalisation de tous travaux de construction, fourniture de services spécialisés. Promotion immobilière, achat et vente de biens immobiliers, de développement et de gestion de projet

**AGEPP SA**

Développement de projets de forage géothermique, en particulier dans la région de Lavey, exploitation de ressources géothermales, notamment par l'alimentation des Bains de Lavey, par la production d'électricité et la fourniture de chaleur à divers clients

**AGROGAZ LIGNEROLLE SA**

Détention d'une centrale de production électrique à partir de biomasse humide

**ALPIQ HOLDING SA**

Société née en 2008 du rapprochement d'Atel et EOS, ainsi que des actifs suisses d'EDF. Production électrique en Suisse et à l'étranger, trading et commercialisation d'énergie, services énergétiques

**ARNON ENERGIE SA**

Société active dans la construction et l'exploitation de la Centrale hydroélectrique de l'Arnon, le développement de toutes activités dans le domaine de l'énergie renouvelable

**B-VALGRID SA**

Détention et exploitation du réseau de distribution de haute tension du Bas-Valais

**BAS-VALAIS ENERGIE SA**

Détention de réseaux de distribution et de l'aménagement hydroélectrique du lac Tanay-Vouvry

**CALYCÉ 2 SAS**

Société par actions simplifiée de droit français. Développement de projets de parcs éoliens en France. Celle-ci détient (partiellement ou totalement) les sociétés suivantes propriétaires chacune d'un projet de parc éolien :

- Eole de Piroy Sàrl
- Eole de la Joux Sàrl
- Eole des Charmes Sàrl
- Eole des Muids Sàrl
- Eole des Pinceaux SAS
- Eole des Vignottes SAS
- Eole du Barrois SAS
- Calycé Rive Droite SAS
- Eole du Châtelier SAS
- Eole d'Opale SAS
- Eole du Génois SAS
- Eole de Fradier SAS
- Eole de Saint Sébastien SAS
- Eole du Filaos SAS

**CADCIME SA**

Détention et exploitation d'un réseau de chauffage à distance

**CENTRALE THERMIQUE DE GLAND SA**

Exploitation d'une centrale thermique

**CEVM COMPAGNIE ENERGÉTIQUE DU VALLON DE MORGINS**

Société de production, de distribution et de vente d'énergie produite à partir de déchets de bois

**DEMIERRE ET DESCHENAUX SA**

Société active dans l'exploitation d'installations électriques, d'électronique, de télécommunications et d'évolution technologique, dans tous travaux de contrôle et de mise en conformité dans le domaine de l'électricité, de l'électrotechnique, des télécommunications et de l'éclairage

**DRANSENERGIE SA**

Prestations de maintenance d'aménagements hydroélectriques et de réseaux de distribution. Prestations de services pour les tiers

**DRANSGRID SA**

Détention et exploitation de réseaux de distribution dans la région des Dranses

**EFFITEC SA**

Contrôle des installations électriques intérieures

**ENERGEÔ SA**

Société de partenaires. Développement du projet de géothermie profonde à Vinzel

**ENERGIES NOUVELLES VIONNAZ SA**

Construction et exploitation de la centrale hydroélectrique de Vionnaz (turbinage de l'eau du torrent de l'Avançon) ainsi que la conception, la construction et l'exploitation d'installations dans le domaine des énergies renouvelables

**ENERGIE RENOUVELABLE DE L'AVANÇON SA**

Construction et exploitation de la centrale hydroélectrique de Bex, située au lieu-dit « Le Glarey » (turbinage de l'eau de l'Avançon), développement de toutes activités dans le domaine de l'énergie renouvelable

**ENERGIE RENOUVELABLE VOUVRY SA**

Détention de l'aménagement hydroélectrique du Fossau

**ENERGIE SOLAIRE SA**

Solutions solaires thermiques et panneaux climatiques

**ENERSUISSE SA**

Société qui a pour objet de fournir tous les services nécessaires à la gestion et à la relation client

**EOLIENNES DE PROVENCE SA**

Partenariat avec la Ville de Zurich (ewz). Développement d'un projet de parc éolien en Provence

**EOS HOLDING SA**

Gestion de la participation Alpiq. Détention de participations à des sociétés actives en France, en Allemagne et au Portugal dans la production éolienne et solaire

**FORCES MOTRICES DE L'AVANÇON SA**

Détention et gestion de réseaux de distribution, détention et exploitation des aménagements hydroélectriques de La Peuffeyre-Sublin et Benjamine

**FORCES MOTRICES DE SEMBRANCHER SA**

Détention d'un aménagement hydroélectrique sur la Dranse

**FORCES MOTRICES HONGRIN-LÉMAN SA**

Détention de l'aménagement de pompage-turbinage d'Hongrin-Veytaux

**FRIGO SERVICE SA**

Vente, installation et fourniture de divers services dans les domaines de la réfrigération professionnelle

**GROUPEMENT SOLAIRE CESTAS 2 SAS**

Société par actions simplifiée de droit français. Détention de différentes sociétés actives dans la production d'énergie solaire à savoir :

- Centrale solaire Constantin 7 SAS
- Centrale solaire Constantin 8 SAS
- Centrale solaire Constantin 9 SAS
- Centrale solaire Constantin 10 SAS

**HYDRO EXPLOITATION SA**

Prestations de maintenance d'aménagements hydroélectriques

**LE SOUFFLE D'ESPOIR SAS**

Production d'électricité éolienne

**LES MÂTS D'EOLE SAS**

Production d'électricité éolienne

**MBR SA**

Rapprochement des communes de Masongex et Bex, pour l'utilisation de la force hydraulique du Rhône. Construction d'un palier hydroélectrique et exploitation des installations y relatives

**NEO TECHNOLOGIES SA**

Société informatique commune à Romande Energie, Ville de Lausanne et Commune de Lutry

**REF EOLIEN SAS**

Société par actions simplifiée de droit français. Détention de parcs éoliens à Ploudalmézeau, Finistère, et Pluzunet, Côtes-d'Armor

**REF HYDRO SAS**

Société par actions simplifiée de droit français. Détention d'un aménagement hydroélectrique sur l'Ubaye, Alpes-de-Haute-Provence et de six aménagements hydroélectriques en Bourgogne, dans les Ardennes et dans le Midi

**ROMANDE ENERGIE FRANCE SAS**

Société par actions simplifiée de droit français. Détention et acquisition de participations dans des sociétés de production électrique renouvelable en France

**SIRESO SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT DE SUISSE OCCIDENTALE SA**

Détention, administration et participations dans des entreprises suisses actives dans le domaine de l'énergie et de l'électricité, permettant ainsi la représentation (directe ou indirecte) d'intérêts (majoritairement publics) de la Suisse occidentale (soit des cantons et des communes de Genève, Vaud, Fribourg, Valais, Neuchâtel et du Jura) au sein d'entreprises suisses actives dans le domaine de l'énergie et de l'électricité

**SITEL SA**

Société contrôlée par UPC cablecom Sàrl. Détention de téléseaux et multimédias

**SOCIÉTÉ CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE BAR SAS**

Société par actions simplifiée de droit français. Concession hydroélectrique dans le Massif central

**SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE DES FORCES DE L'AUBONNE SA**

Détention et exploitation de réseaux de distribution et de l'aménagement hydroélectrique sur l'Aubonne, commercialisation d'énergie électrique, installations électriques intérieures et multimédias

**SOCIÉTÉ DES FORCES MOTRICES DU GRAND-ST-BERNARD SA**

Détention de l'aménagement hydroélectrique du lac des Toules-Pallazuit (VS)

**SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA CÔTE SA**

Détention et exploitation de réseaux de distribution, commercialisation d'énergie électrique et chaleur, installations intérieures et multimédias

**SPONTIS SA**

Société commune à Romande Energie, Groupe E et Ville de Lausanne. Standardisation, supply chain et gestion de la logistique pour ses partenaires

**ST-GINGOLPH ENERGIA SA**

Exploitation de la force hydraulique du réseau d'eau potable de St-Gingolph

**TAYO SA**

Produits et services digitaux, en particulier dans le secteur de l'immobilier en Suisse et à l'étranger

**THERMORÉSÔ SA**

Commercialisation en gros et au détail en Suisse d'énergie thermique et d'autres fluides (gaz et autres énergies, télécommunication, etc.) provenant de sources renouvelables, en particulier de sites d'énergie géothermique; commercialisation de toutes prestations de services dans les domaines considérés comme renouvelables

**VO ÉNERGIES HOLDING SA**

Détention et exploitation de réseaux de distribution et d'aménagements hydroélectriques sur la Jougne et l'Orbe, commercialisation d'énergie électrique, réseau de distribution de gaz naturel, installations électriques intérieures et multimédias

**VO RE-NOUVELABLE SA**

Joint-venture avec VOénergies. Détention et développement d'ouvrages de production à partir de nouvelles énergies renouvelables

## 1.2 Actionnaires importants

Il est rappelé qu'une convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques lie l'Etat de Vaud, la Banque Cantonale Vaudoise, 119 communes vaudoises et SIE SA (Service intercommunal de l'électricité) par un droit de préemption réciproque sur leurs actions. Ces actionnaires détiennent 55,33% du capital et des voix liées à l'entier du capital.

Au 31 décembre 2020, les actionnaires importants suivants étaient inscrits au registre des actions de Romande Energie Holding SA:

au 31 décembre 2020		
Etat de Vaud *	440047 actions*	38.60 %
Romande Energie Holding SA, Morges	113685 actions	9.97 %
Groupe E SA, Fribourg	71899 actions	6.31 %
Crédit Suisse Fondation de placement SA, Zurich	45247 actions	3.97 %
Banque Cantonale Vaudoise */***, Lausanne	34731 actions	3.05 %
Commune de Lausanne *	34454 actions	3.02 %
Autres actionnaires */**	399937 actions	35.08 %
<b>Total</b>	<b>1 140 000 actions</b>	<b>100.00 %</b>

\* Liés par la convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques

\*\* Dont 180'869 actions liées par la convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques

\*\*\* Dont 9'900 actions liées par la convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques

Aucune annonce relative à la publicité des participations n'a été publiée au cours de l'exercice sous revue. Les publications éventuelles peuvent être consultées sur la page Internet de l'Instance pour la publicité des participations suivante:

<https://www.six-exchange-regulation.com/fr/home/publications/significant-shareholders.html>

## 1.3 Participations croisées

Romande Energie Holding SA n'a pas connaissance de participations croisées, de part et d'autre, dépassant 5% du capital ou de l'ensemble des actions avec droit de vote. En particulier, elle ne détient pas d'actions de ses actionnaires importants, soit Groupe E SA, à Fribourg, et Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne. Elle n'a pas non plus de représentations réciproques dans les conseils d'administration de sociétés cotées. Il sied toutefois de préciser que Romande Energie SA, société filiale de Romande Energie Holding SA, détient une participation de 29,71% dans EOS Holding SA, laquelle détient 33,3% d'Alpiq Holding SA. Monsieur Guy Mustaki, Président du Conseil d'administration de Romande Energie Holding SA, est président du Conseil d'administration d'EOS Holding SA. Monsieur Stéphane Gard, membre du Conseil d'administration de Romande Energie Holding SA, est membre du Conseil d'administration d'EOS Holding SA. Monsieur Jean-Yves Pidoux, membre du Conseil d'administration d'EOS Holding SA et vice-président du Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA, en qualité de délégué de la Ville de Lausanne. Monsieur Christian Petit, Directeur général de Romande Energie Holding SA, est membre du Conseil d'administration d'EOS Holding.

## 2.6.1 Restrictions de transfert et inscription des « Nominees »

Les règles applicables en la matière sont les suivantes:

- il n'y a pas de restriction de transfert des actions nominatives;
- les personnes physiques et morales sont enregistrées avec droit de vote sans limite;
- les inscriptions à titre fiduciaire sont enregistrées sans droit de vote;
- les autorisations générales d'inscription sont acceptées;
- la société n'imprime pas de demandes d'inscription;
- la société n'imprime plus de certificats physiques;
- nommée SIS (NS): sans inscription au Registre des actions;
- AREG-data compatible (transmission électronique).

Les statuts ont été adaptés aux exigences de la loi fédérale sur les titres intermédiés qui est entrée en vigueur au début 2010.

## 2.6.2-2.6.4 Dérogations durant l'exercice, admissibilité des inscriptions de « Nominees », procédure et conditions auxquelles les privilèges statutaires et les restrictions peuvent être abolis

Il n'y a pas de disposition statutaire spécifique sur ces points.

## 2.7 Emprunts convertibles et options

Romande Energie Holding SA n'a émis ni emprunts convertibles ni options.

Variation des fonds propres	Capital-actions	Réserve générale	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Réserve pour actions propres	Propres parts de capital	Bénéfice au bilan	Total des fonds propres
<i>En milliers de CHF</i>								
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	<b>28 500</b>		<b>5 859</b>	<b>986 289</b>		<b>-94 113</b>		<b>926 535</b>
Bénéfice net				60 043				60 043
Dividende payé				-37 125				-37 125
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>28 500</b>		<b>5 859</b>	<b>1 009 207</b>		<b>-94 113</b>		<b>949 453</b>
Bénéfice net				19 212				19 212
Dividende payé				-37 125				-37 125
Mouvements sur actions propres et divers						23 842		23 842
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>28 500</b>		<b>5 859</b>	<b>991 293</b>		<b>-70 271</b>		<b>955 381</b>
Bénéfice net				17 476				17 476
Dividende payé				-37 910				-37 910
Mouvements sur actions propres et divers						-29 253		-29 253
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>28 500</b>		<b>5 859</b>	<b>970 859</b>		<b>-99 524</b>		<b>905 694</b>

## 3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de Romande Energie Holding SA, qui œuvre simultanément comme Conseil d'administration de Romande Energie SA, définit la stratégie du Groupe, exerce la haute surveillance sur la mise en œuvre de cette dernière et exerce la haute direction du Groupe. De par son règlement d'organisation<sup>1</sup>, il a formé en son sein trois comités spécialisés.

### 3.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de neuf membres. Tous les membres du Conseil d'administration sont de nationalité suisse. Ils n'exercent actuellement aucune fonction de direction opérationnelle au sein des sociétés du Groupe Romande Energie et n'en ont exercé aucune au cours des trois derniers exercices. En outre, ils n'entretiennent aucune relation d'affaires étroite avec l'une des dites sociétés.

Nom	Année de naissance	Depuis	Terme du mandat	Tâches au CA	Tâches dans les comités
Guy Mustaki *	1960	2005	2022	Président	Président Stratégie et Développement
Anne Bobillier**	1965	2016	2021	Vice-présidente	Présidente Nominations et Rémunération
Stéphane Gard**	1965	2020	2021	Administrateur	Président Finances et Audit
Paola Ghillani*	1963	2009	2022	Administratrice	Membre Finances et Audit
Elina Leimgruber*	1968	2017	2022	Administratrice	Membre Nominations et Rémunération
Jean-Jacques Miauton**	1951	1997	2021	Administrateur	Membre Stratégie et Développement
Jean-Yves Pidoux*	1956	2007	2022	Administrateur	Membre Nominations et Rémunération
Alphonse-Marie Veuthey**	1965	2011	2021	Administrateur	Membre Finances et Audit
François Vuille*	1970	2019	2022	Administrateur	Membre Stratégie et Développement
<b>Fin de mandat en 2020</b>					
Wolfgang Martz**	1954	2003	2020	Vice-président	Président Nominations et Rémunération
Bernard Grobéty**	1950	2002	2020	Administrateur	Membre Finances et Audit

\* Administrateur désigné par le Conseil d'Etat (art. 762 CO et 16 des statuts)<sup>2</sup>

Le terme du mandat est de la compétence du Conseil d'Etat

\*\* Administrateur élu par l'Assemblée générale

<sup>1</sup> Règlement d'organisation (art. 5.1 ss): [https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc\\_lang=fr-FR](https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc_lang=fr-FR)

<sup>2</sup> Statuts: [https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc\\_lang=fr-FR](https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc_lang=fr-FR)

## 2 STRUCTURE DU CAPITAL

### 2.1 Capital

Le capital-actions ordinaire de Romande Energie Holding SA est de CHF 28,5 millions, divisé en 1'140'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25.– chacune. Romande Energie Holding SA ne dispose pas de capital conditionnel, ni de capital autorisé.

### 2.2 Capital autorisé

La disposition statutaire relative au capital autorisé a été abrogée par décision de l'Assemblée générale du 29 mai 2018.

### 2.3 Modifications du capital au cours des trois derniers exercices

Le capital n'a pas connu de modification au cours des trois derniers exercices.

### 2.4-2.5 Actions, bons de participation et de jouissance

Le capital-actions est formé uniquement d'actions nominatives. Toutes les actions ont les mêmes droits sociaux et patrimoniaux. Il n'y a pas de restriction à la transmissibilité des actions. Aucun bon de participation ou de jouissance ni obligation convertible

n'est dû à la société. La répartition du bénéfice net par l'Assemblée générale est libre, sous réserve de l'art. 24 des statuts, lequel dispose, en reprenant partiellement l'art. 671 du Code des obligations, que:

« 1 5% du bénéfice de l'exercice sont affectés à la réserve générale jusqu'à ce que celle-ci atteigne 20% du capital-actions.

2 Sont aussi affectés à cette réserve, même lorsqu'elle atteint la limite légale:

1. après paiement des frais d'émission, le produit de l'émission des actions qui dépasse la valeur nominale tant qu'il n'est pas affecté à des amortissements ou à des buts de prévoyance;
2. le solde des versements opérés sur des actions annulées, diminué de la perte qui aurait été subie sur les actions émises en leur lieu et place. »

Comme Romande Energie Holding SA est une société holding, l'al. 2, ch. 3, et l'al. 3 de l'art. 671 du Code des obligations ne lui sont pas applicables.



**GUY MUSTAKI \***  
PRÉSIDENT

Doctorat en droit de l'Université de Lausanne, brevet d'avocat  
Nationalité suisse

**Parcours professionnel**

- Depuis 1991, avocat au barreau et professeur à l'Université de Lausanne (droit de l'entreprise, droit des sociétés et gouvernement d'entreprise)

**Mandats dans des sociétés non cotées en bourse**

- Président des Conseils d'administration d'EOS Holding SA, Lausanne, d'Yteqam SA, Lausanne et DR Invest SA, Lausanne
- Vice-président de de Rham SA, Lausanne

**Mandats dans d'autres entités juridiques**

- Membre du conseil de la Fondation pour le Centre du droit de l'entreprise de l'Université de Lausanne (Cedidac), Chavannes-près-Renens
- Membre du Conseil de la Fondation Théodora, Lonay
- Membre du Conseil de la Fondation Chassot et Guex pour l'éthique médicale, Lausanne

**Autres activités**

- Membre du conseil consultatif ACAD (Académie des administrateurs), Lausanne



**ANNE BOBILLIER**  
VICE-PRÉSIDENTE

Licence en sciences informatiques de l'Université de Genève et diplôme du Centre romand de promotion du management  
Nationalités suisse et française

**Parcours professionnel**

- 1988-2001, divers postes de direction chez IBM
- 2001-2002, directrice générale chez Ascom Autelca AG
- 2002-2018, directrice de Bechtle Steffen Suisse SA, Genève
- 2019-2020, Corporate Project Manager chez Bechtle Management SA, Rotkreuz

**Mandats dans des sociétés non cotées en bourse**

- Membre des Conseils d'administration de Skyguide, Genève, de SkySoft-ATM, Genève, de la société Raiffeisen Suisse (jusqu'au 30.9.2020), Saint-Gall, de Rolex Holding SA, Genève et de Rolex SA, Genève

**Mandats dans d'autres entités juridiques**

- Membre du Conseil de CCI France Suisse (Chambre de commerce et d'industrie France – Suisse), Genève
- Membre du Comité du SwissBoardForum, Berne



**STÉPHANE GARD**  
ADMINISTRATEUR

Master à HEC Lausanne  
Diplôme fédéral d'expert-comptable  
Nationalité suisse

**Parcours professionnel**

- 1988-1996, KPMG Suisse, Audit
- 1996-1998, KPMG USA, Consulting
- 1999-2014, Partner KPMG, actif en Audit & Consulting, notamment responsable de KPMG Suisse romande (2001-2014), membre de la Direction générale et du Conseil d'administration (2012-2014) de KPMG Suisse
- 2014-2018, CFO du Groupe Sicpa, groupe industriel et technologique, Prilly
- Depuis 2019, administrateur et consultant indépendant (M&A, Gouvernance et Finance)

**Mandats dans des sociétés non cotées en bourse**

- Membre du Conseil d'administration d'EOS Holding SA, Lausanne,
- Membre du Conseil d'administration de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, Lausanne
- Membre du Conseil d'administration de Nice & Green SA, Nyon
- Membre du Conseil d'administration d'Alteris Léman SA, Nyon

**Autres activités**

- Fondateur et gérant de Gard & Partners SA, Lutry



**PAOLA GHILLANI \***  
ADMINISTRATRICE

Diplôme en pharmacie de l'Université de Lausanne, diplôme IMD en International General Management for Executive, diplôme IMD en International Program for Board Management, diplôme IMD Digital Transformation for Boards  
Nationalités suisse et italienne

**Parcours professionnel**

- Début de carrière chez Ciba / Novartis, puis auprès de multinationales
- 1999, CEO de la Fondation Max Havelaar
- Membre du Conseil d'administration de FLO International (Fairtrade Labelling Organizations), présidente de 2001 à 2005
- 2005, crée sa propre entreprise Paola Ghillani & Friends SA

**Mandats dans des sociétés non cotées en bourse**

- Présidente du Conseil d'administration de Paola Ghillani & Friends SA, Zurich
- Membre des Conseils d'administration de la Fédération des coopératives Migros, Zurich et de Transitec Ingénieurs-Conseils SA, Lausanne
- Présidente du Comité de Zürcher Kantonalbank (comités d'experts de fonds de placements durables), Zurich

**Mandats dans d'autres entités juridiques**

- Membre honoraire du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), Genève
- Membre du Conseil de la Fondation des Chênes, Vandœuvres et du Conseil de la Fondation Aquatis, Lausanne



**ELINA LEIMGRUBER \***  
ADMINISTRATRICE

Formation commerciale et managériale  
Nationalité suisse

**Parcours professionnel**

- 1995-2001, cheffe adjointe de la zone Afrique dans le département de l'administration et des finances au Comité international de la Croix-Rouge, Genève
- 2001-2002, responsable opérationnelle des « Events » pour Expo.02, Exposition Nationale-Events-Arteplage, Neuchâtel
- 2003, coordinatrice de projet au WEMF, World Electronic Media Forum, Genève
- 2004-2008, directrice de Genèvevroule, Genève
- 2009-2011, responsable de l'accueil et des événements au Musée de l'alimentation, Vevey
- Juillet 2011 à juin 2016, conseillère municipale à la Commune de Vevey
- Depuis juillet 2016, syndique de la Ville de Vevey

**Mandats dans des sociétés non cotées en bourse**

- Membre du Conseil d'administration de VMCV SA, Clarens
- Membre du Conseil d'administration de MVR SA, Montreux
- Membre du Comité de direction du SIGE, Vevey

**Mandats dans d'autres entités juridiques**

- Présidente du Conseil de la Fondation Vevey, ville d'images
- Présidente de l'Association Révélation Prod



**JEAN-JACQUES MIAUTON**  
ADMINISTRATEUR

Formation commerciale, avec une spécialisation dans les aciéries en Italie  
Nationalité suisse

**Parcours professionnel**

- Jusqu'en 2008, directeur général des groupes Miauton et CRH Gétaz Holding
- Depuis 2008, administrateur et directeur général de Swiss Madeness Solutions Group SA, La Chaux-de-Fonds

**Mandats dans des sociétés non cotées en bourse**

- Membre des Conseils d'administration de Romande Energie Commerce SA, Morges, de Swiss Madeness Solutions Group SA, La Chaux-de-Fonds, de Maison Planzer Transports SA, Satigny, de Giovanna Holding SA, Chailly (jusqu'au 30.06.2020), de Patrimoine Gérance SA, Neuchâtel et de Covedis SA, Lausanne

- Vice-présidente de Promove (Association pour la promotion économique de la Riviera et de Lavaux)
- Membre des Conseils de la Fondation des Arts et Spectacles à Vevey et de la Fondation des Eglantines, Vevey, ainsi que de la Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen, Montreux



**JEAN-YVES PIDOUX \***  
ADMINISTRATEUR

Doctorat en sociologie et anthropologie de l'Université de Lausanne  
Nationalité suisse

**Parcours professionnel**

- Jusqu'en 2006, professeur associé à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne
- 2002-2016, député au Grand Conseil vaudois
- 1996-2006, conseiller communal à Lausanne
- Depuis 2006, conseiller municipal de la Ville de Lausanne et directeur des Services industriels

**Mandats dans des sociétés non cotées en bourse**

- Président des Conseils d'administration de Boisy TV SA, Lausanne, de SI-REN SA, Lausanne, de LFO SA, Lausanne et d'AGEPP SA, Lavey-Morcles
- Vice-président du Conseil d'administration d'Alpiq Holding SA, Lausanne
- Membre des Conseils d'administration d'EOS Holding SA, Lausanne, de Gaznat SA, Vevey, d'Epura SA, Lausanne, de Cadouest SA, Prilly, des Forces Motrices de l'Aboyeu SA, Collonges, de Petrosvibri SA, Vevey et des Transports Publics de la Région Lausannoise SA, Renens

**Mandats dans d'autres entités juridiques**

- Administrateur de l'Etablissement cantonal d'assurance, Pully et membre des Conseils de la Fondation pour l'art dramatique et de l'Orchestre de chambre de Lausanne



**ALPHONSE-MARIE VEUTHEY**  
ADMINISTRATEUR

Licence en droit de l'Université de Fribourg, brevets d'avocat et de notaire  
Nationalité suisse

**Parcours professionnel**

- Depuis 1994, avocat au barreau
- Depuis 1995, notaire

**Mandats dans des sociétés non cotées en bourse**

- Président du Conseil d'administration de Bas-Valais Energie SA, Vouvry
- Membre du Comité de Chablais-Région, Aigle
- Membre des Conseils d'administration de Romande Energie Commerce SA, Morges et de Santé Rennaz SA, Rennaz
- Membre du Comité de l'Hôpital Riviera-Chablais, Rennaz

**Mandats dans d'autres entités juridiques**

- Membre de la Fondation André Manzini, Aigle, de la Fondation de soutien de l'Hôpital Riviera-Chablais, Rennaz, de la Fondation « Divisionnaire F. K. Rünzi », Crans-Montana, de la Fondation Chablais Scope, Aigle et de l'Association du Chablais (Radio Chablais) à Monthey

**Autres activités**

- Préfet du district de Monthey



**FRANÇOIS VUILLE\***  
ADMINISTRATEUR

Master en physique, doctorat en astrophysique et master en ingénierie de l'énergie  
Nationalité suisse

**Parcours professionnel**

- 1999-2000, postdoctorat en optique appliquée, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)
- 2000-2001, directeur exécutif de l'Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS)
- 2001-2005, consultant senior en transport, risque et énergie, Geste Engineering
- 2005-2014, managing consultant en énergie, E4tech
- 2010-2015, membre du Conseil d'administration de la Banque Alternative Suisse
- 2015-2019, directeur exécutif, Centre Energie de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)
- Depuis 2019, directeur de la Direction de l'Energie du canton de Vaud

**Mandats dans des sociétés non cotées en bourse**

- Membre du Conseil d'administration de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA, Aubonne, de la société des Forces Motrices de l'Avançon SA, Bex, de la société des Forces Motrices Hongrin-Léman SA, Château-d'Œx et Membre du comité directeur de Cleantech Alps, Sion

## REMERCIEMENTS

Le Conseil d'administration remercie Messieurs **Bernard Grobéty** et **Wolfgang Martz**, administrateurs sortants, qui ont participé respectivement depuis 2002 et 2003 aux travaux du Conseil d'administration. Tous deux ont fait preuve d'un remarquable engagement à l'égard du Groupe au cours de toutes ces années. Outre les éminents services rendus en faisant profiter celui-ci, sans restriction, de leurs expertises et compétences dans de multiples domaines, ils ont également été des collègues très disponibles et appréciés.

Nos vifs remerciements vont également à Monsieur **Daniel Hammer**, qui a quitté ses fonctions de secrétaire général le 29 février 2020, ainsi qu'à Madame **Valentine Maire**, qui a assuré l'intérim de secrétaire générale du 1<sup>er</sup> mars au 31 juillet 2020.

**CARINE MAALOUF**  
SECRÉTAIRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION (HORS CONSEIL)

Licence en droit de l'Université de Fribourg, Diplôme de gestionnaire d'entreprise (IFCAM), a suivi diverses formations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent  
Nationalité suisse

**Mandats dans d'autres entités juridiques**

- Membre du Conseil scientifique d'AEE Suisse, Berne
- Membre du Comité stratégique de la Fondation Solar Impulse, Lausanne
- Membre de la commission d'innovation de Swisspower AG,
- Fondateur et associé de Proxipel, fondateur et président de Softcar SA et fondateur et président de Tilt Global, USA

### 3.3 Nombre de fonctions admises (art. 12, al. 1, ch. 1 ORAb)

En vertu de l'article 22a, al. 1 des statuts<sup>3</sup>, les membres du Conseil d'administration peuvent exercer chacune des autres fonctions suivantes dans des organes supérieurs de direction ou d'administration d'entités juridiques qui ont l'obligation de s'inscrire au Registre du commerce ou dans un registre similaire à l'étranger :

1. cinq mandats au maximum de membre de Conseil d'administration ou de membre d'un organe supérieur de direction ou d'administration de sociétés qui sont considérées comme des sociétés ouvertes au public, selon l'article 727 al. 1 ch. 1 du Code des obligations ; ainsi que
2. quinze mandats au maximum de membre de Conseil d'administration ou de membre d'un organe supérieur de direction ou d'administration de sociétés, au sens du Code des obligations et de la loi fédérale sur le placement collectif de capitaux, qui ne sont pas des sociétés ouvertes au public ; ainsi que
3. dix mandats au maximum de membre de Conseil d'administration ou de membre d'un organe supérieur de direction ou d'administration d'autres entités juridiques qui ne satisfont pas aux critères précités.

Les restrictions de l'article 22a al. 1 des statuts ne s'appliquent pas en présence d'entités juridiques qui sont contrôlées directement ou indirectement par la société ou qui contrôlent la société. Elles ne s'appliquent pas non plus en présence des entités juridiques qui sont les institutions de prévoyance professionnelle assurant les collaborateurs-trices de la société ou de sociétés que celle-ci contrôle directement ou indirectement. En outre, les mandats qui sont exercés au sein de plusieurs entités juridiques tierces entre lesquelles il existe un lien de contrôle direct ou indirect, ainsi qu'au sein des institutions de prévoyance professionnelle assurant les collaborateurs-trices de ces sociétés, ne comptent que pour un seul mandat au sens de l'alinéa 1.

### 3.4 Election et durée de mandat

En vertu des art. 762 CO et 16 des statuts, cinq des neuf membres du Conseil d'administration sont désignés par le Conseil d'Etat vaudois, dont deux sont des représentants des communes vaudoises actionnaires. Le terme de ces mandats est de la compétence du Conseil d'Etat.

Les quatre autres membres du Conseil d'administration sont élus individuellement par l'Assemblée générale des actionnaires pour des mandats d'un an, soit jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante. Ces administrateurs sont rééligibles. Toutefois, n'est plus éligible l'administrateur qui atteint l'âge de 70 ans au cours de l'année civile lors de laquelle a lieu l'élection.

Au surplus, les statuts ne contiennent aucune clause dérogeant aux dispositions légales sur la nomination du président, des membres du comité chargé des rémunérations et du représentant indépendant.

### 3.5 Organisation interne

#### En général

Le Conseil d'administration se réunit en séances d'une demi-journée, en principe au moins cinq fois par année. En 2020, le Conseil d'administration s'est réuni à dix reprises pour des séances d'une durée approximative de quatre heures. Toutefois, une journée et demie a été consacrée à un séminaire, une séance courte au remplacement de M. Christian Budry et une autre à l'organisation de la direction. Le suivi des affaires, l'examen de l'évolution des conditions-cadres, la réflexion stratégique, l'étude des possibilités de production et d'approvisionnement complémentaires aux possibilités actuelles du Groupe, la conclusion de partenariats stratégiques, la gestion de l'énergie et le développement de nouvelles activités ont été au centre du travail du Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration participent assidûment aux séances du conseil comme aux séances des comités auxquels ils appartiennent. Le règlement d'organisation confère à chaque comité du Conseil d'administration un rôle, des tâches et des responsabilités. Les comités n'ont pas de compétence décisionnelle (cf. cependant les exceptions ci-après sous comité Finances et Audit, comité Nominations et Rémunération et sous compétence décisionnelle particulière). Ils siègent plusieurs fois par an, en fonction des objets et des préavis à donner au conseil. Les membres des différents comités reçoivent les documents dans des délais qui leur permettent de préparer les délibérations. Le directeur général et les directeurs concernés assistent en principe aux séances, de même que, ponctuellement, le ou les expert(s) interne(s) ou externe(s) mandaté(s) sur des points particuliers.

### Comité Stratégie et Développement

Le Comité est constitué du président du Conseil, ainsi que de deux membres. Il se réunit normalement six à huit fois par an (huit fois en 2020). Il est présidé par le président du Conseil d'administration. La durée moyenne des séances est de quatre heures. Le Comité est notamment chargé de rapporter et de préavisier, à l'intention du Conseil d'administration, sur les objets stratégiques suivants :

- environnement économique, conditions-cadres et évolution des marchés énergétiques ;
- stratégie d'entreprise, stratégie d'affaires, stratégie et développement des technologies de l'information (IT), objectifs stratégiques et indicateurs clés de performance et plans d'actions stratégiques ;
- développement d'entreprise ;
- rapprochements et partenariats stratégiques ;
- acquisitions stratégiques ;
- actionnariat ;
- relations avec l'Etat et les communes ;
- tout autre objet que le Conseil d'administration décide de lui soumettre.

En 2020, le comité Stratégie et Développement a examiné l'opportunité de vendre 2'000 actions propres HREN et de racheter 28'772 actions propres HREN détenues par Holdigaz SA. Le suivi de la stratégie 2018-2023 et celui du projet « Défi 3V », dont l'objectif est de réaliser entre CHF 17 et 21 millions d'économies d'ici à fin 2020, ont constitué des points importants de ses réflexions, de même que les investissements dans la production à partir d'énergies renouvelables, le développement de nouvelles activités et le rachat de sociétés. Il s'est enfin également occupé du partenariat entre Romande Energie France et la société Calycé pour le développement de parcs éoliens en France.

### Comité Finances et Audit

Le Comité est composé de trois membres et se réunit normalement six à huit fois par an (huit fois en 2020). La durée moyenne des séances est de trois heures. Le Comité est chargé de rapporter et de préavisier, à l'intention du Conseil d'administration, sur les objets suivants :

- états financiers et rapport annuel ;
- budget et plan financier à moyen terme ;
- élection et révocation de l'organe de révision ;
- trésorerie, financement et engagements conditionnels ;
- questions fiscales fondamentales ;
- avis au juge en cas de surendettement ;
- système de contrôle interne ;
- gestion des risques d'entreprise et en matière énergétique ;
- règlement d'organisation ;
- compliance ;
- principes relatifs à la mise en œuvre des obligations boursières (notamment. publicité événementielle et transactions du management) ;
- statuts, à l'exception des dispositions relatives au système de rémunération des membres du Conseil d'administration et de la direction générale ;
- rapports d'audit interne ;
- tout autre objet que le Conseil d'administration décide de lui soumettre.

Il a les compétences décisionnelles suivantes :

1. appréciation des compétences, de l'indépendance et des prestations de l'organe de révision, ainsi que gestion du mandat avec ce dernier ;
  2. clarification des divergences d'opinion entre le Comité de direction et l'organe de révision en relation avec les états financiers ;
  3. approbation du programme d'audit interne.
- Il a en outre les attributions et compétences que lui confèrent le règlement d'organisation et son Annexe 2.\*

En 2020, le comité Finances et Audit a notamment étudié la modification des statuts de Romande Energie Holding (adoptée par l'Assemblée générale le 19 mai 2020). Il a assuré le suivi des participations du Groupe et de l'évolution de la législation sur les secteurs régulés et non régulés. Le Comité a également procédé à un examen du cahier des charges de l'organe de révision. Enfin, le Comité a validé une révision de la charte d'audit du Groupe.

### Comité Nominations et Rémunération

Le Comité est composé de trois membres et se réunit normalement six à huit fois par an (neuf fois en 2020). La durée moyenne des séances est de deux heures. Toutefois, une séance d'une demi-journée a été consacrée au processus de sélection d'un administrateur en remplacement de M. Christian Budry, décédé en janvier 2020, processus géré par le Comité et le président du Conseil d'administration.

Le Comité est chargé de rapporter et de préavisier, à l'intention du Conseil d'administration, sur les objets qui concernent :

- la composition du Conseil d'administration et de ses comités ;
- la surveillance des règles de bonne gouvernance d'entreprise ;
- le code de conduite et d'éthique ;
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise et rapport sur les rémunérations ;
- la désignation des membres du Conseil d'administration et de son président, des membres des comités et de leurs présidents, du secrétaire du Conseil d'administration, des représentants du Groupe au sein des conseils d'administration de Romande Energie SA, Romande Energie Commerce SA et EOS Holding SA ainsi que du ou des membres externes au Groupe pour la société Romande Energie Services SA ;
- la désignation du directeur général et des membres de la Direction générale ;
- le concept de rémunération des membres du Conseil d'administration et rémunération individuelle de ceux-ci, eu égard au montant global de la rémunération maximale approuvée par l'Assemblée générale ;
- le concept de rémunération des membres de la Direction générale et des collaborateurs-trices ;
- la proposition au Conseil d'administration, à l'intention de l'Assemblée générale, du montant global de la rémunération maximale du Conseil d'administration et de la Direction générale pour l'exercice social à venir ;
- la modification des statuts en relation avec le système de rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale ;
- la relation avec les institutions de prévoyance.

<sup>3</sup> Statuts : [https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc\\_lang=fr-FR](https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc_lang=fr-FR)

\* Règlement d'organisation : [https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc\\_lang=fr-FR](https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc_lang=fr-FR)

En outre, le Comité est compétent pour décider de la rémunération individuelle du directeur général et des membres de la Direction générale, eu égard au montant global de la rémunération maximale approuvée par l'Assemblée générale, ainsi que de l'approbation de l'adaptation maximale de la masse salariale pour l'année à venir, en vue des discussions entre les partenaires sociaux et sous réserve de la détermination, par le Conseil d'administration, des charges de personnel dans le cadre du budget annuel.

Il a en outre les attributions et compétences que lui confèrent le règlement d'organisation et son Annexe 2.\*

En 2020, outre le processus de sélection d'un nouvel administrateur en remplacement de M. Budry mentionné ci-dessus, le Comité a procédé à l'étude du profil du nouvel administrateur du Groupe, successeur de M. Miauton, à proposer à l'Assemblée générale en 2021. Il a en outre effectué un sondage d'autoévaluation du Conseil d'administration.

#### Compétence décisionnelle particulière

Il convient de mentionner une compétence décisionnelle particulière. Pour que le Groupe soit en mesure de saisir rapidement une opportunité qui se présenterait, les présidents des trois comités se voient déléguer la compétence de décider les acquisitions et prises de participation stratégiques, pour autant notamment que l'investissement à consentir ne soit pas supérieur à CHF 10 millions. Ces opérations ne peuvent pas porter sur plus de CHF 30 millions par année civile. Cette compétence décisionnelle spéciale n'a pas été utilisée en 2020.

#### 3.6 Répartition des compétences entre le Conseil d'administration et la Direction générale

Le Conseil d'administration exerce les attributions intransmissibles et inaliénables décrites à l'art. 716a CO. Il définit la stratégie de la société et les objectifs stratégiques, établit le budget annuel et le plan financier à moyen terme, définit la politique financière, arrête la politique de risques notamment en matière d'achats et de ventes d'énergie en gros, décide de la fondation ou de la vente de filiales ainsi que de l'achat ou de la vente de participations significatives. En application des art. 716b CO et 17 des statuts, le Conseil d'administration a délégué la gestion du Groupe au Directeur général, par le règlement d'organisation. Le Directeur général est responsable de l'organisation et de l'exécution des attributions de la Direction générale, notamment proposer la stratégie, mettre en œuvre la stratégie d'entreprise, les plans et projets, définir les missions, gérer et diriger la société, assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires de la société ainsi que son bon renom, préparer les budgets de fonctionnement, d'investissements et de trésorerie, engager le personnel et fixer les rémunérations individuelles, représenter le Groupe auprès des tiers, organiser l'information à donner à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise. Le Directeur général préside le Comité de direction qui regroupe les directeurs.

Le président du Conseil d'administration et le directeur général sont en contact permanent pour coordonner leurs actions respectives et faire le point sur les affaires en cours.

#### 3.7 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction générale

Le Conseil d'administration est informé sur la marche des affaires lors de chaque séance. Un accent particulier est mis trimestriellement sur les boucllements consolidés du Groupe et sur les résultats et les prévisions des différents résultats des Unités d'affaires du Groupe. Au minimum une fois par an, les boucllements sont complétés par une estimation détaillée des résultats annuels escomptés. Deux fois par an également, un reporting des participations, qui expose l'évolution des entreprises et sociétés dans lesquelles le Groupe a des intérêts financiers, ainsi qu'un reporting des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe sont établis par la Direction générale à l'intention du Conseil d'administration. Deux fois par an, le Conseil d'administration est nanti d'un suivi des projets stratégiques.

La Direction générale présente ses plans d'action au Conseil d'administration. Ces documents fournissent au Conseil d'administration la base sur laquelle il exerce son contrôle, base complétée par une information régulière sur les principaux projets conduits par la direction du Groupe, et sur l'évolution du Groupe: chiffre d'affaires, marges par segment de clientèle, trésorerie, investissements, garanties et cautionnements, risques, effectifs du personnel.

Romande Energie Holding SA dispose d'une fonction d'audit interne. En complément de la fonction de la gestion des risques, Romande Energie Holding SA dispose d'une fonction d'audit interne. Cette dernière est organisée selon une charte d'audit interne qui s'appuie sur les normes internationales telles que décrites par l'« Institute of Internal Auditors ». La fonction d'audit interne rapporte directement au comité Finances et Audit du Conseil d'administration en toute indépendance de la Direction générale. Les audits internes sont régulièrement conduits avec le support d'experts externes (autres que l'organe de révision).

Le Conseil d'administration reçoit régulièrement, et en tout cas pour chaque séance, les documents qui relatent l'évolution des activités du Groupe.

Les procès-verbaux des séances du Comité de direction sont remis au président et au vice-président du Conseil d'administration.

Une revue de presse quotidienne est envoyée à tous les membres du Conseil d'administration.

En ce qui concerne le management des risques, nous renvoyons le lecteur à la page 32 du présent rapport, où le processus détaillé est décrit.

## 4 COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction se compose des membres de la Direction générale. Il se réunit en principe toutes les semaines, à l'occasion de séances d'une demi-journée. Il tient en outre annuellement de trois à cinq jours de séminaires consacrés à des sujets de réflexion.

#### 4.1 Membres du Comité de direction

La Direction générale, dont les membres sont nommés par le Conseil d'administration, est formée des personnes suivantes :

Nom	Fonction Unité d'affaires	Nationalité	Année de Naissance	Membre depuis
Christian Petit	Directeur général	Suisse	1963	2019
Nicolas Conne	Directeur Finance et Services	Suisse	1980	2019
Patrick Bertschy	Directeur Réseaux	Suisse	1968	2014
Philippe Durr	Directeur Digital et Innovation	Suisse	1964	2013
Christian Frère	Directeur Solutions Energie	Suisse	1959	2012
Jean-Daniel Habegger	Directeur Ressources humaines	Suisse	1965	2011

Oliviero Iubatti, Directeur Romande Energie Services SA, de nationalité Suisse, né en 1972 et membre de la direction générale depuis 2016, a quitté son statut de membre de la direction générale au 30 juin 2020.

#### 4.2 Formation, parcours professionnel, autres activités et groupements d'intérêt

Aucun directeur n'exerce de fonctions de consultant pour des groupes d'intérêt importants, en Suisse ou à l'étranger. Aucun d'eux n'a exercé d'activité pour le Groupe ou l'une de ses sociétés antérieurement à son engagement actuel. Le parcours professionnel et les mandats des membres du comité de direction sont présentés de la page 52 à la page 54.

#### 4.3 Nombre de fonctions admises (art. 12, al. 1, ch. 1 ORAb)

En vertu de l'art. 22a al. 2 des statuts\*\*, les membres de la Direction générale peuvent, avec l'accord du Conseil d'administration, exercer chacune des autres fonctions suivantes dans des organes supérieurs de direction ou d'administration d'entités juridiques qui ont l'obligation de s'inscrire au Registre du commerce ou dans un registre similaire à l'étranger :

- deux mandats au maximum de membre de Conseil d'administration ou de membre d'un organe supérieur de direction ou d'administration de sociétés qui sont considérées comme des sociétés ouvertes au public, selon l'article 727, al. 1 ch. 1 du Code des obligations; ainsi que
- quinze mandats au maximum de membre de Conseil d'administration ou de membre d'un organe supérieur de direction ou d'administration de sociétés, au sens du Code des obligations et de la loi fédérale sur le placement collectif de capitaux, qui ne sont pas des sociétés ouvertes au public; ainsi que
- dix mandats au maximum de membre de Conseil d'administration ou de membre d'un organe supérieur de direction ou d'administration d'autres entités juridiques qui ne satisfont pas aux critères précités.

Les restrictions de l'article 22a al. 2 des statuts ne s'appliquent pas en présence d'entités juridiques qui sont contrôlées directement ou indirectement par la société ou qui contrôlent la société. Elles ne s'appliquent pas non plus en présence des entités juridiques qui sont les institutions de prévoyance professionnelle assurant les collaborateurs-trices de la société ou de sociétés que celle-ci contrôle directement ou indirectement. En outre, les mandats qui sont exercés au sein de plusieurs entités juridiques tierces entre lesquelles il existe un lien de contrôle direct ou indirect, ainsi qu'au sein des institutions de prévoyance professionnelle assurant les collaborateurs-trices de ces sociétés, ne comptent que pour un seul mandat au sens de l'alinéa 2.

#### 4.4 Contrats de management

Romande Energie Holding SA n'a pas confié de mandat de management.

\* Règlement d'organisation: [https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc\\_lang=fr-FR](https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc_lang=fr-FR)

\*\* Statuts: [https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc\\_lang=fr-FR](https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc_lang=fr-FR)



**CHRISTIAN PETIT**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL

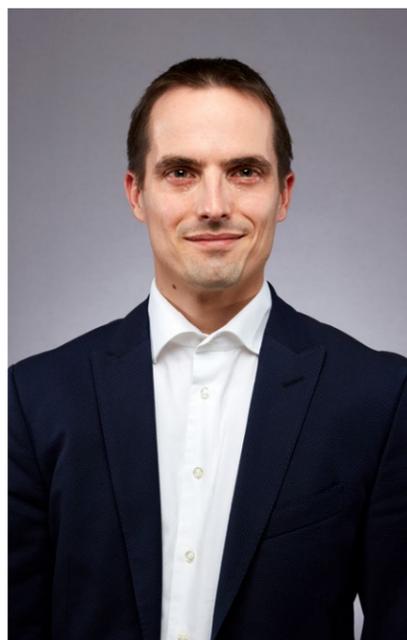
Economiste, MBA de l'ESSEC (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales), Cergy-Pontoise, France  
Program for Executive Development (PED), Leadership, IMD, Lausanne  
Nationalités suisse et française

**Parcours professionnel**

- 2000-2017, Dix-sept ans chez Swisscom dont dix ans à la direction du groupe, comme responsable des clients privés puis comme responsable des clients entreprises
- 2017-2019, administrateur indépendant de sociétés
- Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2019, Directeur général du Groupe Romande Energie

**Mandats dans des sociétés non cotées en bourse**

- Président du Conseil d'administration de Romande Energie Services SA et du Conseil d'administration de Romande Energie Commerce SA, Morges
- Membre du Conseil d'administration d'EOS Holding SA
- Directeur de Bas-Valais Energie SA, Vouvry



**NICOLAS CONNE**  
DIRECTEUR FINANCE ET SERVICES

Foundations for Business Leadership (FBL), IMD de Lausanne  
Diplôme fédéral d'expert-comptable  
Master of Science en Management HEC de l'Université de Lausanne  
Nationalité suisse

**Parcours professionnel**

- 2003-2008, auditeur bancaire chez Ernst & Young SA à Genève
- 2008-2013, contrôleur interne et de gestion, superviseur du groupe qualité du Groupe DSR
- 2013-2019, responsable de la comptabilité et du risk management à Romande Energie (suppléant du directeur Finances depuis 2017)
- Depuis 2019, directeur financier du Groupe Romande Energie

**Mandats dans des sociétés non cotées en bourse**

- Membre des Conseils d'administration de Romande Energie Services SA, Morges, de Romande Energie Commerce SA, Morges, de Bas-Valais Energie SA, Vouvry, d'Energie Solaire SA, Sierre, de Spontis SA, Avenches

**Mandats dans d'autres entités juridiques**

- Président de la Commission de placement et membre du Conseil de la Fondation de Prévoyance de Romande Energie, Morges



**PATRICK BERTSCHY**  
DIRECTEUR RÉSEAUX, SUPPLÉANT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ingénieur en électrotechnique de l'HEIA, Fribourg  
Executive Master of Business Administration de la HEG, Fribourg  
Executive Certificate Management général avancé de HEC Paris  
Nationalité suisse

**Parcours professionnel**

- 1996-2000, ingénieur de projet et chef de projet au sein d'ABB
- 2000-2001, directeur technique de Glas Trösch
- 2001-2006, chef de la division Clientèle énergie et chef de la division commerciale de Gruyère Energie SA, Bulle
- 2006-2014, directeur des Services industriels de Morat
- 2014-2016, directeur de l'Unité d'Affaires Services énergétiques de Romande Energie SA, Morges
- Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, directeur de l'Unité d'Affaires Réseaux de ladite société

**Mandats dans des sociétés non cotées en bourse**

- Président du Conseil d'administration des Forces Motrices de l'Avançon SA, Bex, de Spontis SA, Avenches et de Siresco SA, Granges-Paccot.
- Membre des Conseils d'administration de Bas-Valais Energie SA, Vouvry, de B-Valgrid SA, Sion et d'AGEPP SA, Lavey-Morcles,
- Membre du comité de RegioGrid, Aarau



**PHILIPPE DURR**  
DIRECTEUR DIGITAL ET INNOVATION

Master en microtechnique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne,  
Formation en management exécutif de l'Institut européen d'administration des affaires (Insead) de Fontainebleau et de l'IMD, Lausanne  
Nationalité suisse

**Parcours professionnel**

- Début de carrière en qualité de consultant et de manager chez Andersen Consulting (Accenture)
- 1995-2000, directeur marketing chez Landis & Gyr Communications
- 2000-2008, directeur commercial et membre de la Direction générale des Services Industriels de Genève
- 2008-2010, directeur général de la société aéronautique Mistral Engines (CH / USA)
- 2011-2012, conseiller indépendant fortement impliqué dans le déploiement de solutions liées à la mobilité électrique en Suisse romande
- 2013-2020, directeur de Romande Energie Commerce SA, Morges
- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, directeur de l'Unité de Support Digital & Innovation de Romande Energie SA

**Mandats dans des sociétés non cotées en bourse**

- Membre des Conseils d'administration de neo technologies SA, Lausanne, d'enersuisse SA, Dietikon, de SEFA SA, Aubonne, de Romande Energie Commerce SA, Morges

**Autres activités**

- Conseiller communal, vice-président, à Crans (VD)



**CHRISTIAN FRÈRE**  
DIRECTEUR SOLUTIONS ENERGIE DE ROMANDE ENERGIE SA

Diplôme de physique de l'Université d'Essen (Allemagne), docteur en sciences naturelles  
Nationalités suisse, française et allemande

**Parcours professionnel**

- Dès 1989, différents postes de conseiller et d'ingénieur chef de projet dans l'industrie, notamment auprès de Rheinmetall, Düsseldorf, et de RWE, Essen (Allemagne)
- 1998-2003, membre de la direction, puis directeur général de Von Roll Environnement
- 2004-2005, consultant indépendant
- 2005-2012, responsable du développement et des investissements dans les ouvrages de production et de transport électriques, en Suisse et à l'étranger, du groupe EGL, Dietikon (délégué dans diverses sociétés filiales ou associées du Groupe EGL)
- Depuis 2012, directeur de l'Unité d'Affaires Energie (devenue Solutions Energie en 2019) de Romande Energie SA, Morges

**Mandats dans des sociétés non cotées en bourse**

- Président de Romande Energie France SAS, Paris et de la Centrale hydroélectrique de Bar SAS, Paris (France)
- Vice-président de Romande Energie Services SA, Prévêres
- Membre des Conseils d'administration des Forces Motrices Hongrin-Léman SA, Château-d'Œx, de MBR SA, Massongex, d'EnergéO SA, Vinzel et d'Hydro Exploitation SA, Sion
- Directeur de Bas-Valais Energie SA, Vouvry
- Directeur de Romande Energie Commerce SA, Morges



**JEAN-DANIEL HABEGGER**  
DIRECTEUR RESSOURCES HUMAINES

CFC d'employé de commerce, brevet de spécialiste en gestion des Ressources humaines, formation supérieure en management RH au CRQP, cours de direction d'entreprise du Centre romand de promotion du management  
Nationalité suisse

**Parcours professionnel**

- 1984, début de carrière au sein de la Société Romande d'Electricité (SRE)
- Dès 1997, différentes fonctions au sein du département RH de Romande Energie (administration RH, responsable du processus recrutement et mobilité)
- 2002-2011, délégué RH et suppléant du directeur du département Ressources humaines du Groupe
- Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2011, directeur du département Ressources humaines

**Mandats dans des sociétés non cotées en bourse**

- Membre du Conseil d'administration des Forces Motrices de l'Avançon SA Bex

**Mandats dans d'autres entités juridiques**

- Président du Conseil de la Fondation de prévoyance de Romande Energie et du Fonds de prévoyance complémentaire de Romande Energie, Morges
- Membre du comité de la CIFER, Penthalaz

## CHANGEMENTS

### TRANSFORMATION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL EN 2020

Suite à l'annonce du départ de **M. Daniel Hammer** en décembre 2019, une analyse a été réalisée, tenant notamment compte des synergies potentielles d'une partie de ses tâches avec certaines activités alors réalisées par la Direction financière, telles que le Risk Management, la Gestion des participations ou les activités de Fusion et Acquisition d'entreprises (M&A). Au terme de celle-ci, il a été décidé de réorganiser le Secrétariat général et de créer au sein de l'Unité de Support Finance & Services un nouveau service « Compliance et M&A ». Celui-ci a été rattaché à la Direction financière et regroupe les responsabilités de l'ancien Secrétariat général ainsi que les activités de la Direction financière citées ci-dessus. L'activité de secrétaire du Conseil d'administration a donc été intégrée à ce nouveau service.



**Madame Irène Roduit**, avocate polyvalente avec une spécialité en droit fiscal, occupe le poste de responsable Compliance et M&A pour le Groupe depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020.



**Madame Carine Maalouf**, juriste, a rejoint le 1<sup>er</sup> août 2020 le nouveau service de **Mme Roduit** en qualité de secrétaire du Conseil d'administration et juriste.

### CHANGEMENTS IMPORTANTS APRÈS LE 31.12.2020

**M. Jean-Daniel Habegger**, Directeur des Ressources humaines et membre de la Direction générale, devient responsable de l'inclusion sociale et de la diversité au sein du Groupe. Il conserve néanmoins la direction de son unité jusqu'à l'arrivée de son successeur.

**M. Philippe Durr**, Directeur Digital & Innovation et membre de la Direction générale jusqu'au 31.12.2020, devient au 1<sup>er</sup> janvier 2021 responsable des partenariats. L'Unité de Support Digital & Innovation est dirigée ad interim par **M. Christian Petit**, Directeur général du Groupe.



Le Groupe accueille en janvier 2021 **Mme Aurore Amaudruz** et **M. Guillaume Fuchs**, codirecteurs de l'Unité d'Affaires Solutions Energie et membres de la Direction générale, successeurs de **M. Christian Frère** qui quittera le Groupe le 30 avril 2021. Celui-ci accompagnera ses remplaçants durant leurs premiers mois au sein du Groupe.

## 5 RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

Nous vous invitons à consulter le chapitre 4 « Rapport sur les rémunérations » en page 62.

## 6 DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

### 6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Toutes les actions donnent droit à une voix. Il n'y a pas de limitation des droits de vote.

En vertu de l'art. 12, al. 4 et 5 des statuts, les actionnaires ne peuvent se faire représenter que par le représentant indépendant ou un tiers.

En 2010, les statuts ont été adaptés à la loi fédérale sur les titres intermédiés entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les statuts ne comportent aucune clause qui déroge ou complète les dispositions légales en matière d'octroi d'instructions au représentant indépendant. Ils ne comportent pas non plus de règles relatives à la participation par voie électronique à l'Assemblée générale.

### 6.2 Quorums et majorités statutaires

L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité simple des votes exprimés (il n'est pas tenu compte des abstentions, des votes blancs et des votes nuls lors de la détermination de la majorité), sauf pour les objets qui exigent les deux tiers des voix attribuées aux actions représentées en vertu de l'article 704, al. 1 du Code des obligations.

### 6.3 Convocation de l'Assemblée générale

Les dispositions légales s'appliquent, mais un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 5% au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale est convoquée par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce, vingt jours au moins avant la date de sa réunion, et par avis individuel pour les actionnaires inscrits au registre des actions. Un avis préalable est publié environ trois mois auparavant.

### 6.4 Inscriptions d'un objet à l'ordre du jour

Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de CHF 1 million ou 5% du capital-actions peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. Cette requête doit être communiquée par écrit au Conseil d'administration au plus tard trente jours avant l'assemblée en indiquant les objets des discussions et les propositions.

### 6.5 Inscriptions au registre des actions

Les détenteurs d'actions doivent se faire inscrire au plus tard huit à dix jours avant l'Assemblée générale pour pouvoir participer à cette dernière ou déléguer leur pouvoir de représentation. La date ultime est à chaque fois communiquée dans la convocation.

## 7 PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

### 7.1 Obligation de présenter une offre

Les statuts<sup>5</sup> ne contiennent aucune disposition relative à cet objet. Il n'y a pas de clause d'opting-out ou d'opting-up. Il est rappelé qu'une convention d'actionnaires lie l'Etat de Vaud, la Banque Cantonale Vaudoise, 119 communes vaudoises et SIE SA (Service intercommunal de l'électricité), par un droit de préemption réciproque sur leurs actions. Ces actionnaires détiennent 55,33% du capital et des voix liés à l'entier du capital.

### 7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Les statuts ne contiennent aucune clause relative à cet objet. Il n'y a pas non plus d'accord ou de programme en faveur des membres du Conseil d'administration ou de la direction pour ces cas. Le contrat de travail du directeur général peut être résilié de part et d'autre moyennant un préavis d'une année pour la fin du mois. Le délai de résiliation des contrats des directeurs est de six mois pour la fin du mois.

<sup>5</sup> Statuts : [https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc\\_lang=fr-FR](https://investor.romande-energie.ch/about-us/governance.aspx?sc_lang=fr-FR)

## 8 ORGANE DE RÉVISION

### 8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

L'Assemblée générale ordinaire de 2016 a élu Deloitte SA, à Lausanne, en qualité d'organe de révision. Depuis lors, l'auditeur responsable du mandat est M. Fabien Bryois. La durée maximale légale de sept années est appliquée.

L'élection et la révocation de l'organe de révision reviennent au Conseil d'administration, sur préavis du Comité Finances et Audit du Groupe, au terme d'un appel d'offres réalisé périodiquement. L'organe de révision doit présenter toutes les garanties de compétences professionnelles requises pour une société cotée en bourse et disposer des ressources nécessaires pour remplir sa mission.

### 8.2-8.3 Honoraires de révision / Honoraires supplémentaires

Les honoraires de Deloitte SA se présentent comme suit :

	CHF
Audit des états financiers	330 256
Autres conseils	103 000
<b>Total</b>	<b>433 256</b>

Dans l'audit des états financiers sont inclus le travail de base annuel nécessaire à l'examen des comptes sociaux de chaque entité, ainsi que l'examen des comptes consolidés du Groupe Romande Energie. Il inclut les prestations des auditeurs en relation avec les plans de retraite et le suivi dans la mise en œuvre ou dans la mise à jour des méthodes comptables.

Ce service englobe aussi l'examen du présent chapitre Gouvernement d'entreprise, la vérification du rapport sur les rémunérations et l'émission des rapports d'audit.

Concernant le poste autres conseils, Romande Energie a mandaté Deloitte pour la rédaction de deux rapports d'audits de fusion. Deloitte a également été mandaté par Romande Energie et deux partenaires externes au Groupe pour un projet de conseil en organisation ; ce mandat a débuté en 2019 et pris fin en 2020.

### 8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Voir comité Finances et Audit, sous [point 3.5.](#)

Le comité Finances et Audit évalue les prestations, la rémunération et l'indépendance de l'organe de révision tous les ans et rapporte ces éléments au Conseil d'administration. L'organe de révision travaille en toute indépendance, que ce soit à l'égard du Conseil d'administration ou de la Direction générale. Le comité Finances et Audit effectue une évaluation de la qualité du reporting et des rapports d'audit, de l'approche d'audit proposée puis de sa mise en œuvre (risques significatifs couverts, recommandations, délais, ressources) et rencontre les personnes responsables du mandat afin de s'assurer de leurs compétences. Concernant la rémunération, il compare les honoraires budgétisés pour l'activité d'organe de révision à ceux effectivement facturés et vérifie en quoi consistent les prestations supplémentaires. S'agissant de l'indépendance, il vérifie les mandats de conseil confiés à l'organe de révision (étendue, rémunération), le Conseil d'administration ayant décidé, sauf exception, de ne pas confier de mandats d'appui pour l'audit interne.

L'organe de révision reçoit toute la documentation envoyée pour chaque séance du comité Finances et Audit. En 2020, l'organe de révision a participé à deux séances du comité.

Les remarques de l'auditeur sont toutes soumises au comité Finances et Audit pour contrôle. L'organe de révision travaille en toute indépendance, que ce soit à l'égard du Conseil d'administration ou de la Direction générale. Les honoraires et les prestations de l'organe de révision sont également examinés par le comité Finances et Audit qui rapporte au Conseil d'administration. L'organe de révision présente toutes les garanties de compétences professionnelles requises pour une société cotée en bourse. Il dispose des ressources nécessaires pour remplir sa mission.

## 9 POLITIQUE D'INFORMATION

Le Groupe Romande Energie poursuit une politique d'information ouverte et adaptée à sa taille et à son importance. Les mesures de communication prises visent à protéger la crédibilité de l'entreprise auprès du public. Une attention particulière est également accordée à l'information des cadres concernés pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités de dirigeants. Les actionnaires de Romande Energie Holding SA sont informés par le rapport annuel, le rapport semestriel, ainsi que par des communiqués de presse sur les éléments essentiels de l'activité. Les informations qui peuvent influencer le cours des actions sont publiées sous forme de publicité événementielle, selon les directives de la Bourse SIX Exchange.

Les informations sont préparées par le Service de la communication institutionnelle du Groupe et par l'équipe des relations avec les investisseurs. Les informations relatives au Groupe sont également disponibles sur Internet ([www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)).

Les publications statutaires sont effectuées dans la Feuille officielle suisse du commerce et par avis personnel aux actionnaires inscrits au registre pour ce qui concerne la convocation de l'Assemblée générale.

Un agenda financier incluant les dates de publication des comptes annuels et semestriels et du rapport de gestion ainsi que la date des conférences de presse, est disponible sur le site Internet du Groupe dès le début de l'exercice annuel. Les principaux rendez-vous de l'exercice en cours et les adresses de contact peuvent être consultés à l'avant-dernière page de ce rapport.

**Les liens qui permettent aux investisseurs (push and pull) de s'abonner aux informations du Groupe sont :**

En français

[http://investor.romande-energie.ch/site-services/alert-service.aspx?sc\\_lang=fr-FR](http://investor.romande-energie.ch/site-services/alert-service.aspx?sc_lang=fr-FR)

En anglais

[https://investor.romande-energie.ch/site-services/alert-service?sc\\_lang=en](https://investor.romande-energie.ch/site-services/alert-service?sc_lang=en)

## 10 DIRECTIVE DU GROUPE ROMANDE ENERGIE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Groupe Romande Energie est une entreprise responsable vis-à-vis de ses clients, de ses partenaires, de la collectivité et de ses collaborateurs-trices. Il lui importe d'établir un climat de confiance avec ses clients et ses partenaires et d'exercer ses activités de manière loyale, dans le respect des principes de la libre concurrence et en conformité avec les lois et règlements applicables.

Le Groupe Romande Energie applique ainsi une tolérance zéro en matière de corruption. Les principes de base en la matière sont énoncés dans un Code de conduite.

Le Code pénal a étendu le délit de corruption aux collaborateurs d'une entreprise privée qui, s'ils se rendent coupables de ce délit, n'engagent pas uniquement leur responsabilité, mais également celle de l'entreprise. Le-la collaborateur-trice qui commet l'infraction peut être condamné-e à de sévères sanctions pénales et civiles, incluant des peines d'emprisonnement et des amendes substantielles.

C'est dans ce contexte que le Conseil d'administration a adopté, début 2017, une directive du Groupe en matière de lutte contre la corruption, qui contient les principes de base. Celle-ci s'applique à tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices et partenaires de Romande Energie et doit leur être communiquée au début de la relation de travail ou d'affaires, puis aussi souvent que nécessaire par la suite.

Offrir ou accepter des cadeaux raisonnables à – ou provenant – des agents publics ou des personnes du secteur privé est permis, mais des précautions doivent être prises en offrant ou en acceptant des cadeaux qui pourraient être perçus comme inappropriés ou

placer le bénéficiaire dans une position d'obligation. Solliciter des cadeaux est interdit. Par cadeau, on entend notamment les présents, les invitations à un repas, un spectacle ou autres divertissements.

Le caractère illégal du cadeau dépend de la volonté de la personne qui l'offre. S'il est offert dans le but d'influencer une prise de décision ou d'obtenir un avantage, ce comportement constitue un acte de corruption. En revanche, un cadeau raisonnable offert pour améliorer les relations commerciales ou marquer des occasions particulières n'est pas considéré comme de la corruption.

Aussi, le montant de CHF 200.– a été fixé comme limite. La valeur d'un cadeau reçu d'une tierce personne doit donc être inférieure ou égale à ce montant. Au-delà de cette valeur, le cadeau doit être refusé. Il ne peut s'agir d'argent liquide ou d'un bon d'achat. En cas de doute, le-la collaborateur-trice ou partenaire doit toujours consulter son supérieur hiérarchique.

Cette directive s'applique à toutes les sociétés qui sont détenues majoritairement, directement ou indirectement, par Romande Energie Holding SA.

# Deloitte.

Deloitte SA  
Rue Saint-Martin 7  
1003 Lausanne  
Suisse

Téléphone: +41 (0)58 279 9200  
Fax: +41 (0)58 279 9300  
[www.deloitte.ch](http://www.deloitte.ch)

### Rapport relatif à la Review des informations publiées sur le Gouvernement d'entreprise

Au Conseil d'administration de  
**Romande Energie Holding SA, Morges**

Vous nous avez confié le mandat d'effectuer une Review (examen succinct) des informations publiées sur le Gouvernement d'entreprise selon la directive de la SIX Swiss Exchange par Romande Energie Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Ces informations se trouvent dans un chapitre distinct du rapport de gestion, aux pages 36 à 58. Le Conseil d'administration est responsable de la publication de ces informations. Notre mandat consiste à émettre un rapport sur la base de notre Review.

Nous avons effectué notre Review selon *la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct)*. Cette norme requiert que la Review soit planifiée et réalisée en vue d'obtenir une assurance modérée que les informations publiées sont complètes et ne contiennent pas d'erreur significative. La Review se limite principalement à interroger les collaborateurs responsables de la présentation de ces informations, à consulter les documents pertinents et à effectuer des opérations de contrôles analytiques en relation avec les informations sur le Gouvernement d'entreprise. Elle fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons, en outre, demandé une déclaration d'intégralité écrite. Nous avons effectué une Review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Durant notre Review, nous n'avons pas constaté de faits qui nous amèneraient à conclure que les informations publiées ne sont pas complètes ou présenteraient des erreurs significatives.

**Deloitte SA**

Fabien Bryois  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Jonathan Markus  
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 20 avril 2021

# RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS

# 4



## 1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1.1 Gouvernance

En vertu de l'art. 21 al. 3, ch. 2 des statuts\*, le Conseil, sur la proposition du comité Nominations et Rémunération, détermine la rémunération individuelle des membres du Conseil d'administration, eu égard au montant global de la rémunération maximale approuvé par l'Assemblée générale. A noter que ce montant global porte sur le montant global de la rémunération maximale de l'exercice social à venir, en application de l'art. 15 des statuts.

### 1.2 Principes de rémunération

Les principes de la rémunération des membres du Conseil d'administration sont définis à l'art. 22c des statuts. Ceux-ci perçoivent une indemnité annuelle fixe qui est indépendante du résultat du Groupe et des jetons de présence pour leur participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités, ainsi qu'à des séances externes ou de préparations particulières.

La fixation de la rémunération ne fait l'objet d'aucune périodicité. Elle n'est pas différenciée entre les administra-

### 1.3 Rémunération globale

Dans les faits, en 2020, les rémunérations, frais forfaitaires et charges sociales des membres du Conseil d'administration ont été les suivants :

Rémunération globale En CHF		2020			2019		
		Rémunérations et frais forfaitaires	Charges sociales	Total 2020	Rémunérations et frais forfaitaires	Charges sociales	Total 2019
Guy Mustaki	Président du CA / Président CSD <sup>1</sup>	131 800	11 227	143 027	133 000	11 237	144 237
Wolfgang Martz	Vice-président du CA / Président CNR <sup>2</sup>	27 750	1 421	29 171	61 500	4 427	65 927
Anne Bobillier	Vice-présidente / Présidente CNR <sup>2</sup>	65 475	5 416	70 891	52 800	4 385	57 185
Christian Budry	Administrateur / Président CFA <sup>3</sup>	-	-	-	54 000	4 314	58 314
Stéphane Gard	Administrateur / Président CFA <sup>3</sup>	45 000	3 763	48 763	-	-	-
Paola Ghillani	Administratrice	51 600	4 317	55 917	49 200	4 062	53 262
Bernard Grobéty	Administrateur	29 900	725	30 625	63 600	3 218	66 818
Elina Leimgruber	Administratrice	52 800	4 425	57 225	46 800	3 846	50 646
Jean-Jacques Miauton	Administrateur	63 600	3 251	66 851	60 600	2 981	63 581
Jean-Yves Pidoux	Administrateur <sup>4</sup>	50 700	-	50 700	46 800	-	46 800
Alphonse-Marie Veuthey	Administrateur	93 700	7 772	101 472	80 000	6 470	86 470
François Vuille	Administrateur <sup>4</sup>	51 000	-	51 000	27 600	-	27 600
<b>Totaux</b>		<b>663 325</b>	<b>42 317</b>	<b>705 642</b>	<b>696 200</b>	<b>46 764</b>	<b>742 964</b>

<sup>1</sup> Comité Stratégie et Développement

<sup>2</sup> Comité Nominations et Rémunération

<sup>3</sup> Comité Finances et Audit

<sup>4</sup> Versée à l'Etat ou à la commune représentée

Les montants indiqués ci-dessus comprennent les rémunérations versées par les sociétés filiales du Groupe (part du Groupe > 50%). Les rémunérations versées par des tiers pour des mandats dans des sociétés associées (part du Groupe < 50%) ne sont en revanche pas comprises.

Comme les éventuelles transactions avec les administrateurs-trices en relation avec les produits commercialisés par le Groupe sont réalisées au prix du marché, elles ne figurent pas dans les montants indiqués ci-avant.

A noter que, lors de l'Assemblée générale du 28 mai 2019, celle-ci a approuvé une rémunération globale maximale des membres du Conseil d'administration de CHF 930'000, dont CHF 820'000 de rémunération, CHF 60'000 d'allocation forfaitaire pour frais et CHF 50'000 de charges sociales, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

\* Statuts: <https://investor.romande-energie.ch/~media/Files/R/Romande-Energie-IR/documents/french/romand-energie-holding-sa-statuts-2019.pdf>

teurs-trices. Elle est déterminée, en observant notamment les rémunérations usuelles pratiquées dans le monde des affaires en Suisse. L'étude Ethos couvrant les sociétés incluses dans l'indice Swiss Performance Index (SPI) comprenant 200 sociétés est prise en considération. Les indemnités annuelles et les jetons de présence s'établissent comme suit :

Indemnités annuelles et jetons en CHF	
Président	85 000
Vice-président	37 500
Administrateur	30 000
Président d'un comité spécialisé, en plus de l'indemnité de base	6 000
Jetons de présence:	
- Demi-journée	1 200
- Journée entière	1 800

Les membres du Conseil d'administration reçoivent une indemnité de CHF 0.70/km pour les trajets effectués entre leur lieu de travail ou domicile et le lieu des séances. Ils reçoivent en outre une allocation forfaitaire pour frais.

Il n'existe aucune allocation de tantièmes, aucune attribution d'actions, ni toute autre forme de participation au bénéfice.

## 2 DIRECTION GÉNÉRALE

### 2.1 Introduction

La réussite du Groupe Romande Energie dépend dans une large mesure des capacités et de l'engagement de ses collaboratrices et collaborateurs. Notre Groupe souhaite être un employeur de référence, capable d'attirer, de retenir et de motiver son personnel le plus talentueux, à tous les niveaux.

Le Groupe entend établir une relation directe et objective entre la politique de rémunération, les résultats financiers du Groupe et des entreprises qui le composent, ainsi que la qualité de l'engagement des collaborateurs-trices qui contribuent au succès de son développement.

### 2.2 Gouvernance

Aux termes de l'art. 15 al. 1 ch. 2 des statuts\*, l'Assemblée générale approuve annuellement le montant global que le Conseil d'administration a fixé pour la rémunération maximale de la Direction générale qui peut être versée lors de l'exercice social à venir.

Sur le préavis du comité Nominations et Rémunération (CNR), le Conseil d'administration définit la politique de rémunération du Groupe, eu égard, s'agissant de la Direction générale, aux principes décrits à l'art. 22d des statuts\*. Le CNR est composé exclusivement de membres du Conseil d'administration non exécutifs. Il a pour attribution de suivre l'application de la politique de rémunération telle que définie, d'examiner les propositions périodiques d'évolution de la rémunération globale et de déterminer la rémunération individuelle des membres de la Direction générale, eu égard au montant global de la rémunération maximale approuvé par l'Assemblée générale. Pour ce faire, les pratiques en matière de rémunération d'autres entreprises servent de critères de comparaison. La dernière enquête complète a été effectuée en 2018. Le marché de comparaison portait sur un panel de sociétés romandes dans les secteurs de l'énergie, de la banque, des assurances et de l'industrie.

### 2.3 Principes de rémunération

Depuis 2010, la rémunération globale se compose des éléments suivants :

Composants de la rémunération globale	Influence
Participation aux résultats du Groupe	EBITDA pluriannuel et objectifs d'entreprise
Partie variable de la rémunération	Performance liée à l'atteinte des objectifs personnels
Partie fixe de la rémunération	

\* Statuts: <https://investor.romande-energie.ch/~media/Files/R/Romande-Energie-IR/documents/french/romand-energie-holding-sa-statuts-2019.pdf>

### a. Rémunération fixe annuelle

La rémunération fixe annuelle correspond au socle de la rémunération globale et sert également de référence pour déterminer la rémunération variable. Chaque année, le CNR examine, sur la base de critères économiques, la possibilité d'une augmentation de la masse salariale destinée à l'ensemble des collaborateurs-trices, à effectif égal. L'augmentation de la rémunération fixe des membres de la Direction générale est, proportionnellement, identique à celle de l'ensemble des collaborateurs-trices. L'adaptation se fait en fonction de la qualité des prestations individuelles fondées sur les compétences techniques et relationnelles.

### b. Rémunération variable

Comme pour le personnel de Romande Energie soumis au régime de rémunération variable, celle-ci est déterminée par le degré d'atteinte des objectifs individuels ou d'équipes. Le niveau de performance impacte donc directement la rémunération variable.

Les objectifs individuels ou d'équipes sont fixés et pondérés en début d'année. Ils sont liés à la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise. Leur évaluation en fin d'exercice est le reflet de leur réalisation. Sauf circonstance extraordinaire, la pondération n'est pas revue. Les valeurs cibles de la rémunération variable sont présentées ci-dessous. Le niveau de performance impacte les valeurs cibles de la manière suivante (en % de la rémunération fixe annuelle) :

	Cible	Minimum	Maximum
Directeur général	40%	0%	48%
Directeurs	30%	0%	33%

La rémunération variable est versée en espèces au mois d'avril suivant l'année de référence.

Le CNR, complété du président du Conseil d'administration, apprécie le degré d'atteinte des objectifs. Il n'est pas fait appel à un consultant extérieur.

### c. Participation aux résultats du Groupe

La participation aux résultats du Groupe Romande Energie pour l'ensemble du personnel est déterminée chaque année par le Conseil d'administration du Groupe, en fonction de l'EBITDA et de l'atteinte d'objectifs collectifs fixés à l'ensemble du personnel. La méthode de calcul de l'enveloppe proposée est applicable dès que les amortissements ordinaires sont couverts par l'EBITDA. En dessous de cette valeur, il n'y a en principe pas de versement. Le Conseil d'administration peut en décider autrement. Le montant de cette participation en faveur des membres de la Direction générale s'établit selon les fourchettes suivantes (en % de la rémunération fixe annuelle) :

	Minimum	Maximum
Directeur général	0%	55%
Directeurs	0%	37%

Afin de relier cette participation à une notion de long terme, elle est servie selon le concept suivant. L'enveloppe générée



par le résultat (EBITDA) de l'année de référence est répartie comme suit: 2/3 de l'enveloppe sont acquis entièrement; 1/3 de l'enveloppe est versé sur la moyenne des EBITDA de l'année de référence et des deux années précédentes (soit trois années).

La moitié de l'enveloppe ainsi générée est acquise, le solde est influencé par l'atteinte des objectifs fixés qui ont été au nombre de trois pour une pondération équivalente :

1. Sécurité au travail
2. Qualité de la relation client
3. Réduction des émissions de gaz à effet de serre du Groupe

L'atteinte moyenne des objectifs pour l'exercice 2020 est de 100%.

Cette participation est versée en espèces au mois d'avril suivant l'année de référence.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, afin de correspondre au mieux à la culture d'entreprise et à son ambition, la politique de rémunération du personnel a évolué. La rémunération variable

liée aux objectifs individuels a été intégrée à la rémunération fixe et une valeur uniforme de la part liée aux résultats financiers et aux objectifs du Groupe. Une proposition à l'Assemblée générale 2021 sera faite pour appliquer des principes similaires pour, qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021, la rémunération variable des membres de la Direction évolue en supprimant la part individuelle liée aux objectifs individuels et en fixant à CHF 50'000 par directeur (CHF 100'000 pour le Directeur général) la part liée aux résultats financiers et aux objectifs du Groupe. Les rémunérations variables supprimées par cette proposition seront intégrées au salaire fixe, de sorte que la masse salariale de la Direction générale reste inchangée.

#### d. En bref

La partie variable de la rémunération (lettre b) et la participation aux résultats du Groupe (lettre c) ne peuvent pas excéder ensemble respectivement 100% de la rémunération fixe pour le Directeur général et 70% pour les autres membres de la Direction générale.

## 2.4 Rémunération globale

Dans les faits, pour l'exercice 2020, le total des rémunérations octroyées aux membres de la Direction générale, laquelle était composée de sept membres, se présente comme suit:

En CHF	Rémunération					Frais de représentation et év. indemnité véhicule	Charges sociales
	Fixe	Variable			Total de la rémunération		
		Liée aux objectifs individuels	Participation aux résultats du Groupe	Total variable			
<b>2020</b>							
<b>Rémunération globale</b>	<b>1 573 444</b>	<b>518 717</b>	<b>525 933</b>	<b>1 044 650</b>	<b>2 618 094</b>	<b>113 100</b>	<b>565 485</b>
Rémunération la plus élevée:							
Christian Petit, directeur général	365 713	152 137	164 792	316 929	682 642	18 000	144 642
Le total de la rémunération variable a représenté respectivement 86% de la rémunération fixe pour le Directeur général et 60% pour les autres membres de la direction générale.							
<b>2019</b>							
<b>Rémunération globale</b>	<b>2 014 212</b>	<b>616 380</b>	<b>576 845</b>	<b>1 193 225</b>	<b>3 207 437</b>	<b>130 950</b>	<b>671 718</b>
Rémunération la plus élevée:							
Pierre-Alain Urech, directeur général <sup>1</sup>	375 907	132 666	118 508	251 174	627 081	13 500	122 787
Christian Petit, directeur général	231 418	85 167	88 264	173 431	404 849	11 900	83 599
Le total de la rémunération variable a représenté respectivement 70% de la rémunération fixe pour les Directeurs généraux et 55% pour les autres membres de la direction générale.							

<sup>1</sup> La rémunération de M. Urech correspond à celle perçue jusqu'au 30.09.2019, date de son départ en retraite. Est incluse dans la rémunération fixe l'indemnisation du solde des jours de vacances.

Les charges sociales comprennent notamment les cotisations à l'AVS et à la prévoyance professionnelle.

A noter que lors de l'Assemblée générale du 28 mai 2019, celle-ci a approuvé une rémunération globale maximale des sept membres de la Direction générale de CHF 3'910'000, dont CHF 3'080'000 de rémunération, CHF 660'000 de charges sociales et CHF 170'000 d'indemnités, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

## 2.5 Indemnités diverses

### Frais de représentation

Les frais de représentation s'élèvent forfaitairement à CHF 1'250.-/mois (CHF 1'500.-/mois pour le Directeur général). En contrepartie, les directeurs assument leurs débours journaliers à concurrence de CHF 50.- (CHF 75.- pour le Directeur général).

### Véhicules de fonction

Les membres de la Direction générale bénéficient, s'ils le désirent, d'une voiture de fonction et remboursent à l'entreprise leurs déplacements privés. A défaut, une indemnité forfaitaire leur est servie.

### Indemnités liées à des activités au sein de Conseils d'administration

Toutes les rémunérations (indemnités annuelles et jetons de présence) des membres de la Direction générale liées à des mandats d'administrateurs qu'ils exercent en qualité de délégués de Romande Energie sont versées intégralement à cette dernière.

## 2.6 Prestations de retraite

Les membres de la Direction générale sont affiliés à la Fondation de prévoyance Romande Energie et bénéficient de prestations identiques à celles de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la société Romande Energie SA. Il n'y a pas en la matière de prestations spéciales du type plan de prévoyance professionnelle « Bel-Etage » ou de prestations de rachat d'années d'assurances.

## 3 AUTRES AVANTAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

L'état de la détention d'actions se présente comme suit:

Détention d'actions (état)		
Actions détenues par des sociétés du Groupe au 31.12.2020	113 685 actions	9.97%
Autres actionnaires	1 026 315 actions	90.03%
Dont:		
- Nombre d'actions détenues par les membres du Conseil d'administration	0 action	0%
- Nombre d'actions détenues par les membres de la Direction générale	10 actions	< 1%

Il n'y a eu qu'une transaction du management en 2020 consistant en un achat de dix actions.

De même que lors des exercices précédents, aucun avantage du type attribution d'actions ou d'options, honoraires additionnels, prêt ou autre crédit abandon de créance, autre avantage pécuniaire ou en nature n'a été accordé à des membres du Conseil d'administration ou de la Direction générale en 2020, ni à des personnes qui leur sont proches. A noter que la Commune de Lausanne, dont M. Pidoux est membre de l'exécutif, détient 34'454 actions. Monsieur Petit, Directeur général, détient dix actions.

## Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunération

À l'Assemblée Générale de  
**Romande Energie Holding SA, Morges**

Nous avons effectué l'audit des sections 1.3, 2.4 à 2.6 et 3 du rapport de rémunération de Romande Energie Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020, présentées aux pages 62 à 65.

### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Romande Energie Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

### **Deloitte SA**



Fabien Bryois  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



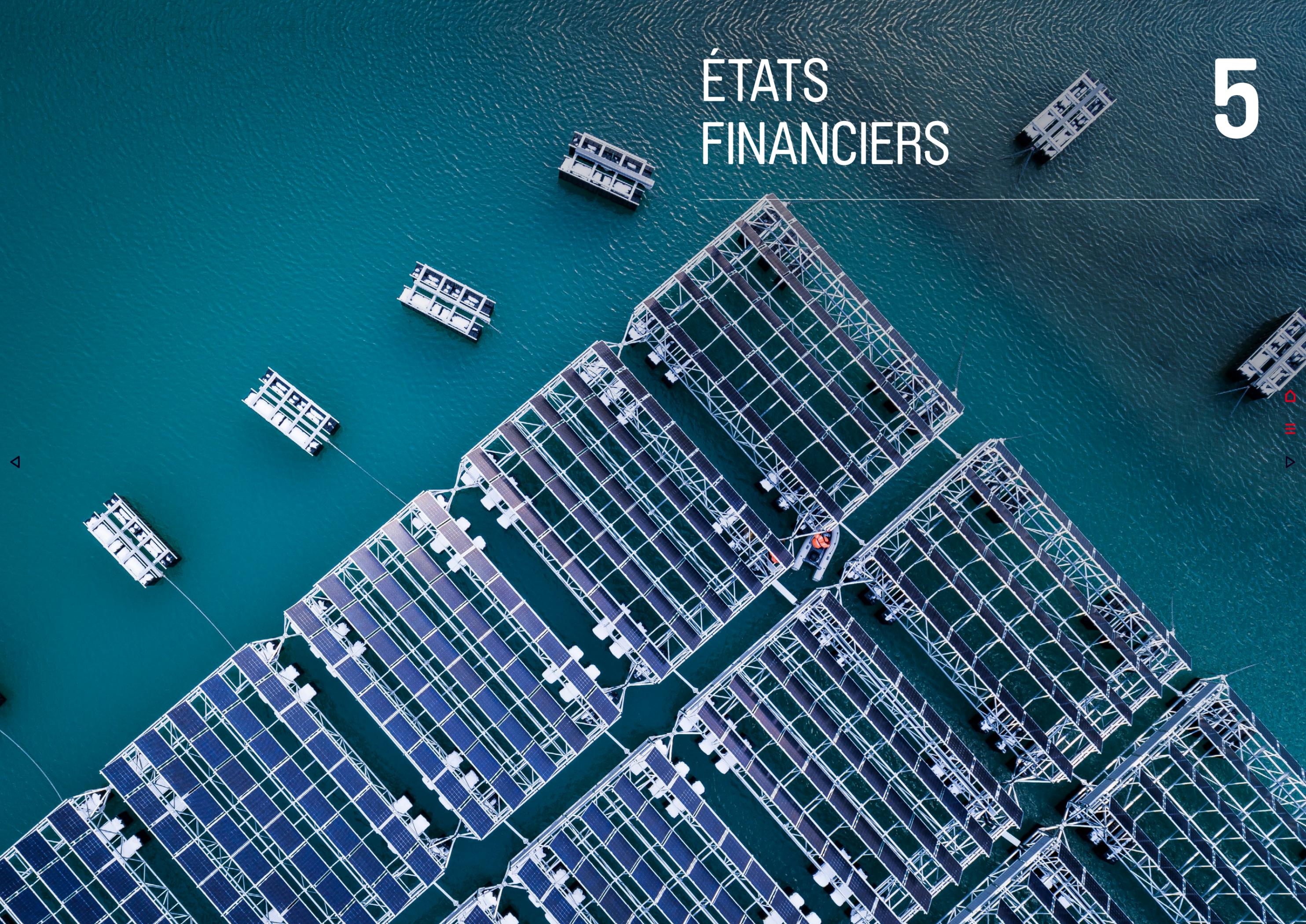
Jonathan Markus  
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 20 avril 2021



# ÉTATS FINANCIERS

5



# COMMENTAIRES FINANCIERS DU GROUPE ROMANDE ENERGIE

## Chiffres clés consolidés

au 31 décembre 2020

*En milliers de CHF, sauf indication contraire*

	2020	2019 retraité	Variation en %
<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>			
Chiffre d'affaires net	569 292	522 236	9%
Marge brute opérationnelle	322 553	306 943	5%
<i>en % du chiffre d'affaires net</i>	57%	59%	
Charges de personnel	( 116 583)	( 113 012)	3%
Autres charges d'exploitation	( 56 970)	( 62 882)	-9%
EBITDA*	149 000	131 049	14%
<i>en % du chiffre d'affaires net</i>	26%	25%	
EBIT**	76 573	64 979	18%
<i>en % du chiffre d'affaires net</i>	13%	12%	
Part au résultat net des sociétés associées	23 186	( 17 686)	n/a
Résultat net du Groupe	86 720	36 430	138%
<i>en % du chiffre d'affaires net</i>	15%	7%	
<b>FLUX DE TRÉSORERIE</b>			
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	138 633	141 015	
Acquisitions nettes d'immobilisations, de participations et de parts dans des sociétés associées	( 181 133)	( 118 340)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	( 158 276)	( 17 524)	
<b>AUTRES INDICATIONS</b>			
<b>Dividende (pour 2020 : proposé) par action (en CHF)</b>	<b>36.-</b>	<b>36.-</b>	
Résultat par action (en CHF)	78	32	
Capitaux propres des actionnaires Romande Energie Holding SA	1 888 018	1 871 789	
<i>en % des actifs</i>	83%	84%	
Capitaux propres par action (en CHF)	1 840	1 778	
Cours de l'action Romande Energie Holding SA en fin d'exercice (en CHF)	1 130	1 200	
Capitalisation boursière	1 159 736	1 263 522	
Nombre de collaborateurs	1 022	954	

Les retraitements sont expliqués à la note 2.

\*EBITDA : Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements

(Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization)

\*\*EBIT : Bénéfice avant intérêts et impôts

(Earnings Before Interest and Taxes)

## Principaux événements financiers

- **Croissance du chiffre d'affaires du Groupe de 9% à CHF 569 mios.**
- **Résilience opérationnelle matérialisée par un EBIT de CHF 77 mios (+18%) malgré la pandémie et dopé par la vente de parcelles immobilières.**
- **Résultat net de CHF 87 mios (CHF +50 mios) sous l'effet des résultats positifs combinés d'EOS Holding et d'Alpiq.**
- **Renforcement des investissements à CHF 210 mios (CHF +87 mios) grâce à un partenariat éolien en France et aux chauffages à distance en Suisse.**

### EBIT en progression

Le Groupe Romande Energie clôture l'année 2020 avec un EBIT de CHF 77 mios contre CHF 65 mios pour l'exercice précédent (+18%). Cette très bonne performance du Groupe intervient dans un contexte économique très particulier lié à la COVID-19 dont l'impact négatif estimé est de CHF 3 mios sur les activités des services énergétiques. L'EBIT profite d'une cession non-récurrente de parcelles immobilières sur notre site de Morges qui a généré un résultat net de CHF 18 mios en 2020. Comme annoncé, la profitabilité de l'année est impactée négativement par l'abaissement depuis le 1er janvier 2020 de la rémunération par client pour le marché du kWh régulé (de CHF 95.- à CHF 75.-). Ce changement réglementaire en Suisse péjore l'EBIT à hauteur de CHF 6 mios en comparaison avec l'exercice précédent. Les tarifs 2020 sont restés stables pour nos clients malgré la hausse du coût moyen d'approvisionnement en électricité, laquelle a été neutralisée par l'effet réglementaire précité.

La profitabilité du Groupe s'établit à 13% contre 12% pour 2019. Retraité des effets liés à la cession immobilière et à la pandémie, l'EBIT de la période se serait inscrit à CHF 61 mios, soit une baisse de 6% comparé à l'exercice précédent.

### Chiffre d'affaires en forte hausse

Le chiffre d'affaires a progressé significativement de CHF 47 mios (+9%) par rapport à l'exercice précédent s'établissant à CHF 569 mios à fin 2020. Outre l'effet non-récurrent lié à la cession immobilière, une part prépondérante de l'augmentation constatée est générée par l'activité Solutions Energie sous les effets conjugués de l'augmentation du volume de vente de positions à terme sur le marché de gros, d'une croissance externe liée aux acquisitions réalisées en 2020 en France et du développement dans le domaine des chauffages à distance en Suisse.

A partir des comptes annuels 2020, les taxes refacturées PCP (perception pour les collectivités publiques) aux clients sont désormais présentées en diminution des achats d'énergie, matériel et prestations de tiers (netting). Dans les comptes annuels consolidés 2019 et antérieurs, ces taxes étaient considérées en chiffre d'affaires. Ce changement est réalisé afin d'augmenter la comparabilité du chiffre d'affaires net avec les autres acteurs du secteur. La période précédente a été retraitée en conséquence avec comme effet une réduction du chiffre d'affaires net de CHF 71 mios. Les achats d'énergie sont impactés à la baisse pour un montant identique. Ce retraitement est sans impact sur l'EBIT et le résultat annuel net.

### Des charges d'exploitation maîtrisées

Le total des charges de personnel a progressé de 3% en 2020 avec l'augmentation des effectifs du Groupe Romande Energie de 68 nouveaux collaborateurs. Ces engagements résultent de la stratégie de croissance définie et viennent renforcer les activités des services énergétiques et des réseaux. Au 31 décembre 2020, le Groupe a franchi pour la première fois la barre des 1'000 collaborateurs.

L'abaissement des autres charges d'exploitation provient d'une gestion consciencieuse et maîtrisée des dépenses du Groupe. En comparaison avec l'exercice précédent, les charges de structure sont en diminution de 9% à CHF 57 mios. Au final, les charges d'exploitation sont en recul de CHF 2 mios venant influencer positivement l'EBIT du Groupe.

### Bénéfice net dopé par les résultats d'EOSH et Alpiq

La part au résultat net des sociétés associées impacte très favorablement les comptes de l'exercice 2020 avec l'enregistrement d'un gain de CHF 23 mios contre une perte de CHF 18 mios pour l'exercice précédent. Le retour aux chiffres noirs pour Alpiq (CHF 110 mios en 2020 vs CHF -268 mios en 2019) ainsi que le solide résultat opérationnel d'EOSH Holding SA (CHF 34 mios) représentent un impact cumulé de CHF 20 mios dans le résultat annuel.

Pour mémoire, le Groupe Romande Energie détient 29.71% d'EOSH Holding SA, qui elle-même détient 33.33% d'Alpiq à la suite de la restructuration de l'actionariat et à la sortie de bourse du groupe l'an dernier. EOS Holding SA est un acteur suisse majeur dans la production d'énergie propre en Europe, notamment au travers d'investissements significatifs dans les nouvelles énergies renouvelables. Cette stratégie s'inscrit dans la vision du Groupe d'être un acteur de la transition énergétique tout en générant de la rentabilité pour ses investisseurs.

Au 31 décembre 2020, le résultat net du Groupe a plus que doublé par rapport à l'année précédente et s'élève à CHF 87 mios. Cette forte progression provient de la bonne performance expliquée au niveau de l'EBIT et de la part au résultat net des sociétés associées.

## Solutions Energie

L'Unité d'Affaires Solutions Energie intègre toute la chaîne du kWh en focalisant ses activités sur deux pôles, à savoir la production d'énergie et la gestion de l'approvisionnement en électricité et chauffage d'une part, et les marchés d'autre part.

En milliers de CHF	2020	2019 retraité	Variation en %
Chiffre d'affaires net	261 284	228 008	15%
<b>Marge brute opérationnelle</b>	<b>95 422</b>	<b>92 969</b>	3%
<i>en % du chiffre d'affaires net</i>	<i>37%</i>	<i>41%</i>	
<b>EBITDA</b>	<b>38 020</b>	<b>42 859</b>	-11%
<i>en % du chiffre d'affaires net</i>	<i>15%</i>	<i>19%</i>	
<b>EBIT</b>	<b>19 749</b>	<b>30 295</b>	-35%
<i>en % du chiffre d'affaires net</i>	<i>8%</i>	<i>13%</i>	
<b>Nombre de collaborateurs</b>	<b>58</b>	<b>71</b>	

Cette unité enregistre une forte progression de son chiffre d'affaires qui s'établit à CHF 261 millions, soit une hausse de 15% par rapport à l'exercice précédent.

La revente sur le marché de gros de positions à terme d'électricité totalisant 447 GWh engendre à elle seule pour CHF 20 millions de chiffre d'affaires supplémentaire sans impact significatif sur la marge. La poursuite de la politique de croissance par acquisitions réalisée durant l'année 2020 en France, permet à l'activité Solutions Energie d'enregistrer une augmentation de ses revenus de CHF 7 millions. Le chiffre d'affaires lié à la production d'énergie thermique est également en hausse de CHF 8 millions. Cette progression intervient à la suite du transfert du portefeuille de chauffages à distance au 1<sup>er</sup> juillet 2020 depuis l'Unité d'Affaires Romande Energie Services en faveur de Solutions Energie. Pour le Groupe, l'activité des chauffages à distance est en croissance de CHF 4 millions en 2020.

Les volumes délivrés aux clients du marché régulé, essentiellement les ménages, sont en faible hausse de 7.3 GWh. En revanche, il est constaté une baisse significative des volumes commercialisés en faveur des clients libéralisés, qui atteint 73 GWh, par rapport au montant prévu en début d'année. Cette baisse de 3% du volume d'électricité vendue est principalement liée aux effets négatifs de la pandémie COVID-19 et génère une perte de revenus de CHF 3 millions en 2020, partiellement compensée par des reventes sur le marché de gros à un prix inférieur. Globalement, les tarifs de l'année 2020 sont restés stables par rapport à l'année précédente. La hausse anticipée des coûts d'approvisionnement étant globalement compensée pour le consommateur final du marché régulé, par l'abaissement de la rémunération de CHF 95.- à CHF 75.- par client. Cette diminution attendue impacte directement l'EBIT de l'activité Solutions Energie pour CHF 6 millions en 2020.

La production en électricité des propres ouvrages du Groupe est en retrait de 9% à 415 GWh, soit une diminution de 46 GWh par rapport à l'année précédente. Un printemps et un été secs ont engendré ce recul de la production. Afin de compenser celui-ci, des achats en énergie ont été réalisés sur les marchés pour un coût supplémentaire de CHF 1 million. L'augmentation constatée du coût d'approvisionnement des garanties d'origine impacte négativement l'EBIT de CHF 3 millions. Cependant, ce montant pourra être récupéré lors de la fixation des tarifs futurs.

Les charges d'exploitation sont en hausse de 15% ou CHF 7 millions sous les effets conjoints des acquisitions réalisées en France et de la reprise de chauffages à distance en cours d'année. Celles-ci ont un impact direct sur l'EBIT qui s'élève à CHF 20 millions, en fort recul par rapport à l'exercice précédent (-35%). Cette baisse de profitabilité était anticipée, notamment compte tenu de l'abaissement de la rémunération sur le marché régulé.

Dans un contexte de transition énergétique et de libéralisation du marché, la réorganisation de l'Unité d'Affaires Solutions Energie au 1<sup>er</sup> janvier 2020, permet de maîtriser l'entier de la chaîne de valeur du kWh au sein d'une même unité : de la production d'énergie électrique ou thermique jusqu'aux besoins des clients finaux. Afin de toujours mieux répondre à leurs attentes, Romande Energie a choisi de s'organiser autour de trois segments de clients : Privés et propriétaires individuels, Entreprises, Collectivités publiques et partenaires de l'immobilier.

Confirmant son rôle d'acteur responsable de la transition énergétique, Romande Energie s'oriente toujours davantage sur les aspects environnementaux. Dès 2021, la totalité des offres d'énergie proposées aux clients du marché régulé, intégreront désormais une énergie 100% suisse et 100% renouvelable.

## Réseaux

L'Unité d'Affaires Réseaux assure la construction, l'exploitation, la maintenance et la conduite des infrastructures de distribution d'électricité, haute, moyenne et basse tensions, ainsi que celles du réseau de fibre optique du Groupe. La majeure partie de cette activité est régulée, bien que les prestations hors monopole se développent de manière très favorable.

En milliers de CHF	2020	2019 retraité	Variation en %
Chiffre d'affaires net	235 582	224 238	5%
<b>Marge brute opérationnelle</b>	<b>184 013</b>	<b>174 506</b>	5%
<i>en % du chiffre d'affaires net</i>	<i>78%</i>	<i>78%</i>	
<b>EBITDA</b>	<b>90 828</b>	<b>87 998</b>	3%
<i>en % du chiffre d'affaires net</i>	<i>39%</i>	<i>39%</i>	
<b>EBIT</b>	<b>45 375</b>	<b>43 951</b>	3%
<i>en % du chiffre d'affaires net</i>	<i>19%</i>	<i>20%</i>	
<b>Nombre de collaborateurs</b>	<b>386</b>	<b>371</b>	

Les revenus générés sont en augmentation de 5% par rapport à l'année précédente, pour atteindre un montant total de CHF 236 millions. Sur ces CHF 11 millions de chiffre d'affaires additionnel, environ CHF 9 millions concernent une croissance des coûts du timbre qui ne génèrent pas de profitabilité supplémentaire pour le Groupe. Les tarifs 2020 ont déjà pris en compte environ CHF 2 millions de cette hausse. Le solde de la progression du chiffre d'affaires découle en partie du développement des lignes d'affaires existantes, ainsi que d'un renforcement du positionnement géographique avec l'ouverture en Valais d'une succursale à Martigny. Celle-ci produira des effets positifs sur l'EBIT dès 2021.

L'intégration du réseau électrique et du parc d'éclairage public de la Commune de Bussigny a été réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2020, à la suite de l'annonce réalisée en 2019. En 2020, le Groupe s'est porté acquéreur du réseau électrique de la Commune de Romanel-sur-Lausanne avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le cumul de ces nouvelles intégrations est de bon augure pour la croissance des activités régulées.

Au final, l'EBIT est en progression de 3% à CHF 45 millions sous l'impulsion du développement des lignes d'affaires réseaux. Les effectifs de l'unité enregistrent une augmentation d'environ 4% et représentent 386 collaborateurs en fin d'année.

## Romande Energie Services

L'Unité d'Affaires Romande Energie Services regroupe l'ensemble des activités de prestations de services permettant la transition énergétique en accompagnant les propriétaires, les entreprises et les communes.

En milliers de CHF	2020	2019 retraité	Variation en %
Chiffre d'affaires net	94 499	97 177	-3%
<b>Marge brute opérationnelle</b>	<b>50 585</b>	<b>50 648</b>	0%
<i>en % du chiffre d'affaires net</i>	<i>54%</i>	<i>52%</i>	
<b>EBITDA</b>	<b>1 512</b>	<b>3 110</b>	-51%
<i>en % du chiffre d'affaires net</i>	<i>2%</i>	<i>3%</i>	
<b>EBIT</b>	<b>( 368)</b>	<b>321</b>	-215%
<i>en % du chiffre d'affaires net</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	
<b>Nombre de collaborateurs</b>	<b>369</b>	<b>331</b>	

Le chiffre d'affaires global a diminué de 3% comparé à l'année précédente pour atteindre CHF 94 millions. La perte de productivité liée à la COVID-19 constatée durant le premier semestre de l'année 2020 n'a pu être que partiellement comblée au cours du deuxième semestre malgré une reprise soutenue. A fin 2020, l'impact de la pandémie sur le chiffre d'affaires s'élève à CHF 6 millions. En dépit de cet événement exceptionnel, la marge brute opérationnelle reste stable à CHF 51 millions.

L'activité de services a poursuivi sa stratégie de croissance dans les régions avec des acquisitions dans les cantons de Fribourg et du Valais afin de renforcer l'ancrage local et d'offrir l'ensemble de ses services en Romandie. L'Unité d'Affaires a aussi connu une croissance organique permettant d'élargir ses compétences, notamment dans le domaine du Technical Facility Management (TFM) ainsi qu'en renforçant sa présence dans les régions de Genève et du Valais. Elle compte ainsi 369 collaborateurs en fin d'année pour 331 un an auparavant. Cette croissance des effectifs ciblée sur le développement de secteurs à fort potentiel, face à une pandémie ayant contraint les revenus à la baisse, pénalise la profitabilité de l'EBITDA de 1% par rapport à 2019. Le transfert des chauffages à distance de cette Unité d'Affaires à celle de Solutions Energie a un impact à la fois sur le chiffre d'affaires et les amortissements de l'ordre de CHF 1 million, soit un impact marginal sur l'EBIT.

L'impact négatif de la pandémie et ses conséquences économiques sur les douze mois de l'année 2020 s'élève à CHF 3 millions au niveau de l'EBIT. Bien que ce dernier soit inférieur aux attentes, il peut être qualifié de très satisfaisant car pratiquement à l'équilibre et similaire à celui de l'exercice précédent.

Sous l'angle sociétal et pour développer l'esprit entrepreneurial au sein du Groupe Romande Energie, le directeur de Romande Energie Services est entré dans le capital de la société anonyme du même nom, entité-mère de cette Unité d'Affaires, à hauteur de 20%. En parallèle, il a quitté son statut de membre de la Direction générale du Groupe au 30 juin 2020. Les objectifs sont d'insuffler la dynamique nécessaire pour se développer sur un marché fortement concurrentiel et de gagner en autonomie et en agilité.

## Fort développement des investissements du Groupe

La santé financière du Groupe Romande Energie reste solide malgré un recul pour moitié des liquidités nettes disponibles par rapport à l'exercice précédent. Au 31 décembre 2020, le Groupe dispose de trésorerie et équivalents s'élevant à CHF 104 millions permettant de faire face à ses engagements financiers à court et long termes. Cet état de fait intervient à la suite du remboursement début juillet 2020 de deux emprunts échus totalisant CHF 100 millions auprès de CompenSwiss (Fonds de compensation AVS) et de la volonté d'atténuer fortement le coût des intérêts négatifs.

Le flux de trésorerie de l'exercice 2020 lié aux activités opérationnelles reste élevé à CHF 139 millions. Il s'inscrit dans la continuité du niveau présenté lors de l'exercice précédent, en progression depuis 2014.

Les investissements dans le développement des réseaux et des actifs de production d'énergies renouvelables sont en croissance de 10% pour atteindre un montant record de CHF 124 millions. Le Groupe a également poursuivi sa stratégie d'expansion en réalisant des acquisitions de sociétés pour un montant de CHF 82 millions en 2020 (nettes de liquidités).

Des acquisitions significatives ont été réalisées en France, notamment dans le cadre d'une prise de participation d'un premier parc solaire début 2020, la finalisation de la reprise d'un ensemble d'ouvrages de petite hydraulique à la mi-année et dans l'acquisition d'un portefeuille de 16 projets éoliens en fin d'année représentant un potentiel de puissance installée de 646 MW. Au total pour le Groupe, ce sont CHF 210 millions nouvellement investis contre CHF 123 millions en 2019, en hausse de 71% par rapport à l'an dernier.

Fin 2020, le Groupe Romande Energie et Holdigaz SA ont décidé de mettre un terme à une convention de collaboration signée en 2013 en procédant à la revente de leurs participations croisées détenues depuis lors. Cette opération a eu comme conséquence le rachat de 28'737 actions propres, dont 2'000 actions ont été cédées à des actionnaires importants et à des tiers institutionnels. Couplé au remboursement des emprunts mentionné précédemment et au paiement du dividende 2019, le flux de trésorerie lié aux activités de financement se monte à CHF -158 millions, comparativement aux CHF -17 millions de l'an dernier.

**Dividende ordinaire inchangé**

Au 31 décembre 2020, les fonds propres attribuables aux actionnaires de la société Romande Energie Holding SA restent stables à CHF 1.9 mrd. Le ratio d'indépendance financière s'élève à 83% au 31 décembre 2020. Grâce à ce bilan sain et des perspectives favorables, le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires de verser un dividende ordinaire inchangé de CHF 36.- par action. Ce dividende correspond à un taux de distribution de 43% du résultat net de l'exercice 2020 et représente un rendement de 3.2% sur la base du cours connu de fin d'année (3.0% en 2019).

Si l'assemblée générale des actionnaires accepte cette proposition, une sortie de trésorerie de CHF 36.9 mios sera constatée en 2021, en tenant compte des actions propres détenues par le Groupe Romande Energie.

**Pandémie COVID-19**

Le Groupe est convaincu d'avoir pris les mesures adéquates durant la première phase de la pandémie, démontrant ainsi sa forte capacité de résilience. Bien que significatif, l'impact estimé de la COVID-19 sur la profitabilité du Groupe a pu être contenu durant l'année 2020, essentiellement s'agissant du secteur des services énergétiques. Le Groupe Romande Energie a la capacité de faire face à cette situation exceptionnelle et peut s'appuyer sur sa solidité, son indépendance financière et ses activités essentielles à la population et au tissu économique.

**Perspectives**

Pour l'année 2021, le Groupe Romande Energie s'attend à un EBIT légèrement inférieur à 2020, en l'absence d'effets non-récurrents et d'impacts liés à la pandémie COVID-19. Que cela soit au niveau des marchés des changes, de l'énergie ou de l'économie en général, le Groupe Romande Energie évolue dans un environnement qui reste très instable. La crise sanitaire et ses conséquences économiques pourront ainsi impacter les comptes du Groupe dans une ampleur qui ne peut être pleinement anticipée.

Dans le cadre de la libéralisation et de la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050, la mise en consultation annoncée en juin 2021 d'une Loi unique regroupant la Loi sur l'énergie (LEne) ainsi que la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl) en cours de révision, devrait permettre de clarifier le cadre juridique, bien que le calendrier de mise en œuvre ne puisse être arrêté pour le moment.

La révision de la stratégie du Groupe actuellement en cours permettra, au courant de l'année 2021, de communiquer à la communauté financière sur les axes qui seront développés dans le futur.

# COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE ROMANDE ENERGIE

## Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2020

En milliers de CHF, sauf données par action

	Notes	2020	2019 retraité
Chiffre d'affaires	5	517 669	483 276
Autres produits	5	51 623	38 960
<b>Chiffre d'affaires net</b>		<b>569 292</b>	<b>522 236</b>
Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	6	( 246 739)	( 215 293)
<b>Marge brute opérationnelle</b>		<b>322 553</b>	<b>306 943</b>
Charges de personnel		( 116 583)	( 113 012)
Autres charges d'exploitation		( 56 970)	( 62 882)
<b>EBITDA</b>		<b>149 000</b>	<b>131 049</b>
Amortissements des immobilisations corporelles	7	( 66 862)	( 60 393)
Amortissements des immobilisations incorporelles	7	( 5 565)	( 5 677)
<b>EBIT</b>		<b>76 573</b>	<b>64 979</b>
Produits financiers	8	2 778	2 459
Charges financières	8	( 7 392)	( 3 870)
Part au résultat net des sociétés associées	13	23 186	( 17 686)
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>95 145</b>	<b>45 882</b>
Impôts sur le bénéfice	9	( 8 425)	( 9 452)
<b>Résultat net du Groupe</b>		<b>86 720</b>	<b>36 430</b>
<b>Attribuable à :</b>			
Actionnaires Romande Energie Holding SA		82 220	32 746
Intérêts minoritaires		4 500	3 684
		<b>86 720</b>	<b>36 430</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		1 054 914	1 032 808
<b>Résultat par action en CHF</b>		<b>78</b>	<b>32</b>
<b>Dividende par action en CHF (2020 : proposé)</b>		<b>36</b>	<b>36</b>

Les retraitements sont expliqués à la note 2.

L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

# Bilan consolidé

au 31 décembre 2020

En milliers de CHF	Notes	31.12.2020	31.12.2019
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		103 746	203 492
Titres et dépôts à terme		35 550	101 166
Créances résultant de livraisons et prestations	10	71 938	62 092
Créances d'impôts courants		2 350	8 298
Comptes de régularisation		62 412	70 501
Autres actifs courants		6 825	2 859
<b>Total des actifs courants</b>		<b>282 821</b>	<b>448 408</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	11	1 304 839	1 165 770
Immobilisations incorporelles	12	109 107	14 538
Participations dans des sociétés associées	13	523 074	500 626
Autres immobilisations financières	14	30 644	66 459
Actif provenant de la réserve de contributions de l'employeur	15	24 788	24 788
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>1 992 452</b>	<b>1 772 181</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>2 275 273</b>	<b>2 220 589</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Engagements résultant de livraisons et prestations		12 677	16 114
Comptes de régularisation		84 514	80 116
Autres passifs courants		18 385	3 539
Part à court terme des emprunts à long terme	16	650	100 343
Dettes d'impôts courants		5 549	4 915
Provisions à court terme	17	2 678	516
<b>Total des passifs courants</b>		<b>124 453</b>	<b>205 543</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts à long terme	16	85 142	10 941
Passifs d'impôts différés		132 301	101 103
Provisions à long terme	17	2 782	645
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>220 225</b>	<b>112 689</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>344 678</b>	<b>318 232</b>
<b>Capitaux propres des actionnaires Romande Energie Holding SA</b>			
Capital-actions	18	28 500	28 500
Versements additionnels en capital		13 111	13 111
Résultats accumulés non distribués		1 945 970	1 900 488
Actions propres		(99 563)	(70 310)
<b>Total des capitaux propres des actionnaires Romande Energie Holding SA</b>		<b>1 888 018</b>	<b>1 871 789</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>42 577</b>	<b>30 568</b>
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1 930 595</b>	<b>1 902 357</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>2 275 273</b>	<b>2 220 589</b>

L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

# Tableau des flux de trésorerie consolidés

au 31 décembre 2020

En milliers de CHF	Notes	2020	2019
<b>Résultat net du Groupe</b>			
		<b>86 720</b>	<b>36 430</b>
Reprise des éléments hors trésorerie et non opérationnels			
- Impôts	9	8 425	9 452
- Amortissements des immobilisations corporelles	7	66 862	60 393
- Amortissements des immobilisations incorporelles	7	5 565	5 677
- Dotation et utilisation des provisions	17	(601)	(1 410)
- Part au résultat net des sociétés associées	13	(23 186)	17 686
- Résultat net sur réalisation d'actifs immobilisés		(16 056)	(764)
- Produits et charges liés à la réévaluation à la juste valeur		1 070	751
- Autres produits et charges financiers		4 407	775
- Autres éléments		9 335	4 212
Dividendes reçus des sociétés associées		5 790	3 412
Intérêts encaissés et autres produits financiers		1 745	1 409
Intérêts payés et autres charges financières		(6 943)	(2 885)
Impôts payés		(2 458)	(4 918)
<b>Flux de trésorerie avant variation du fonds de roulement</b>		<b>140 675</b>	<b>130 220</b>
Variation des créances résultant de livraisons et prestations		(3 359)	4 927
Variation des engagements résultant de livraisons et prestations		(849)	(11 912)
Variation des comptes de régularisation actif		(31 906)	24 847
Variation des comptes de régularisation passif		34 072	(7 067)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>138 633</b>	<b>141 015</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	11, 12	(124 348)	(112 853)
Ventes d'immobilisations corporelles		25 538	3 183
Acquisitions de participations, nettes des liquidités		(81 561)	(9 039)
Cessions de participations, nettes des liquidités		2 738	1 102
Acquisitions de parts dans des sociétés associées		(3 500)	(733)
Ventes de titres de placement et dépôts à terme		65 616	32 244
Augmentation des autres immobilisations financières		(6 551)	(1 000)
Diminution des autres immobilisations financières		42 032	3 448
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>		<b>(80 036)</b>	<b>(83 648)</b>
Paiements provenant d'augmentations de capital dans des filiales		1 419	-
Remboursement de dettes financières		(107 590)	(4 979)
Emission de dettes financières		18 505	1 670
(Achat) / cession d'actions propres		(29 253)	25 839
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(3 447)	(2 929)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(37 910)	(37 125)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>(158 276)</b>	<b>(17 524)</b>
Effet net des écarts de conversion sur les liquidités		(67)	(93)
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>(99 746)</b>	<b>39 750</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice			
		203 492	163 742
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice			
		103 746	203 492
<b>Variation</b>		<b>(99 746)</b>	<b>39 750</b>

L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

## Variation des capitaux propres consolidés

au 31 décembre 2020

En milliers de CHF	Capital- actions	Versements additionnels en capital	Résultats accumulés non distribués	Actions propres	Total actionnaires Romande Energie Holding SA	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1er janvier 2019</b>	<b>28 500</b>	<b>13 111</b>	<b>1 907 457</b>	<b>( 94 090)</b>	<b>1 854 978</b>	<b>29 115</b>	<b>1 884 093</b>
<b>Variation des capitaux propres 2019</b>							
Dividendes payés			( 37 125)		( 37 125)	( 2 929)	( 40 054)
Mouvements sur actions propres			2 059	23 780	25 839		25 839
Ecart de conversion			( 1 098)		( 1 098)	( 21)	( 1 119)
Compensation des goodwill			( 5 731)		( 5 731)		( 5 731)
Autres variations			2 180		2 180	719	2 899
Résultat net du Groupe			32 746		32 746	3 684	36 430
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>28 500</b>	<b>13 111</b>	<b>1 900 488</b>	<b>( 70 310)</b>	<b>1 871 789</b>	<b>30 568</b>	<b>1 902 357</b>
<b>Variation des capitaux propres 2020</b>							
Dividendes payés			( 37 910)		( 37 910)	( 3 447)	( 41 357)
Mouvements sur actions propres			8	( 29 253)	( 29 245)		( 29 245)
Ecart de conversion			( 980)		( 980)	( 222)	( 1 202)
Compensation des goodwill			( 1 555)		( 1 555)	( 210)	( 1 765)
Variation de périmètre			3 699		3 699	11 388	15 087
Résultat net du Groupe			82 220		82 220	4 500	86 720
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>28 500</b>	<b>13 111</b>	<b>1 945 970</b>	<b>( 99 563)</b>	<b>1 888 018</b>	<b>42 577</b>	<b>1 930 595</b>

L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

## Annexe aux comptes consolidés

### NOTE 1

#### Informations générales

**Romande Energie Holding SA**, société anonyme holding de droit suisse dont le siège est à Morges (Suisse), détient directement ou indirectement toutes les sociétés appartenant au Groupe Romande Energie (Groupe). Le Groupe est actif dans les métiers de production d'énergie, de distribution et commercialisation de l'énergie ainsi que des services énergétiques, lesquels sont répartis en trois Unités d'affaires. (Note 4).

Les comptes annuels consolidés 2020 du Groupe ont été approuvés le 20 avril 2021 par le Conseil d'administration de Romande Energie Holding SA. L'assemblée générale des actionnaires du 29 juin 2021 est invitée à les approuver à son tour.

#### Retraitement des comptes de l'exercice comparatif

Au 31 décembre 2020, les taxes refacturées PCP (perception pour les collectivités publiques) auprès des clients finaux et élus sont présentées en diminution des achats d'énergie, matériel et prestations de tiers (netting). Jusqu'à présent, elles étaient prises en compte dans le chiffre d'affaires net. Ce changement est sans impact sur le résultat net du Groupe et a été effectué afin d'augmenter la comparabilité du chiffre d'affaires net avec les autres acteurs du secteur. La période précédente a été retraitée en conséquence afin d'assurer la comparabilité avec l'exercice sous revue. Les effets quantitatifs du retraitement sont présentés ci-dessous :

En milliers de CHF	2019 Retraité	2019 Publié	Variation
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>522 236</b>	<b>593 320</b>	( 71 084)
Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	( 215 293)	( 286 377)	71 084
<b>Marge brute opérationnelle</b>	<b>306 943</b>	<b>306 943</b>	-
<b>Résultat net du Groupe</b>	<b>36 430</b>	<b>36 430</b>	-

### NOTE 2

#### Résumé des principes comptables

Les principes comptables majeurs utilisés lors de l'établissement des états financiers consolidés du Groupe sont décrits ci-après ou intégrés dans les notes correspondantes. Ces principes ont été appliqués uniformément à tous les chiffres, sauf indication contraire spécifique.

#### Base de présentation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en milliers de CHF selon le principe du coût historique, sauf pour certaines immobilisations financières et certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Ils sont conformes avec l'intégralité des recommandations sur la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et aux normes de présentation des comptes ci-dessous. Les comptes sont présentés selon le principe de l'image fidèle conformément au fondement des principes Swiss GAAP RPC.

#### Estimations et jugements

L'établissement d'états financiers selon les Swiss GAAP RPC implique le recours à des estimations et à des hypothèses ayant une influence, d'une part, sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur les créances et engagements conditionnels à la date du bilan, et, d'autre part, sur le montant des produits et des charges de la période comptable. Bien que les estimations soient fondées sur les meilleures connaissances de la situation actuelle ou des opérations futures du Groupe dont puisse disposer la direction, les résultats effectivement obtenus peuvent différer de ceux prévus sur la base de ces estimations.

#### Modifications des principes comptables

Aucun changement de normes comptables Swiss GAAP RPC n'a été publié ni annoncé durant l'exercice sous revue. Il n'a pas eu de changement de principes comptables par rapport à l'année dernière.

#### Principes de consolidation

La date de clôture des comptes annuels individuels est le 31 décembre de chaque année.

#### Filiales

Les comptes consolidés du Groupe comprennent les opérations de Romande Energie Holding SA et celles de toutes les filiales directes et indirectes dans lesquelles le Groupe a des droits sur des rendements de ses participations et qu'il est en mesure d'influencer leurs rendements par la position dominante qu'il exerce sur les sociétés. La position dominante est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Il s'accompagne en général d'une détention des droits de vote, directe et indirecte de plus de 50%. Les filiales sont consolidées par intégration globale à la date du transfert de contrôle au Groupe. A l'inverse, elles sont exclues de ce périmètre dès que ce contrôle cesse.

Tous les soldes des comptes ainsi que l'ensemble des transactions et profits réalisés entre sociétés du Groupe sont éliminés lors de la consolidation.

La part au résultat et le droit aux fonds propres des actionnaires minoritaires sont présentés séparément.

### Sociétés associées et coentreprises

Une entreprise associée est une entité sur laquelle l'investisseur exerce une influence notable. Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise et ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Les coentreprises sont prises en compte selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Les postes du bilan et du compte de résultat des entités sous contrôle sont comptabilisés proportionnellement au pourcentage de la participation détenue par le Groupe. Aucune part minoritaire n'est portée au bilan.

Les sociétés associées dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable (normalement entre 20% et 50% des droits de vote) sont prises en compte selon la méthode d'intégration par mise en équivalence.

Ces participations apparaissent au bilan au titre de participations dans des sociétés associées et sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition, puis à leur coût initial corrigé de la part du Groupe aux bénéficiaires (pertes) et des dividendes reportés après la date d'acquisition ainsi que des corrections de valeur éventuelles.

Si, malgré la détention de plus de 20% des parts dans une société, le Groupe n'exerce pas d'influence notable, ladite société est traitée comme « immobilisation financière ».

Toute correction de valeur est enregistrée immédiatement dans le compte de résultat. Les pertes des sociétés qui excèdent la part du Groupe dans ces sociétés associées ne sont pas reconnues.

Les soldes des comptes ainsi que les transactions d'importance significative avec des participations et des coentreprises consolidées par mise en équivalence sont présentés séparément comme éléments relatifs à des sociétés associées. Les gains non réalisés lors de transactions entre des sociétés du Groupe et des sociétés associées sont éliminés pour la part du Groupe dans ces sociétés associées. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière sauf si la transaction couvre un transfert d'actif nécessitant une correction de valeur. Les états financiers des sociétés associées sont ajustés pour assurer la cohérence avec les principes comptables adoptés par le Groupe.

### Variations de périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe Romande Energie a subi au cours de l'exercice 2020 plusieurs modifications qui sont présentées en note 24.

### Principes de comptabilisation et d'évaluation

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs déposés dans des instituts bancaires, ainsi que les dépôts et placements monétaires dont la durée initiale n'excède pas 90 jours.

### Titres et dépôt à terme

Les titres de placement comprennent des actions et des obligations réalisables en bourse et des placements monétaires d'une durée initiale supérieure à 90 jours. Les titres de placement sont évalués au cours du jour.

### Résultat par action

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la société mère, Romande Energie Holding SA. Un éventuel effet dilutif est indiqué le cas échéant.

### Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés dans les états financiers consolidés au moment où ils ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires.

### Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur au moment où elles ont été effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la fin de l'année. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont enregistrées dans le compte de résultat.

Afin de se prémunir du risque de change et dans le but de neutraliser ces différences, le Groupe souscrit à des contrats de change à terme et à des options.

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente du franc suisse sont convertis en franc suisse de la façon suivante :

- Les bilans des sociétés étrangères sont convertis au taux de change à la date de clôture ;
- Les comptes de résultat de ces mêmes sociétés sont convertis au taux de change moyen de la période ;
- Les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux de change moyen de la période pour autant que celui-ci ne varie pas de manière significative durant l'année ou que ces flux restent négligeables pour les états financiers consolidés ;
- Les éventuels écarts résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont portés en capitaux propres sur la ligne « écarts de conversion ».

	2020	2019
<b>Cours de change du 31 décembre</b>		
1 EUR/CHF	1.082	1.093
<b>Cours de change mensuel moyen</b>		
1 EUR/CHF	1.070	1.113

### NOTE 3

## Cession, regroupement d'entreprises et autres transactions importantes

### Calycé - Acquisition d'un portefeuille de projets éoliens en France

Le 4 décembre 2020, le Groupe a finalisé l'acquisition de 16 projets de parcs éoliens en France pour une puissance totale de 646 MW.

Le Groupe a acquis, par le biais de sa filiale Romande Energie France SAS, le 80% du capital-actions de la société Les Mâts d'Eole SAS, le 100% des sociétés Le Souffle d'Espoir SAS et Calycé 2 SAS. La société Calycé 2 SAS détient elle-même le 100% des sociétés Eole de Piroy Sàrl, Eole de la Joux Sàrl, Eole des Charmes Sàrl, Eole des Muids Sàrl, Eole des Pinceaux SAS, Eole des Vignottes SAS, Eole du Barrois SAS et le 50% des sociétés Eole du Châtelier SAS, Eole d'Opale SAS, Eole de Fradier SAS, Eole du Génois SAS, Eole de St-Sébastien SAS, Eole du Filaos SAS et Calycé Rive Droite SAS. Les sociétés détenues à 50% sont prises en compte selon la méthode de la consolidation proportionnelle afin de tenir compte du contrôle conjoint exercé par le Groupe et Calycé au 31 décembre 2020. La valorisation des parcs a été réalisée par l'actualisation de flux futurs de trésorerie générés une fois l'actif mis en service, en fonction du taux de probabilité de réussite estimé pour chaque parc, et sur la base du taux de rentabilité attendu par le Groupe. Compte tenu du caractère incertain propre à l'activité de développement, un suivi au plus tard lors du bouclage annuel sera réalisé afin d'identifier tout indice de perte de valeur, pouvant impacter les comptes consolidés à l'avenir.

### NOTE 4

## Informations sectorielles

La détermination des segments opérationnels est basée sur les Unités d'Affaires qui font l'objet d'un reporting aux directions du Groupe concernées.

Jusqu'au 31 décembre 2019, le Groupe était divisé en quatre Unités d'affaires. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Groupe s'est donné une nouvelle structure composée de trois Unités d'affaires principales :

- Réseaux
- Solutions Energie
- Romande Energie Services

Ces trois Unités d'affaires sont gérées de manière distincte bien qu'elles traitent, toutes, d'activités liées à l'énergie.

Le Groupe étant actif presque exclusivement en Suisse, il n'a pas été tenu compte de secteurs géographiques. Les activités de production et de commercialisation d'énergie en France sont intégrées au sein de l'Unité d'Affaires Solutions Energie.

Les transactions entre Unités d'affaires sont faites à un prix proche du prix du marché, sauf pour les activités dont les prix de transfert sont fixés dans la législation. Les mêmes normes comptables sont appliquées sur l'ensemble des Unités d'affaires du Groupe.

Le prix d'acquisition est composé d'un montant payé à la date de transaction et d'un montant complémentaire qui sera payé ultérieurement (earn-out). Aucun goodwill n'a été reconnu dans le cadre de cette transaction. Le Groupe a par contre comptabilisé des droits d'exploitation présentés sous la rubrique immobilisations incorporelles (voir note 12) pour un montant total de CHF 96 mios au 31 décembre 2020. Les droits d'exploitation sont amortis de manière linéaire sur une durée de 20 ans. En contrepartie, un impôt différé passif a été comptabilisé au bilan pour un montant total de CHF 23 mios. Le total de l'actif immobilisé consolidé des entités reprises dans le cadre de cette transaction s'élève à CHF 15.9 mios, l'actif circulant incluant la trésorerie à CHF 1.2 mio et les dettes à court et long termes à CHF 17.4 mios.

Dans le cadre du partenariat, un contrat de développement a été conclu pour chaque projet pour lequel un montant complémentaire sera exigible selon l'état d'avancement (earn-out). Une provision de CHF 5 mios est constatée au 31 décembre 2020 sans impact sur le résultat annuel (voir note 17). Toutes les sociétés reprises sont affectées à l'Unité d'Affaires Solutions Energie.

En 2020, le Groupe n'a pas fait d'autre acquisition significative. En 2019, le Groupe n'a pas fait d'acquisition significative.

Tant en 2020 qu'en 2019, le Groupe n'a pas fait de cession significative.

Le Groupe n'a pas de client représentant à lui seul plus de 10% de son chiffre d'affaires.

L'Unité d'Affaires **Réseaux** assure la distribution d'énergie électrique de manière durable et efficace à tous ses clients conforme aux normes en vigueur. A cet effet, lui sont dévolus la gestion et le développement des infrastructures de distribution de l'électricité et de fibre optique. La majeure partie des activités de cette Unité d'Affaires est régulée. Ses revenus proviennent essentiellement de la rémunération sur la mise à disposition du réseau, que ce soit au niveau des clients finaux ou au niveau des revendeurs. La loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) édicte les modalités de cette rémunération. Des prestations à destination d'autres gestionnaires de réseaux de distribution ou de clients industriels génèrent des revenus additionnels.

L'Unité d'Affaires **Solutions Energie** intègre toute la chaîne du kWh en focalisant ses activités sur deux pôles, à savoir la production d'énergie et la gestion de l'approvisionnement en électricité et chauffage d'une part, et les marchés d'autre part. Le pôle Energie a pour mission première d'assurer la sécurité d'approvisionnement des clients en énergie. Il développe également de nouvelles centrales reposant sur les énergies renouvelables. Le pôle Marchés propose lui des solutions clés en mains et innovantes à ses différents clients, répartis en 3 catégories (clients privés, communes et professionnels de l'immobilier et les entreprises). Il regroupe également les activités liées à la commercialisation de l'électricité et aux prestations connexes (facturation, call center), notamment au travers de la société affiliée enersuisse SA.

L'Unité d'Affaires **Romande Energie Services** a la responsabilité de l'ensemble des prestations proposées par le Groupe Romande Energie dans le domaine des services énergétiques. Celle-ci s'intitulait Unité d'Affaires Services Energétiques jusqu'au 31 décembre 2019. Cette Unité d'Affaires concrétise la volonté du Groupe de proposer à ses clients un savoir-faire et une expertise interdisciplinaire pour accueillir la transition énergétique en accompagnant les propriétaires, les entreprises et les communes dans leur transition aux énergies renouvelables (conseil, audits, produits innovants et prestations attractives).

En milliers de CHF	Réseaux	Solutions Energie	Romande Energie Services	Corporate	Eliminations	Total
<b>2020</b>						
Chiffre d'affaires net des Unités d'affaires	235 582	261 284	94 499	72 343	(94 416)	569 292
Marge brute opérationnelle	184 013	95 422	50 585	71 719	(79 186)	322 553
en % du chiffre d'affaires net	78%	37%	54%			57%
EBITDA	90 828	38 020	1 512	18 640	-	149 000
en % du chiffre d'affaires net	39%	15%	2%			26%
EBIT	45 375	19 749	(368)	11 817	-	76 573
en % du chiffre d'affaires net	19%	8%	0%			13%
<b>2019 (retraité)</b>						
Chiffre d'affaires net des Unités d'affaires	224 238	228 008	97 177	54 727	(81 914)	522 236
Marge brute opérationnelle	174 506	92 969	50 648	53 927	(65 107)	306 943
en % du chiffre d'affaires net	78%	41%	52%			59%
EBITDA	87 998	42 859	3 110	(2 918)	-	131 049
en % du chiffre d'affaires net	39%	19%	3%			25%
EBIT	43 951	30 295	321	(9 588)	-	64 979
en % du chiffre d'affaires net	20%	13%	0%			12%

Les différentes Unités de Support du Groupe sont regroupées sous la désignation **Corporate** : Digital, Finance & Services et Ressources humaines. Les charges attribuables se réfèrent aux frais en lien avec les activités centralisées du Groupe. Figurent également sous cette rubrique les produits et charges qui ne peuvent être appliqués spécifiquement à une Unité d'affaires ainsi que ceux qui sont attribués au lancement de nouvelles activités.

Le reporting par segment est établi sur la base des comptes Swiss GAAP RPC.

Les retraitements sont expliqués à la note 2.

## NOTE 5

### Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires net inclut toutes les recettes, hors TVA, provenant de la vente d'énergie (vente de kWh électrique et thermique et du timbre d'acheminement), de prestations de services énergétiques, après déduction des rabais, des escomptes, des autres remises convenues sur les prix, ainsi que des provisions pour créances douteuses et pertes sur débiteurs. Les recettes sont comptabilisées lors de la livraison des services ou des biens. Pour l'énergie, les compteurs des clients font l'objet de relevés périodiques.

Pour une grande partie de la clientèle et environ 60% des kWh fournis, la quantité consommée est relevée sur les instruments de mesure une seule fois par année. Une grande partie du chiffre d'affaires « énergie » est réalisée avec des clients particuliers qui sont facturés annuellement sur la base d'un relevé

de compteur réalisé tout au long de l'année. Le chiffre d'affaires réalisé entre la date du dernier relevé et le 31 décembre est comptabilisé sur la base de l'énergie distribuée valorisée à un prix moyen, sous déduction des pertes réseau estimées. Ce chiffre d'affaires ainsi déterminé pourrait différer des valeurs effectives. Les recettes comprennent les estimations concernant l'énergie consommée et pas encore facturée entre la date du dernier relevé de compteur et la date de clôture.

Les finances d'équipement perçues des clients par le Groupe lors de leur raccordement au réseau sont comptabilisées en revenu au moment du raccordement.

Les taxes refacturées PCP aux clients élus et finaux sont présentées en diminution (netting) des achats d'énergie, matériel et prestations de tiers (note 2).

En milliers de CHF	2020	2019 retraité
Chiffre d'affaires énergie	234 709	205 121
Chiffre d'affaires timbre sur propre réseau de distribution	143 062	134 971
Chiffre d'affaires de prestations de services *	81 494	84 226
Timbre THT et timbre hors réseau de distribution	41 934	41 993
Finances d'équipement et participations de tiers	16 470	16 965
<b>Total du chiffre d'affaires</b>	<b>517 669</b>	<b>483 276</b>
Autres produits *	13 847	15 319
Propres prestations activées	30 503	25 561
Résultat net sur réalisation d'actifs et vente de sociétés	18 428	697
Variation des prestations de services non-facturées	(10 221)	(1 060)
Variation du croire, pertes sur débiteurs et provisions contrats onéreux	(934)	(1 557)
<b>Total des autres produits</b>	<b>51 623</b>	<b>38 960</b>
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>569 292</b>	<b>522 236</b>

Les retraitements sont expliqués à la note 2.

\* La présentation du comparatif 2019 des rubriques « Chiffre d'affaires de prestations de services » et « Autres produits » a été retraitée. La nature de ce retraitement concerne des prestations de services présentées en autres produits dans la version publiée 2019.

Le montant retraité est de CHF 18.4 mios sans impact sur le total du chiffres d'affaires net ni sur le résultat net.

## NOTE 6

### Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers

En milliers de CHF	2020	2019 retraité
Achats d'énergie	155 480	126 464
Timbre HT, THT et timbre hors réseau	44 371	43 991
Taxes réseaux, services systèmes et Swissgrid	319	217
Concessions et redevances	5 638	5 900
Matériel, prestations de tiers et autres achats	40 931	38 721
<b>Total des achats d'énergie, matériel et prestations de tiers</b>	<b>246 739</b>	<b>215 293</b>

Les retraitements sont expliqués à la note 2.

## NOTE 7

### Récapitulatif des amortissements

La dotation aux amortissements des immobilisations présentée dans le compte de résultat consolidé comprend, à la fois, la part usuelle des amortissements des immobilisations

corporelles et incorporelles (notes 11 et 12) détenue à la date de clôture mais aussi celle de la valeur résiduelle nette des désinvestissements suite à la mise au rebut de ces actifs.

En milliers de CHF	Notes	2020	2019
<b>Amortissement des immobilisations corporelles</b>	11	<b>( 64 222)</b>	<b>( 57 148)</b>
Coûts d'acquisition des désinvestissements		( 9 024)	( 8 350)
Fonds d'amortissement des désinvestissements		6 384	5 105
<b>Valeur résiduelle nette des désinvestissements</b>		<b>( 2 640)</b>	<b>( 3 245)</b>
<b>Amortissements des immobilisations corporelles présentés au compte de résultat consolidé</b>		<b>( 66 862)</b>	<b>( 60 393)</b>
<b>Amortissement des immobilisations incorporelles</b>	12	<b>( 5 565)</b>	<b>( 5 677)</b>
Coûts d'acquisition des désinvestissements			
Fonds d'amortissement des désinvestissements			
<b>Valeur résiduelle nette des désinvestissements</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles présentés au compte de résultat consolidé</b>		<b>( 5 565)</b>	<b>( 5 677)</b>

## NOTE 8

### Résultat financier net

Les dividendes provenant d'investissements sont comptabilisés lorsque le droit à la distribution est clairement établi.

En milliers de CHF	2020	2019
Produits d'intérêts	1 027	1 373
Gains de change	1 186	311
Autres produits financiers	565	775
<b>Total des produits financiers</b>	<b>2 778</b>	<b>2 459</b>
Intérêts sur emprunts, hypothèques et dettes bancaires	( 3 346)	( 3 048)
Pertes de change	( 1 449)	( 709)
Autres charges financières *	( 2 597)	( 113)
<b>Total des charges financières</b>	<b>( 7 392)</b>	<b>( 3 870)</b>
<b>Résultat financier net</b>	<b>( 4 614)</b>	<b>( 1 411)</b>

\* Se référer à la note 20.

## NOTE 9

### Impôts sur le bénéfice et impôts différés

Les impôts courants sont déterminés d'après le bénéfice imposable de l'année en cours et sont imputés au compte de résultat.

Les impôts sur le résultat sont enregistrés dans la même période que les produits et les charges auxquels ils se rapportent.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire sur les différences temporelles entre la valeur des actifs et passifs reconnue par les autorités fiscales et leur valeur comptable enregistrée dans les états financiers consolidés du Groupe.

Le montant de la provision pour impôts différés est calculé sur la base des taux d'imposition connus à la date de clôture et susceptibles d'être appliqués lors de la dissolution des différences temporelles. Les impôts différés pour chaque rubrique du bilan sont comptabilisés en brut puis compensés afin d'aboutir à une situation nette pour chaque société.

Les reports de pertes fiscalement déductibles sur les résultats futurs et les autres avoirs fiscaux différés sont inscrits à l'actif seulement si leur réalisation ultérieure est probable.

En milliers de CHF	2020	2019
Résultat avant impôts	95 145	45 882
Charges pour impôts courants sur le résultat	8 226	10 508
Charges (Produits) pour impôts différés	199	( 1 056)
<b>Total des charges (produits) pour impôts sur le bénéfice</b>	<b>8 425</b>	<b>9 452</b>
<b>Impôt sur les bénéfices avant prise en compte des pertes reportées</b>	<b>8 425</b>	<b>9 452</b>
Impact de la non-activation des pertes reportées	( 8)	( 28)
Impact de l'utilisation des pertes reportées non activées	232	69
<b>Impôt sur les bénéfices après prise en compte des pertes reportées</b>	<b>8 649</b>	<b>9 493</b>
<b>Taux d'impôt moyen pondéré</b>	<b>11.7%</b>	<b>13.8%</b>
<b>Taux d'impôt pour le calcul d'impôts différés</b>	<b>13.7%</b>	<b>13.7%</b>

## NOTE 10

### Créances résultant de livraisons et prestations

Les créances résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, déduction faite d'un ajustement pour les créances douteuses. Une provision pour créances douteuses est établie lorsque des signes objectifs indiquent que le Groupe ne sera pas à même de récupérer sa créance. Des difficultés financières du débiteur, des défauts ou retards de paiements sont considérés comme des indicateurs fiables pour effectuer une correction de valeur sur le poste débiteur.

Le Groupe constitue une provision globale sur les débiteurs dont l'échéance est supérieure à 180 jours.

Cette provision s'effectue sur la base de l'historique des pertes et représente le 75% des créances en souffrance depuis plus de 180 jours. L'évaluation de la provision tient également compte des impacts de la COVID-19 déterminés sur la base d'une estimation de la direction. Les pertes sur cette position sont comptabilisées par le biais du compte de provision. Les pertes sur débiteurs sont enregistrées sur la base d'actes de défaut de biens ainsi que sur la base de jugements de faillite ou tout autre document permettant d'établir la défaillance du débiteur.

En milliers de CHF	2020	2019
Créances résultant de livraisons et prestations	111 379	107 354
Acomptes reçus d'avance	( 34 506)	( 40 595)
<b>Total des créances résultant de livraisons et prestations, brut</b>	<b>76 873</b>	<b>66 759</b>
Provision pour créances douteuses	( 4 935)	( 4 667)
<b>Total des créances résultant de livraisons et prestations, net</b>	<b>71 938</b>	<b>62 092</b>
<b>Mouvements de la provision pour créances douteuses</b>		
<b>Solde au 1er janvier</b>	<b>( 4 667)</b>	<b>( 3 918)</b>
Dotations	( 1 063)	( 861)
Utilisations	802	173
Variation de périmètre	( 7)	( 61)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>( 4 935)</b>	<b>( 4 667)</b>

## NOTE 11

### Immobilisations corporelles

Les terrains, les bâtiments, les machines et les équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de fabrication, après déduction des amortissements cumulés. Les dépenses de transformation des immeubles loués sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée de vie économique présumée et la durée résiduelle du bail. Les coûts de réparation et d'entretien sont imputés directement comme charges au compte de résultat, tandis que les rénovations et améliorations majeures sont activées comme immobilisations corporelles et amorties sur leur durée de vie économique présumée. Les composants principaux d'un même actif corporel sont comptabilisés et amortis séparément.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée résiduelle des concessions et les durées de vie économique présumées suivantes :

	Nombre d'années
Bâtiments à usage du Groupe	20-40
Immeubles de placement	20-40
Centrales de production	25-80
Réseaux de distribution d'électricité	15-40
Machines, équipements, installations et outillage	6-15
Véhicules	3-8
Equipements informatiques	3-5

Les terrains ne sont amortis qu'en cas de perte de valeur ou soumis à un retour de concession.

Les équipements en cours de réalisation sont immobilisés et amortis à partir du mois de leur mise en service.

Si le Groupe est obligé de démanteler des centrales de production ou d'autres immobilisations et de remettre en état les propriétés de tiers sur lesquelles ces immobilisations se trouvent, les coûts correspondants sont ajoutés au coût initial à la date d'acquisition, et amortis sur la durée de vie économique de l'immobilisation.

Sont considérés comme immeubles de placement, les biens immobiliers détenus en vue d'en retirer des rendements ou pour en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition après déduction des amortissements cumulés et sont compris dans les terrains et bâtiments.

Lors de chaque clôture annuelle, une analyse est réalisée afin de contrôler si des éléments indiquant une perte de valeur d'un actif existent. Une perte de valeur est immédiatement constatée lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée. Par valeur recouvrable, nous entendons la plus grande des valeurs entre le prix de vente net et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue par l'actualisation des flux futurs estimés produits par cet actif ou le plus petit groupe d'actifs identifiables auquel il appartient, et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie indépendantes de celles dégagées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dès lors, une appréciation de l'ensemble des conditions économiques qui régneront pendant la durée d'utilité doit être faite par le Groupe. Ces estimations pourront s'écarter considérablement des valeurs effectives.

Un test de dépréciation est réalisé annuellement ou chaque fois que des indices de perte de valeur se présentent. Ces tests sont effectués sur la base d'une estimation des cash-flows futurs résultant de l'utilisation et de la valeur de marché en cas de vente de ces actifs. Toutefois, les flux réels de trésorerie peuvent différer significativement des premières estimations.

	Terrains et bâtiments	Installations de production d'énergie	Installations de distribution d'énergie	Autres immo- bilisations corporelles	Constructions en cours	Total
<b>2020</b>						
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>1er janvier</b>	<b>141 773</b>	<b>497 454</b>	<b>1 655 222</b>	<b>47 499</b>	<b>125 970</b>	<b>2 467 918</b>
Acquisitions	3 581	2 989	34 808	5 277	74 270	120 925
Variation de périmètre		116 408		172	2 132	118 712
Désinvestissements	( 13 814)	( 3 384)	( 8 178)	( 1 550)		( 26 926)
Transferts	8 362	7 901	50 480	1 635	( 58 845)	9 533
Ecart de conversion		( 1 366)	( 4)	28	1	( 1 341)
<b>31 décembre</b>	<b>139 902</b>	<b>620 002</b>	<b>1 732 328</b>	<b>53 061</b>	<b>143 528</b>	<b>2 688 821</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
<b>1er janvier</b>	<b>73 784</b>	<b>224 621</b>	<b>967 163</b>	<b>36 580</b>	<b>-</b>	<b>1 302 148</b>
Amortissements de l'exercice*	3 124	15 969	41 841	3 288		64 222
Variation de périmètre		19 928		49		19 977
Désinvestissements	( 9 002)	( 442)	( 6 395)	( 1 335)		( 17 174)
Transferts		( 2)	14 112	932		15 042
Ecart de conversion		( 228)	( 4)	( 1)		( 233)
<b>31 décembre</b>	<b>67 906</b>	<b>259 846</b>	<b>1 016 717</b>	<b>39 513</b>	<b>-</b>	<b>1 383 982</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre</b>						
	<b>71 996</b>	<b>360 156</b>	<b>715 611</b>	<b>13 548</b>	<b>143 528</b>	<b>1 304 839</b>
<b>2019</b>						
<b>Coûts d'acquisition</b>						
<b>1er janvier</b>	<b>135 418</b>	<b>475 392</b>	<b>1 589 730</b>	<b>44 163</b>	<b>126 338</b>	<b>2 371 041</b>
Acquisitions	6 417	7 348	30 743	4 563	61 757	110 828
Variation de périmètre	216	3 797		503		4 516
Désinvestissements	( 884)	( 1 482)	( 8 746)	( 1 797)		( 12 909)
Transferts	606	14 531	43 507	81	( 62 117)	( 3 392)
Ecart de conversion		( 2 132)	( 12)	( 14)	( 8)	( 2 166)
<b>31 décembre</b>	<b>141 773</b>	<b>497 454</b>	<b>1 655 222</b>	<b>47 499</b>	<b>125 970</b>	<b>2 467 918</b>
<b>Amortissements cumulés</b>						
<b>1er janvier</b>	<b>70 302</b>	<b>214 754</b>	<b>933 338</b>	<b>35 681</b>	<b>-</b>	<b>1 254 075</b>
Amortissements de l'exercice*	2 444	12 434	40 632	1 638		57 148
Variation de périmètre		450				450
Désinvestissements	1 038		( 7 208)	( 808)		( 6 978)
Réévaluation			350			350
Transferts		( 2 245)	61	74		( 2 110)
Ecart de conversion		( 772)	( 10)	( 5)		( 787)
<b>31 décembre</b>	<b>73 784</b>	<b>224 621</b>	<b>967 163</b>	<b>36 580</b>	<b>-</b>	<b>1 302 148</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre</b>						
	<b>67 989</b>	<b>272 833</b>	<b>688 059</b>	<b>10 919</b>	<b>125 970</b>	<b>1 165 770</b>

\* La réconciliation du montant annuel d'amortissements figurant au compte de résultat est présentée en note 7.

La valeur nette des immeubles de placements, comprise dans les terrains et bâtiments se monte à CHF 1.6 mio au 31.12.2020 et CHF 1.7 mio au 31.12.2019. Aucun terrain non bâti n'est détenu au 31.12.2020 et au 31.12.2019.

**NOTE 12****Immobilisations incorporelles et goodwill**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût initial et sont amorties de manière linéaire sur la durée d'utilité :

- Les droits d'exploitation sont activés s'ils sont reconnus capables de générer des avantages économiques futurs et si les coûts peuvent être évalués de manière fiable. Ils sont amortis sur 20 ans.
- Les logiciels comprennent les licences achetées ainsi que ceux développés à l'interne. Ils sont amortis sur 5 ans.
- Les autres immobilisations incorporelles comprennent les concessions et la clientèle. Elles sont amorties soit sur la durée de la concession soit sur la durée de vie (maximum 5 ans).

Un test de dépréciation est effectué si des indices montrent que la valeur recouvrable pourrait être inférieure à la valeur comptable. Une analyse est réalisée à chaque clôture du bilan. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue par l'actualisation des flux futurs estimés produits par cet actif ou le plus petit groupe d'actifs identifiables auquel il appartient, et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie indépendantes de celles dégagées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dès lors, une appréciation de l'ensemble des conditions économiques qui régneront pendant la durée d'utilité doit être faite par le Groupe. Ces estimations pourront s'écarter considérablement des valeurs effectives.

En milliers de CHF

	Droits d'exploitation	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>2020</b>				
<b>Coûts d'acquisition</b>				
<b>1er janvier</b>	<b>-</b>	<b>55 683</b>	<b>4 416</b>	<b>60 099</b>
Acquisitions		1 978	1 445	3 423
Transferts		1 590	4	1 594
Variation de périmètre	96 051			96 051
Désinvestissements		( 94)		( 94)
Ecart de conversion	( 963)			( 963)
<b>31 décembre</b>	<b>95 088</b>	<b>59 157</b>	<b>5 865</b>	<b>160 110</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
<b>1er janvier</b>	<b>-</b>	<b>44 061</b>	<b>1 500</b>	<b>45 561</b>
Amortissements de l'exercice*	372	4 611	582	5 565
Désinvestissements		( 95)		( 95)
Transferts		( 32)		( 32)
Ecart de conversion	4			4
<b>31 décembre</b>	<b>376</b>	<b>48 545</b>	<b>2 082</b>	<b>51 003</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre</b>				
	<b>94 712</b>	<b>10 612</b>	<b>3 783</b>	<b>109 107</b>
<b>2019</b>				
<b>Coûts d'acquisition</b>				
<b>1er janvier</b>	<b>-</b>	<b>50 615</b>	<b>4 202</b>	<b>54 817</b>
Acquisitions		1 809	216	2 025
Transferts		3 259		3 259
Ecart de conversion			( 2)	( 2)
<b>31 décembre</b>	<b>-</b>	<b>55 683</b>	<b>4 416</b>	<b>60 099</b>
<b>Amortissements cumulés</b>				
<b>1er janvier</b>	<b>-</b>	<b>38 769</b>	<b>1 117</b>	<b>39 886</b>
Amortissements de l'exercice*		5 292	385	5 677
Ecart de conversion			( 2)	( 2)
<b>31 décembre</b>	<b>-</b>	<b>44 061</b>	<b>1 500</b>	<b>45 561</b>
<b>Valeurs nettes au 31 décembre</b>				
	<b>-</b>	<b>11 622</b>	<b>2 916</b>	<b>14 538</b>

\* La réconciliation du montant annuel d'amortissements figurant au compte de résultat est présentée en note 7.

Le goodwill issu de regroupements d'entreprises et d'investissements dans des sociétés associées représente la différence entre le coût d'acquisition et la valeur actuelle des actifs nets identifiables de la société acquise à la date de l'acquisition.

Les goodwill sont enregistrés directement dans les capitaux propres à la date d'acquisition. Les conséquences d'une inscription théorique à l'actif et l'amortissement sur une durée de vie entre 5 et 20 ans auraient eu l'impact suivant sur les capitaux propres et le bénéfice net :

En milliers de CHF

	2020	2019
<b>Evolution théorique des goodwill:</b>		
<b>Coût d'acquisition</b>		
<b>1er janvier</b>	<b>32 540</b>	<b>26 839</b>
Acquisitions	1 765	5 731
Ecart de conversion	( 41)	( 30)
<b>31 décembre</b>	<b>34 264</b>	<b>32 540</b>
<b>Amortissements cumulés</b>		
<b>1er janvier</b>	<b>17 247</b>	<b>14 619</b>
Amortissements théoriques de l'exercice	3 454	2 628
<b>31 décembre</b>	<b>20 701</b>	<b>17 247</b>
<b>Valeurs théoriques au 31 décembre</b>	<b>13 563</b>	<b>15 293</b>
<b>Impacts théoriques sur les capitaux propres:</b>		
<b>Capitaux propres selon bilan</b>	<b>1 930 595</b>	<b>1 902 357</b>
Activation théorique de la valeur comptable nette des goodwill	13 563	15 293
<b>Capitaux propres théoriques</b>	<b>1 944 158</b>	<b>1 917 650</b>
<b>Impacts théoriques sur le résultat net:</b>		
<b>Résultat net selon compte de résultat consolidé</b>	<b>86 720</b>	<b>36 430</b>
Amortissements théoriques de l'exercice	( 3 454)	( 2 628)
<b>Résultat net théorique</b>	<b>83 266</b>	<b>33 802</b>

## NOTE 13

### Participations dans des sociétés associées

Cette rubrique est constituée principalement par la participation dans la société EOS Holding SA (29.7%) qui, elle-même, détient 33.33% d'Alpiq. Cette position est sensible tant aux variations du cours de l'Euro que du prix de l'énergie sur le marché de gros. Alpiq est notamment une société très active dans les activités de négoce sur les bourses internationales de l'énergie.

Le Groupe détient les participations suivantes dans les sociétés associées intégrées dans le périmètre de consolidation par la méthode de la mise en équivalence :

En milliers de CHF

	EOS Holding SA		Autres sociétés du Groupe	
	2020	2019	2020	2019
<b>Evolution de la valeur au bilan</b>				
<b>1er janvier</b>	<b>439 338</b>	<b>460 058</b>	<b>61 288</b>	<b>60 190</b>
Part au résultat net des sociétés associées	20 442	( 20 720)	2 744	3 034
Dividendes reçus	( 1 485)		( 3 095)	( 2 937)
Acquisitions			2 702	1 355
Désinvestissements			( 36)	
Variation de périmètre			1 176	( 354)
<b>31 décembre</b>	<b>458 295</b>	<b>439 338</b>	<b>64 779</b>	<b>61 288</b>
<b>Bilan simplifié d'EOS Holding SA</b>			<b>2020</b>	<b>2019</b>
Actifs courants			225 741	145 275
Actifs non courants			1 704 227	1 609 552
Passifs courants			47 773	44 924
Passifs non courants			339 380	230 461
Actifs nets, agrégés			1 542 815	1 479 442
<b>Part aux capitaux propres d'EOS Holding SA</b>			<b>458 295</b>	<b>439 338</b>

Les états financiers des sociétés associées établis selon d'autres normes que celles du Groupe sont ajustés pour les rendre comparables. La part aux capitaux propres d'EOS Holding SA présentée au bilan correspond à la quote-part des capitaux propres de cette dernière.

## NOTE 14

### Autres immobilisations financières

Les valeurs de parts de sociétés dans lesquelles le Groupe détient moins de 20% des droits de vote, ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable ou de contrôle conjoint, sont portées au bilan à leur prix d'acquisition avant de l'être à leur juste valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les prêts octroyés sont enregistrés à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des éventuelles pertes de valeur pour les montants non recouvrables.

En milliers de CHF

	2020	2019
Participations financières diverses	9 120	19 801
Prêts aux sociétés associées	19 917	45 930
Prêts à des tiers	1 607	728
<b>Total des autres immobilisations financières</b>	<b>30 644</b>	<b>66 459</b>

**NOTE 15****Prévoyance professionnelle****Base et organisation de la prévoyance professionnelle**

La Fondation de prévoyance Romande Energie (ci-après « la Fondation ») est une institution de prévoyance, légalement indépendante, qui participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité, du 25 juin 1982 (ci-après « LPP »). Les employeurs affiliés à la Fondation sont :

- Romande Energie SA
- Romande Energie Services SA
- Effitec SA

**Plans de prévoyance**

La Fondation gère une caisse de prévoyance distincte pour chaque employeur. Selon la législation suisse (LPP), les plans de prévoyance sont tous de type primauté des cotisations, le financement étant basé sur les cotisations versées par les assurés actifs et les employeurs calculées en fonction du salaire assuré. Chaque société a un plan de base spécifique pour la couverture de la rémunération fixe. Un plan complémentaire couvre la rémunération variable, il est identique pour chaque société.

La Fondation assume elle-même la couverture des risques vieillesse, décès et invalidité. Au 31 décembre 2020, le degré de couverture, correspondant au rapport entre la fortune de prévoyance et les engagements de prévoyance au sens de la LPP (évaluation selon la méthode dite statique), s'élève à 112% (2019 : 109.6%). Si un plan venait à présenter une sous-couverture, il existe plusieurs mesures de restructuration réglées par la LPP.

**Gestion des placements**

En tant qu'organe suprême de la Fondation, le Conseil de fondation est responsable des placements. Le Conseil de fondation est composé de 5 représentants des employés et 5 de l'employeur. La fortune de la Fondation sert exclusivement à couvrir ses engagements en cours et futurs. La politique de placement vise à optimiser la gestion des capitaux, afin d'atteindre les buts de prévoyance que la Fondation s'est fixée. Les objectifs en matière de politique de placements, à savoir, liquidités, sécurité et rendement doivent découler de manière cohérente des données et exigences actuarielles.

Le Conseil de fondation définit l'allocation stratégique de la fortune de la Fondation, ainsi que les bandes de fluctuation autorisées en adéquation avec les buts de prévoyance. En outre, il s'assure que les principes de placement édictés selon la législation et ses directives de placement soient respectés.

Réserve de cotisations d'employeur <i>En milliers de CHF</i>	Valeur nominale 31.12.2020	Renonciation à l'utilisation 2020	Bilan au		Variation de l'exercice	Impact sur le compte de résultat	
			31.12.2020	31.12.2019		2020	2019
Fonds patronaux	-	-	-	-	-	-	-
Plans de prévoyance	24 788	-	24 788	24 788	-	-	-
<b>Total</b>	<b>24 788</b>	<b>-</b>	<b>24 788</b>	<b>24 788</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Tant en 2019 qu'en 2020, la réserve de contributions de l'employeur n'a pas été utilisée.

Avantage/ Engagement économique et charges de prévoyance <i>En milliers de CHF</i>	Excédent de couverture / découvert 2020	Part économique du Groupe 2020	Bilan au 2019	Variation de l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
						2020	2019
Fonds patronaux	-	-	-	-	-	-	-
Plans de prévoyance	-	-	-	-	-	9 149	8 494
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 149</b>	<b>8 494</b>

**NOTE 16****Emprunts**

Les emprunts sont comptabilisés à la valeur nominale. Les coûts de transaction correspondants sont comptabilisés à charge du compte de résultat.

Les emprunts ou les tranches d'emprunts pour lesquels il existe un droit irrévocable de différer le remboursement à un terme supérieur à 12 mois sont classés dans les passifs non courants, tous les autres le sont dans les passifs courants.

<i>En milliers de CHF</i>	2020	2019
Dettes auprès des banques et autres établissements financiers	84 532	110 224
Autres engagements financiers à long terme	1 260	1 060
<b>Total des emprunts</b>	<b>85 792</b>	<b>111 284</b>
Part à court terme des emprunts à long terme	( 650)	( 100 343)
<b>Total des emprunts à long terme</b>	<b>85 142</b>	<b>10 941</b>

L'exposition du Groupe aux risques de changement de taux et de renouvellement des emprunts à la date de clôture est la suivante :

<i>En milliers de CHF</i>	2020	2019
Inférieure à 1 année	765	100 343
Comprise entre 1 année et 5 années	2 000	7 441
Plus de 5 années	83 027	3 500
<b>Total des emprunts</b>	<b>85 792</b>	<b>111 284</b>
Emprunts à taux flottants	63 027	-
Emprunts à taux fixes	22 765	111 284
<b>Total</b>	<b>85 792</b>	<b>111 284</b>

Les emprunts sont établis dans les monnaies suivantes :

	2020	2019
CHF	27%	100%
EUR	73%	-
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Les emprunts ont des échéances fixes sans possibilité de remboursement anticipé. Les dettes financières contractées auprès des établissements bancaires le sont aux conditions du marché. Le taux moyen de l'ensemble des emprunts est de 0.98% (2019 : 2.12%).

Dans le cadre de l'acquisition de Groupement Solaire Cestas 2 SAS et ses filiales, le Groupe a repris une dette à taux flottant avec échéance en 2037. Au 31 décembre 2020, la dette rattachée s'élève à EUR 49.4 mios.

**NOTE 17****Provisions**

Les provisions comprennent les engagements dont l'issue, l'échéance ou le montant sont incertains. Elles sont portées au bilan lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant des provisions est évalué par la direction du Groupe, à la date de clôture, sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan mais est présentée sous les engagements conditionnels. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques liés à cet engagement.

**Provision pour contrats onéreux**

La provision pour contrats onéreux dissocie la rentabilité commerciale d'une offre et la performance générée par la mise en œuvre de la stratégie d'approvisionnement. La rentabilité de chaque offre est analysée par année. La provision est calculée sur la base des flux de trésorerie sur la durée de chaque contrat. Le taux d'actualisation utilisé pour ce genre d'opérations est de 4.5%. Le Groupe s'attend à éteindre cette provision d'ici fin 2022.

**Provision pour démantèlement**

La provision pour démantèlement concerne les parcs éoliens de REF Eolien SAS et Eole de Piroy Sàrl. Elle est calculée sur la base des coûts effectifs de démantèlement prévus à l'échéance de chacun des parcs, selon les normes légales françaises. L'échéance la plus lointaine est 2035. Le taux d'actualisation utilisé par le Groupe pour ce domaine d'activité est de 3.9%.

**Provision pour restructuration**

Le Groupe Romande Energie s'est donné une nouvelle structure à compter du 1er janvier 2020, afin de pérenniser ses activités historiques et développer ses nouveaux modèles d'affaires. Le Groupe a communiqué au cours de l'exercice 2018 un plan formalisé et détaillé, lequel précise notamment les activités et les employés concernés ainsi que l'impact identifié jusqu'en 2021. L'intégralité de ce coût a finalement été pris en charge par le Fonds de prévoyance du Groupe Romande Energie. Le solde de la provision a été utilisé durant l'exercice 2020.

**Provision pour contrats de développement**

Dans le cadre de l'acquisition de projets de parcs éolien en France, plusieurs contrats de développement ont été conclus avec un prestataire. Un montant deviendra exigible selon l'avancée du projet. La provision est calculée sur la base d'une estimation des flux de trésorerie contractuels qui seront ultérieurement dus. Le taux d'actualisation utilisé par le Groupe pour ce genre d'opérations est de 3.5%. L'échéance la plus lointaine est 2026.

	Contrats de développement	Contrats onéreux	Démantèlement	Restructuration	Total
<i>En milliers de CHF</i>					
<b>2020</b>					
<b>Solde au 1er janvier</b>	-	236	513	412	1 161
Variation de périmètre	4 621		177		4 798
Effets d'actualisation		2	107		109
Utilisations		( 189)		( 412)	( 601)
Ecart de conversion			( 7)		( 7)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>4 621</b>	<b>49</b>	<b>790</b>	<b>-</b>	<b>5 460</b>
Part à court terme des provisions	( 2 672)	( 6)			( 2 678)
<b>Total des provisions à long terme</b>	<b>1 949</b>	<b>43</b>	<b>790</b>	<b>-</b>	<b>2 782</b>
<b>2019</b>					
<b>Solde au 1er janvier</b>	-	297	509	1 752	2 558
Dotations		66		( 127)	( 61)
Effets d'actualisation		10	20		30
Utilisations		( 137)	1	( 185)	( 321)
Dissolutions				( 1 028)	( 1 028)
Ecart de conversion			( 17)		( 17)
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>-</b>	<b>236</b>	<b>513</b>	<b>412</b>	<b>1 161</b>
Part à court terme des provisions		( 188)		( 328)	( 516)
<b>Total des provisions à long terme</b>	<b>-</b>	<b>48</b>	<b>513</b>	<b>84</b>	<b>645</b>

**NOTE 18****Capital-actions et actions en circulation**

Au 31 décembre 2020, le capital-actions émis de CHF 28.5 mios est constitué de 1'140'000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune. Le montant prévu pour la distribution de dividendes se base sur le montant de la rubrique « réserves facultatives issues du bénéfice » de la société mère, Romande Energie Holding SA. Il est déterminé conformément aux prescriptions du Code suisse des obligations. Les fonds propres consolidés comprennent des réserves légales de CHF 134 mios (2019 : CHF 104 mios), qui ne sont pas distribuables.

Il existe une convention entre le canton de Vaud, des communes vaudoises, SIE SA et la Banque Cantonale Vaudoise.

Cette convention prévoit un droit de préemption réciproque en cas de vente des actions détenues par l'une ou l'autre de ces parties. Au 31 décembre 2020, les parties prenantes à cette convention détiennent ensemble 55.33% du capital-actions. En cas d'acquisition d'actions propres, le total du montant payé et les coûts directement imputables à la transaction (nets d'impôts sur le bénéfice) sont déduits des fonds propres du Groupe jusqu'à l'annulation ou la vente ultérieure des titres. En cas de vente, le produit reçu, net des coûts directement imputables à la transaction (auxquels on ajoute l'effet fiscal de l'impôt sur le bénéfice), est attribué aux fonds propres du Groupe.

En %	2020	2019
Etat de Vaud *	38.60	38.60
Romande Energie Holding SA, Morges	9.97	7.64
Groupe E SA, Fribourg	6.31	6.29
Credit Suisse Fondation de placement SA, Zurich	3.97	3.73
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne * / ***	3.05	3.05
Commune de Lausanne *	3.02	3.00
Autres actionnaires * / **	35.08	37.69

Sont considérés comme actionnaires importants, ceux détenant 3% et plus du capital-actions de Romande Energie Holding SA.

\* Liés par la convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques

\*\* Dont 180'869 actions (15.9%) détenues par les communes vaudoises et SIE SA, liées par la convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques

\*\*\* Dont 9'900 actions (0.9%) liées par la convention d'actionnaires portant sur des droits de préemption réciproques

**Nombre d'actions en circulation**

	2020	2019
Nombre total d'actions	1 140 000	1 140 000
Actions propres détenues par le Groupe	( 113 685)	( 87 065)
<b>Actions en circulation</b>	<b>1 026 315</b>	<b>1 052 935</b>

Durant l'exercice sous revue, Romande Energie Holding SA a acheté 28'737 actions nominatives et a vendu 2'117 actions nominatives à un prix moyen de CHF 1'100.-.

## NOTE 19

### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés détenus à des fins de couverture sont évalués selon les mêmes principes que ceux utilisés pour l'opération couverte. Lorsque l'opération couverte n'a pas encore d'effet au bilan (couverture de flux de trésorerie futurs), l'instrument de couverture n'est pas comptabilisé et sa juste valeur, ainsi que toute variation de valeur, sont présentés ci-dessous.

Par opposition, les contrats d'achat à terme d'énergie qui sont conclus pour des raisons d'optimisation du portefeuille Energie ou utilisés ultérieurement à des fins d'optimisation ainsi que tout autre instrument dérivé utilisé à des fins de négoce sont évalués à la juste valeur. Ils sont reconnus à l'actif ou au passif présentés dès que le Groupe est contractuellement lié à de tels instruments et les différences d'évaluation sont comptabilisées dans le compte de résultat au moment de leur constatation.

En milliers de CHF	Montants des contrats		Juste valeurs active		Juste valeurs passive		Valeurs portées au bilan	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Contrats de change à terme:								
- Couverture de flux de trésorerie	1 499	19 600	5	43	30	308		
- Optimisation	19 622	32 629			411	803		
Contrats d'énergie à terme:								
- Couverture de flux de trésorerie		11 133		540		220		
- Optimisation		17 808		1 451				1 451
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>21 121</b>	<b>81 170</b>	<b>5</b>	<b>2 034</b>	<b>441</b>	<b>1 331</b>	<b>-</b>	<b>1 451</b>

## NOTE 20

### Transactions et soldes avec les parties liées

Sont considérées comme parties liées, les entités avec influence notable sur le Groupe (Etat de Vaud), la Fondation de prévoyance Romande Energie, les membres du Conseil d'administration et de la direction, ainsi que les sociétés qui leur sont liées, et les sociétés associées.

Les parties liées sont approvisionnées en énergie à des conditions définies contractuellement. L'Etat de Vaud perçoit des redevances sur les concessions en liaison avec l'utilisation de la force hydraulique.

Sont considérées comme entités avec influence notable, les actionnaires qui possèdent 20% et plus du capital-actions de la société mère Romande Energie Holding SA.

Sont considérées comme des sociétés associées, les sociétés détenues à plus de 20%.

Sont considérées comme des autres entités liées, les sociétés dont au moins un membre du Conseil d'administration ou de la direction de la société exerce une fonction dirigeante au sein du Groupe. A celles-ci s'ajoutent les communes dont le syndic, maire ou municipal exerce une fonction dirigeante au sein du Groupe. Les transactions réalisées avec des parties liées sont effectuées aux conditions contractuelles.

Par contrat de vente d'actions du 3 juillet 2020, Romande Energie Holding SA a cédé 20% du capital-actions de la société Romande Energie Services SA auprès d'une partie liée avec effet rétroactif au 1er juillet 2020. Le prix de vente correspond à la quote-part des capitaux propres sociaux à cette date. Cette transaction a généré une perte de CHF 2.2 mios dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020. Voir note 8.

En milliers de CHF	Ventes aux parties liées	Achats aux parties liées	Montants dûs par les parties liées	Montants dûs aux parties liées	
<b>Parties liées</b>					
Entités avec influence notable sur le Groupe	2020	1 050	20 004	192	1 179
	2019	781	16 980	153	1 150
Sociétés associées	2020	10 744	47 971	1 658	1 055
	2019	11 886	49 805	2 022	2 199
Autres entités liées	2020	58 992	67 675	8 420	-
	2019	35 534	70 861	4 027	149

## NOTE 21

### Rémunérations, frais et charges de la Direction et du Conseil d'administration

En milliers de CHF	2020	2019
Salaires fixes de la direction octroyés au cours de l'exercice	1 573	2 014
Part variable de la direction	1 045	1 193
Frais de représentation	113	131
Charges sociales de la direction (AVS, AC, caisse de pensions...)	566	672
<b>Total rémunération, frais et charges sociales de la direction</b>	<b>3 297</b>	<b>4 010</b>
Indemnités du Conseil d'administration (y.c. frais)	663	696
Charges sociales du Conseil d'administration (AVS, AC...)	43	47
<b>Total rémunération, frais et charges sociales du Conseil d'administration</b>	<b>706</b>	<b>743</b>

En 2020, la direction a été composée de 6.5 équivalents plein temps (2019 : 7.25 EPT). Les cotisations versées à la Fondation de prévoyance Romande Energie pour les membres de la direction sont de KCHF 317 (2019 : KCHF 328).

Le Conseil d'administration se compose de 9 membres en 2020 (2019 : 11 membres).

**NOTE 22****Autres engagements futurs, engagements conditionnels, actifs et passifs éventuels**

En milliers de CHF

	2020	2019
<b>Garantie en faveur de tiers</b>	<b>27 000</b>	<b>28 474</b>

**Risques liés aux prises de position de l'EICOM et leur interprétation juridique**

Le Groupe Romande Energie est exposé à des modifications législatives qui pourraient avoir des impacts potentiels sur ses états financiers. En décembre 2017, les Chambres fédérales ont adopté la Loi fédérale sur la transformation et l'extension des réseaux électriques, qui modifie notamment l'article 6 al. 5 de la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI), entrée en vigueur le 1er juin 2019. Cette modification législative semble confirmer l'arrêt du Tribunal fédéral du 20 juillet 2016 (ATF 142 II 451) qui avait considéré que la pratique de l'autorité de régulation (EICOM) était légale, mais pas la seule applicable. Cette pratique, contestée jusqu'ici par la branche électrique et dont les contours devront encore être précisés par la jurisprudence du Tribunal fédéral, consiste à utiliser un prix moyen d'approvisionnement pour ventiler les achats d'énergie sur les différents segments de clients. A noter que l'interprétation de l'art 6 al. 5 LApEI et les éléments entrant dans le calcul de la méthode du prix moyen ont été contestés dans le cadre d'un recours au Tribunal fédéral contre une décision rendue le 28 juin 2018 par le Tribunal administratif fédéral (cf. Arrêt A-1344/2015). La procédure devant le Tribunal fédéral est pendante à l'heure actuelle.

Le Groupe Romande Energie applique une méthode qui s'écarte du modèle que l'EICOM souhaite appliquer. Cependant, la méthode mise en place depuis 2009 par Romande Energie a été appliquée sans changement quelles que soient les évolutions du prix de l'électricité. De plus, cette méthode avait aussi été présentée à l'EICOM dans le passé.

Comparativement à l'année passée, la position du Groupe Romande Energie sur le plan juridique ne s'est pas détériorée. Le Groupe dispose de bons arguments pour défendre sa position.

L'EICOM a également émis depuis 2018, des directives qui définissent la rémunération (WACC) des investissements dans les ouvrages de production d'électricité par la force hydraulique de l'année en cours. La directive 3/2018 a défini rétroactivement les niveaux de WACC pour les années 2014 à 2017. Romande Energie conteste aussi bien le niveau de WACC que son application rétroactive de même que cette Directive constitue en soi une base légale pour déployer les effets susmentionnés. Par conséquent, les comptes consolidés ne reflètent pas l'impact potentiel lié à l'effet rétroactif de cette Directive pour les années antérieures à 2019.

Au vu des incertitudes relatives à l'interprétation de l'article 6 de la LApEI par l'EICOM, puis et éventuellement, par les différentes instances judiciaires dans le cadre d'un éventuel recours suite à une procédure administrative, les présents comptes annuels ne reflètent pas l'impact potentiel lié à cette modification étant donné que ce dernier n'est pas quantifiable. Le Groupe Romande Energie continuera de suivre les développements sur cette question dans les prochains mois et les incidences potentielles sur ses activités.

**NOTE 23****Événements postérieurs à la clôture****Approbation des comptes consolidés**

Les comptes consolidés 2020 du Groupe Romande Energie ont été approuvés par le Conseil d'administration en date du 20 avril 2021. Un dividende de CHF 36.- par action sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de validation de cette proposition, le montant total des dividendes versés s'élèverait à CHF 36.9 mios, en prenant en compte les actions propres détenues par le Groupe.

**NOTE 24****Filiales et sociétés associées**

	Activités principales	Devise	Capital-actions '000	Participations en %	
				2020	2019
<b>Filiales</b>					
Romande Energie SA, Morges	E	CHF	36 150	100.0	100.0
Romande Energie Services SA, Prévèrenge 1) 2)	S	CHF	25 000	80.0	100.0
Bas-Valais Energie SA, Vouvry	E	CHF	19 898	72.0	72.0
Romande Energie Commerce SA, Morges	E	CHF	15 294	73.9	73.9
Eoliennes de Provence SA, Provence	E	CHF	6 000	60.0	60.0
Energie Renouvelable de l'Avançon SA, Bex 3)	E	CHF	3 000	51.0	51.0
CEVM Compagnie Energétique du Vallon de Morgins SA, Troistorrens	E	CHF	1 500	85.7	85.7
Centrale Thermique de Gland SA, Gland 2)	E	CHF	1 000	80.0	100.0
Arnon Emergie SA, Vuiteboeuf	E	CHF	1 000	60.0	60.0
PolyForce SA, Bulle 1)	S	CHF	300	-	100.0
Demierre Deschenaux SA, Oron 2)	S	CHF	240	80.0	100.0
Effitec SA, Morges	N	CHF	200	100.0	100.0
PolyTech SA, Bulle 1)	S	CHF	100	-	100.0
AFCO Management SA, Renens 2)	S	CHF	100	80.0	100.0
Frigo Service SA, Corminboeuf 4) 2)	S	CHF	100	80.0	-
Romande Energie France SAS, Paris	D	EUR	7 700	100.0	100.0
Centrale Hydroélectrique de Bar SAS, Paris	E	EUR	2 091	95.0	95.0
REF Eolien SAS, Paris	E	EUR	600	100.0	100.0
REF Hydro SAS, Paris 5)	E	EUR	150	100.0	100.0
Groupement Solaire Cestas 2 SAS, Paris 6)	D	EUR	8	51.0	-
Centrale Solaire Constantin 7 SAS, Paris 6)	E	EUR	3	100.0	-
Centrale Solaire Constantin 8 SAS, Paris 6)	E	EUR	3	100.0	-
Centrale Solaire Constantin 9 SAS, Paris 6)	E	EUR	3	100.0	-
Centrale Solaire Constantin 10 SAS, Paris 6)	E	EUR	3	100.0	-
Calycé 2, Paris SAS 7)	D	EUR	1	100.0	-
Eole de Piroy Sàrl, Paris 7)	E	EUR	1	100.0	-
Eole de La Joux Sàrl, Vitry-la-Ville 7)	E	EUR	1	100.0	-
Eole des Charmes Sàrl, Vitry-la-Ville 7)	E	EUR	1	100.0	-
Eole des Muids Sàrl, Vitry-la-Ville 7)	E	EUR	1	100.0	-
Eole des Pinceaux SAS, Vitry-la-Ville 7)	E	EUR	1	100.0	-
Eole des Vignottes SAS, Vitry-la-Ville 7)	E	EUR	1	100.0	-
Eole du Barrois SAS, Vitry-la-Ville 7)	E	EUR	1	100.0	-
Le Souffle d'Espoir SAS, Vitry-la-Ville 7)	E	EUR	1	100.0	-
Les Mâts d'Eole, Vitry-la-Ville SAS 7)	E	EUR	1	80.0	-
<b>Coentreprises</b>					
Eole du Châtelier SAS, Vitry-la-Ville 7)	E	EUR	1	50.0	-
Eole d'Opale SAS, Vitry-la-Ville 7)	E	EUR	1	50.0	-
Eole de Fradier SAS, Vitry-la-Ville 7)	E	EUR	1	50.0	-
Eole du Génois SAS, Vitry-la-Ville 7)	E	EUR	1	50.0	-
Eole de Saint Sébastien SAS, Vitry-la-Ville 7)	E	EUR	1	50.0	-
Eole du Filaos SAS, Vitry-la-Ville 7)	E	EUR	1	50.0	-
Calycé Rive Droite SAS, Vitry-la-Ville 7)	E	EUR	1	50.0	-

	Activités principales	Devise	Capital-actions '000	Participations en %	
				2020	2019
<b>Sociétés associées</b>					
EOS Holding SA, Lausanne	D	CHF	324 000	29.7	29.7
Forces motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL), Château-d'Oex	E	CHF	100 000	41.1	41.1
Sitel SA, Morges	N	CHF	20 850	33.3	33.3
Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard SA (FGB), Bourg-St-Pierre	E	CHF	8 000	36.0	36.0
Forces Motrices de l'Avançon SA (FMA), Bex	E	CHF	7 095	39.0	39.0
Forces Motrices de Sembrancher (FMS) SA, Sembrancher	E	CHF	6 000	20.6	20.6
Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA, Aubonne	E	CHF	5 000	36.6	36.6
Cadcime SA, Eclépens 8)	E	CHF	4 325	22.0	12.9
Spontis SA, Avenches	N	CHF	2 650	40.0	40.0
ThermorésÔ SA, Vinzel 9)	E	CHF	8 500	40.0	40.0
neo technologies SA, Lausanne	N	CHF	2 000	48.9	48.9
EnergieÔ SA, Vinzel	E	CHF	2 000	25.0	25.0
Energie Solaire SA, Sierre	N	CHF	1 600	34.0	34.0
DransGrid SA, Orsières	E	CHF	1 200	50.0	50.0
Energies Nouvelles Vionnaz SA, Vionnaz 10)	E	CHF	1 000	35.0	35.0
VO RE-Nouvelable SA, Orbe	E	CHF	1 000	50.0	50.0
MBR SA, Massongex	E	CHF	1 000	33.3	33.3
Agrogaz Lignerolle SA, Lignerolle	E	CHF	800	40.0	40.0
enersuisse SA, Dietikon	N	CHF	600	33.3	33.3
Tayo SA, Ecublens 11)	N	CHF	140	20.0	10.0
Gazobois SA, Cossonay-Ville 12)	E	CHF	120	-	50.0
Energie Renouvelable Vouvry SA, Vouvry	E	CHF	100	35.0	35.0
St-Gingolph Energia SA, St-Gingolph	E	CHF	100	25.0	25.0

**Activités principales :**

- E) Production, distribution et vente d'énergie
- D) Détentions de participations
- S) Services énergétiques
- N) Autres

Le pourcentage de droits de vote est identique au taux de participation. A l'exception de la société des Forces Motrices de l'Avançon SA et de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA pour lesquelles le pourcentage de droits de vote est de respectivement de 37.3 % et de 24.7 %.

1) Par contrats du 14 mai 2020, Romande Energie Services SA a fusionné et absorbé ses filiales PolyForce SA et PolyTech SA avec effet rétroactif au 1er janvier 2020. La société reprenante détenant l'ensemble des actions des sociétés transférantes, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions.

2) Par contrat de vente d'actions du 3 juillet 2020, Romande Energie Holding SA a cédé 20% du capital-actions de la société Romande Energie Services SA auprès d'une partie liée avec effet rétroactif au 1er juillet 2020.

3) Par décision de l'assemblée générale extraordinaires des actionnaires du 25 juin 2020, la société Energie Renouvelable de l'Avançon SA a effectué une augmentation de capital-actions de KCHF 2'900 et porte ainsi le nouveau capital-actions à KCHF 3'000. Le Groupe possède 51% du capital-actions de la société.

4) Par contrat d'achat d'actions du 6 avril 2020, la société Romande Energie Services SA a acquis le 100% du capital-actions de la société Frigo Service SA. La société est dotée d'un capital-actions de KCHF 100. La société est active dans le domaine du froid commercial et industriel, des climatisations et des pompes à chaleur.

5) Par contrat d'achat du 30 juillet 2020 et du 13 novembre 2020, la société Centrale Hydro Electrique de Meyronnes SAS a acquis 100% de la société Icaunaise d'électricité SAS. Le but de la société est la création et l'exploitation de centrales hydro-électriques en France. Par traité de fusion du 20 novembre 2020, la société Centrale Hydro Electrique de Meyronnes SAS a absorbé sa filiale Icaunaise d'électricité SAS avec effet rétroactif au 30 juillet 2020. La société reprenante détenant l'ensemble des actions de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Dans le cadre de la fusion, la société a modifié sa raison sociale. La nouvelle raison sociale est REF Hydro SAS.

6) Par contrat d'achat du 27 mars 2020, la société Romande Energie France SAS a acquis 51% de la société Groupement Solaire Cestas 2 SAS détenant elle-même le 100% du capital-actions des sociétés "Centrale Solaire" Constantin 7, 8, 9 et 10 SAS avec effet au 30 mars 2020. Le but de ces sociétés est l'exploitation d'un parc solaire dans le département de la Gironde en France.

7) Par contrat de cession d'actions du 6 novembre 2020, la société Romande Energie France SAS a acquis le 80% du capital-actions de la société Les Mâts d'Eole SAS, le 100% des sociétés Le Souffle d'Espoir SAS et Calycé 2 SAS avec effet au 4 décembre 2020. La société Calycé 2 SAS détient elle-même le 100% des sociétés Eole de Piroy SARL, Eole de la Joux SARL, Eole des Charmes SARL, Eole des Muils SARL, Eole des Pinceaux SAS, Eole des Vignottes SAS, Eole du Barrois SAS et le 50% des sociétés Eole du Châtelier SAS, Eole d'Opale SAS, Eole de Fradier SAS, Eole du Génois SAS, Eole de St-Sébastien SAS, Eole du Filaos SAS et Calycé Rive Droite SAS. Le but de ces sociétés est la conception, la réalisation et l'exploitation de parcs éoliens.

8) Par décision de l'assemblée générale des actionnaires du 1er juillet 2020, la société Cadcime SA a effectué une augmentation de capital-actions de KCHF 825 et porte ainsi le nouveau capital-actions à KCHF 4'325. Le Groupe possède 22% du capital-actions de la société.

9) Par décision de l'assemblée générale des actionnaires du 4 mai 2020, la société ThermorésÔ SA a effectué une augmentation de capital-actions de KCHF 6'000 et porte ainsi le nouveau capital-actions à KCHF 8'500. Le Groupe possède 40% du capital-actions de la société.

10) Par modification des statuts du 3 décembre 2020, la société Avançon Energie SA a modifié sa raison sociale. La nouvelle raison sociale est Energies Nouvelles Vionnaz SA.

11) Par autorisation de l'assemblée générale du 3 septembre 2019 et par décision du conseil d'administration du 11 mai 2020, la société Tayo SA a effectué une augmentation de capital-actions de CHF 15'500.- et porte ainsi le nouveau capital-actions à CHF 139'800.-. Le Groupe possède 20% du capital-actions de la société.

12) Par contrat de cession d'actions du 31 mars 2020, la société Romande Energie SA a vendu la totalité de sa participation dans la société Gazobois SA.

## Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de  
**Romande Energie Holding SA, Morges**

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes du groupe

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Romande Energie Holding SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2020, le compte de résultat consolidé, le tableau de variations des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés (pages 70 à 101) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

#### Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe ». Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession ainsi que de l'International Code of Ethics for Professional Accountants (comprenant l'International Independence Standards) de l'International Ethics Standards Board for Accountants (code IESBA) et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Éléments clés de l'audit	Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés
<p><b>Délimitation du chiffre d'affaires énergie pour les clients particuliers</b></p> <p>Une grande partie du chiffre d'affaires énergie est réalisée avec des clients particuliers qui sont facturés annuellement sur la base d'un relevé de compteur réalisé tout au long de l'année. Le chiffre d'affaires réalisé entre la date du dernier relevé et le 31 décembre est comptabilisé sur la base de l'énergie injectée dans le réseau, valorisée à un prix moyen, sous déduction des pertes réseau estimées. Ce chiffre d'affaires ainsi déterminé pourrait différer des valeurs effectives.</p> <p>Etant donné les estimations faites par la Direction du Groupe pour déterminer le chiffre d'affaires énergie pour les clients particuliers et la volatilité de ce dernier en cas de changements d'hypothèses, la délimitation du chiffre d'affaires pour les clients particuliers est considérée comme un élément clé de l'audit.</p> <p>Se référer aux principes comptables et aux informations dans les notes 5 et 10.</p>	<p>Nous avons effectué des tests de cheminement afin d'évaluer l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles dans le processus de facturation aux clients particuliers. Nous avons aussi testé l'efficacité des contrôles mis en place dans ce processus.</p> <p>En plus des examens analytiques, nous avons revu la méthodologie et effectué une analyse critique des hypothèses utilisées par la Direction pour déterminer le chiffre d'affaires correspondant à l'énergie livrée non facturée.</p>
<p><b>Évaluation de la participation dans la société associée EOS Holding SA</b></p> <p>Le Groupe Romande Energie détient une participation de 29.7% dans la société EOS Holding SA qui, elle-même, détient 33.3% (31.4% en 2019) d'Alpiq. Cette position, qui s'élève à CHF 458 millions, est sensible aux variations du prix de l'énergie sur le marché de gros et des taux de changes, Alpiq étant une société active sur le marché international.</p> <p>L'évaluation de la participation dans la société associée EOS Holding SA dépend d'une part des résultats de cette société comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et d'autre part de l'évaluation d'Alpiq faite par la Direction du Groupe Romande Energie dans le cadre du test de dépréciation annuel.</p> <p>L'évaluation de la participation dans la société associée EOS Holding SA est considérée comme un élément clé de l'audit étant donné que les hypothèses utilisées pour le test de dépréciation d'Alpiq reposent sur des estimations, qui de par leur nature sont incertaines, mais aussi de par l'importance significative de la balance EOS Holding SA au regard des états financiers consolidés dans leur ensemble.</p> <p>Se référer aux principes comptables et aux informations dans la note 13.</p>	<p>Nous avons effectué des tests de cheminement afin d'évaluer l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles dans le processus de bouclage relatif à l'évaluation de la participation EOS Holding SA.</p> <p>Sur la base des comptes de EOS Holding SA, nous avons vérifié la correcte comptabilisation de cette participation selon la méthode de la mise en équivalence.</p> <p>Nous avons également revu la méthodologie et effectué une analyse critique des hypothèses utilisées pour le test de dépréciation effectué par la direction pour Alpiq.</p>

Eléments clés de l'audit	Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés
<p><b>Evaluation des ouvrages de production hydraulique</b></p> <p>La valeur comptable des immobilisations corporelles correspondantes s'élève à CHF 122 millions. Un test de dépréciation est effectué au moins une fois par année sur la base d'une estimation des cash-flow futurs. Les flux financiers effectifs peuvent différer significativement des estimations.</p> <p>L'évaluation des ouvrages de production hydraulique est considérée comme un élément clé de l'audit étant donné que les hypothèses utilisées par la Direction du Groupe Romande Energie pour le test de dépréciation reposent sur des estimations de flux financiers futurs, qui de par leur nature sont incertaines, mais aussi en raison de l'importance de ces positions au regard des états financiers consolidés dans leur ensemble.</p> <p>Se référer aux principes comptables et aux informations dans la note 11.</p>	<p>Nous avons effectué des tests de cheminement afin d'évaluer l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles dans le processus de gestion des immobilisations corporelles (règles d'activation, de mise en service et d'amortissement).</p> <p>En plus des examens analytiques de substance réalisés sur les valeurs nettes comptables et la charge d'amortissement, nous avons testé par échantillonnage l'acquisition et la cession d'immobilisations corporelles correspondantes.</p> <p>Pour les ouvrages de production hydraulique, nous avons également, avec l'aide de nos experts en évaluation, revu la méthodologie appliquée et effectué une analyse critique des hypothèses utilisées par la direction pour le test de dépréciation annuel effectué.</p>
<p><b>Traitement comptable et informations relatives au partenariat avec Calycé</b></p> <p>En décembre 2020, le Groupe Romande Energie a conclu un partenariat avec la société Calycé pour le développement d'un portefeuille de 16 projets éoliens en France. Pour les 7 projets en début de développement, le Groupe Romande Energie a acquis une participation de 50% avec une option permettant de détenir une part majoritaire au moment de la sécurisation de chacun des projets. Pour 8 autres projets une participation de 100% a été acquise par le groupe. Pour le dernier projet une participation de 80% a été acquise par le groupe.</p> <p>Le prix d'acquisition total comprend un montant payé en décembre 2020 et un montant complémentaire («earn-out») qui sera payé plus tard et uniquement si les conditions selon les contrats de développement sont remplies. Le Groupe Romande Energie a comptabilisé une immobilisation incorporelle de CHF 96 millions correspondant aux droits d'exploitation de chacun de ces projets éoliens et un impôt différé passif y relatif de CHF 23 millions.</p> <p>Le traitement comptable de cette transaction et l'information financière correspondante sont considérés comme un élément clé de l'audit étant donné que le caractère significatif sur les comptes consolidés du Groupe Romande Energie.</p> <p>Se référer aux principes comptables et aux informations dans la note 3.</p>	<p>Nous avons eu des discussions avec la Direction et nous avons aussi revu les contrats en place afin de déterminer le prix d'acquisition total ainsi que les méthodes de consolidation applicables aux différents projets éoliens.</p> <p>Nous avons revu la méthodologie d'évaluation appliquée avec l'aide de nos experts en évaluation et nous avons effectué une analyse critique des hypothèses utilisées par la Direction pour l'évaluation des droits d'exploitation.</p> <p>Nous avons revu la comptabilisation des droits d'exploitation et des impôts différés passifs correspondant ainsi que l'information financière présentée dans les comptes consolidés du groupe en relation avec cette transaction.</p>

*Autres informations du rapport de gestion*

Le conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des états financiers consolidés, des comptes annuels, du rapport sur les rémunérations, des informations publiées sur le Gouvernement d'entreprise et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit du groupe, il est de notre devoir de lire les autres informations et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux états financiers consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons produire un rapport. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

*Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés*

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et les exigences légales. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

*Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe*

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

**Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

**Deloitte SA**

  
Fabien Bryois  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Jonathan Markus  
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 20 avril 2021

# COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ENERGIE HOLDING SA

## Compte de résultat

au 31 décembre 2020

<i>En milliers de CHF</i>	2020	2019
<b>Produits</b>		
Produits financiers	22 578	23 901
Autres produits	3 147	2 740
<b>Total des produits</b>	<b>25 725</b>	<b>26 641</b>
<b>Charges opérationnelles</b>		
Autres charges d'exploitation	( 1 654)	( 1 708)
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	( 2 634)	-
Charges financières	( 3 415)	( 5 117)
<b>Total des charges opérationnelles</b>	<b>( 7 703)</b>	<b>( 6 825)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>18 022</b>	<b>19 816</b>
Impôts sur le bénéfice	( 546)	( 604)
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>17 476</b>	<b>19 212</b>

# Bilan

au 31 décembre 2020

En milliers de CHF	Notes	31.12.2020	31.12.2019
<b>ACTIFS</b>			
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme		116 595	254 644
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		21	45
Créances et autres actifs circulants avec les parties liées		247 012	161 244
Autres créances à court terme		25 219	41 771
Actifs de régularisation		450	53
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>389 297</b>	<b>457 757</b>
Immobilisations financières		330 441	381 650
Participations		241 776	249 961
Immobilisations corporelles		21 859	17 722
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>594 076</b>	<b>649 333</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>983 373</b>	<b>1 107 090</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		256	46
Dettes et autres passifs à court terme avec les parties liées		57 364	29 972
Dettes à court terme portant intérêt	5	-	100 000
Autres dettes à court terme		3 970	4 307
Passifs de régularisation		89	1 384
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>		<b>61 679</b>	<b>135 709</b>
Dettes à long terme portant intérêt	5	4 000	4 000
Provisions et postes analogues prévus par la loi		12 000	12 000
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>		<b>16 000</b>	<b>16 000</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>77 679</b>	<b>151 709</b>
Capital-actions		28 500	28 500
Réserve légale issue du bénéfice		5 859	5 859
Réserves facultatives issues du bénéfice		970 859	991 293
Propres parts du capital	2	( 99 524)	( 70 271)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>905 694</b>	<b>955 381</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>983 373</b>	<b>1 107 090</b>

# Annexe aux comptes annuels

## NOTE 1

### Principes comptables appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Compte tenu de la préparation d'états financiers consolidés de Romande Energie Holding SA et ses filiales au 31 décembre 2020, la société n'est pas tenue de présenter un tableau de flux de trésorerie ainsi que des annexes étendues et un rapport de gestion. La société n'emploie aucun collaborateur.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées suivantes :

Bâtiments à usage du Groupe : 20-40 ans

## NOTE 2

### Actions propres

	2020		2019	
	Nombre d'actions	CHF '000	Nombre d'actions	CHF '000
<b>Etat au début de l'exercice</b>	<b>87 065</b>	<b>70 271</b>	<b>108 740</b>	<b>94 113</b>
Mouvement	26 620	29 253	( 21 675)	( 23 842)
<b>Etat en fin d'exercice</b>	<b>113 685</b>	<b>99 524</b>	<b>87 065</b>	<b>70 271</b>

En date du 17 décembre 2020, Romande Energie Holding SA et Holdigaz SA ont décidé de mettre un terme à la collaboration démarrée en 2013 en procédant au rachat de leurs participations croisées qu'elles détenaient depuis lors.

Les dividendes sont comptabilisés dans les états financiers au moment où ils ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires.

Les participations et les immobilisations financières sont évaluées individuellement.

Cette opération a eu comme conséquence le rachat de 28'737 actions propres, dont 2'000 actions ont été cédées à des actionnaires importants et à des tiers institutionnels.

## NOTE 3

### Cours de conversion appliqués et monnaie fonctionnelle

Les comptes de la société sont établis en CHF, les opérations en monnaies étrangères font l'objet d'un calcul de réévaluation au 31 décembre de l'année en cours.

Les cours de réévaluation appliqués sont les suivants :  
 EUR 1 = CHF 1.082  
 USD 1 = CHF 0.889

#### NOTE 4

##### Engagements divers

La société fait partie d'un groupe TVA. Elle est par conséquent débitrice solidaire envers l'administration fédérale des contributions pour les dettes TVA des autres membres du Groupe.

Le Groupe, par l'intermédiaire de Romande Energie Holding SA, a émis une garantie de EUR 19.7 mios (identique à 2019) en faveur d'un fournisseur d'équipements de production d'électricité afin de couvrir les paiements convenus contractuellement entre sa filiale Romande Energie SA et le fournisseur.

Dans le cadre de la création de la société Agrogaz Lignerolle SA, le Groupe, par l'intermédiaire de Romande Energie Holding SA, a émis plusieurs garanties pour un total de CHF 4.6 mios (identiques à 2019) afin de couvrir les prêts octroyés à la société pour le financement de la construction des installations de production. Ces prêts émanent d'un institut bancaire et des fonds agricoles fédéraux et cantonaux. D'autres garanties pour un montant total de CHF 1.8 mio (5.5 mios en 2019) ont été données.

#### NOTE 5

##### Emprunts

En milliers de CHF	Taux	Durée	Echéance	31.12.2020	31.12.2019
AVS	2.12%	2010-2020	07.07.2020	-	50 000
AVS	2.12%	2010-2020	07.07.2020	-	50 000
Banque Cantonale de Fribourg	2.25%	2019-2023	07.05.2023	500	500
Banque Cantonale de Fribourg	2.27%	2019-2025	30.09.2025	1 500	1 500
Banque Cantonale de Fribourg	1.75%	2019-2027	30.06.2027	2 000	2 000
<b>Total des emprunts</b>				<b>4 000</b>	<b>104 000</b>

#### NOTE 6

##### Honoraires versés à l'organe de révision

En milliers de CHF	2020	2019
Prestations en matière de révision	66	67
<b>Total des honoraires versés à l'organe de révision</b>	<b>66</b>	<b>67</b>

#### NOTE 7

##### Rémunérations et charges sociales des membres du Conseil d'administration et de la direction

Les rémunérations et les charges sociales des membres du Conseil d'administration et de la direction sont présentées dans le rapport sur les rémunérations, conformément aux dispositions de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb). Il n'existe pas de droits d'options ou de conversion détenus par le Conseil d'administration ou la direction au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

L'état de la détention d'actions se présente comme il suit :

Nombre d'actions détenues par les membres du Conseil d'administration :	0 action	0%
Nombre d'actions détenues par les membres de la direction :	10 actions	< 1 %

#### NOTE 8

##### Principales participations

	But	Devise	Capital-actions '000	Participations en %*	
				2020	2019
Romande Energie SA, Morges	1)	CHF	36 150	100.0	100.0
Bas-Valais Energie SA, Vouvry	1)	CHF	19 898	72.0	72.0
Romande Energie Services SA, Préverenges	2)	CHF	25 000	80.0	100.0
Romande Energie Commerce SA, Morges	1)	CHF	15 294	73.9	73.9
Romande Energie France SAS, Paris	2)	EUR	7 700	100.0	100.0
Sitel SA, Morges	2)	CHF	20 850	33.3	33.3
Forces Motrices de Sembrancher (FMS) SA, Sembrancher	1)	CHF	6 000	20.6	20.6
Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA, Aubonne	1)	CHF	5 000	36.6	36.6
ThermorésÔ SA, Vinzel	1)	CHF	8 500	40.0	40.0

##### Activités principales :

- 1) Production, distribution et vente d'énergie
- 2) Autres

\* Le pourcentage de droits de vote est systématiquement identique au taux de participation indiqué à l'exception de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA pour laquelle le pourcentage de droits de vote est de 24.7%.

#### NOTE 9

##### Actionnaires importants

En %	2020	2019
Etat de Vaud	38.60	38.60
Romande Energie Holding SA, Morges	9.97	7.64
Groupe E SA, Fribourg	6.31	6.29
Credit Suisse Fondation de placement SA, Zurich	3.97	3.73
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne	3.05	3.05
Commune de Lausanne	3.02	3.00

Sont considérés comme actionnaires importants, ceux détenant 3% et plus du capital-actions de Romande Energie Holding SA.

# Proposition de répartition du bénéfice au bilan

au 31 décembre 2020

En milliers de CHF	31.12.2020
Report de l'exercice précédent	950 253
Dividendes retenus sur actions propres (art. 659a CO)	3 130
Bénéfice net de l'exercice	17 476
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>970 859</b>
Propres parts du capital	( 99 524)
<b>Montant à disposition de l'assemblée générale</b>	<b>871 335</b>
Dividende de CHF 36.- par action	41 040
Solde à reporter à nouveau	929 819
<b>Total</b>	<b>970 859</b>

La réserve générale ayant atteint 20% du capital-actions, il est suggéré de renoncer à toute nouvelle attribution.

## Au nom du Conseil d'administration

Le président, Guy Mustaki

Le directeur général, Christian Petit

# Deloitte.

Deloitte SA  
Rue Saint-Martin 7  
1003 Lausanne  
Suisse

Téléphone: +41 (0)58 279 9200  
Fax: +41 (0)58 279 9300  
www.deloitte.ch

## Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de  
**Romande Energie Holding SA, Morges**

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Romande Energie Holding SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 107 à 112) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels ».

Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucun élément clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

### Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.





---

## CALENDRIER

---

Publication des résultats annuels 2020  
**22 avril 2021**

Clôture du Registre des actions  
**15 juin 2021**

119<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire  
**29 juin 2021**

Date de négoce Ex-dividende  
**1<sup>er</sup> juillet 2021**

Record date (date critère)  
**2 juillet 2021**

Paiement du dividende  
**5 juillet 2021**

Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2021  
**9 septembre 2021**

Publication du rapport de gestion 2021  
**Mai-juin 2022**

120<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire  
**Mai 2022**

---

## CONTACTS

---

### Relations avec les médias

Michèle Cassani, Porte-parole  
T +41 21 802 95 67  
[michele.cassani@romande-energie.ch](mailto:michele.cassani@romande-energie.ch)

### Relations avec les investisseurs

René Lauckner  
T +41 21 802 95 24  
[rene.lauckner@romande-energie.ch](mailto:rene.lauckner@romande-energie.ch)

### Corporate governance

Carine Maalouf  
Secrétaire du Conseil d'administration (hors conseil)  
T +41 21 21 802 96 46  
[carine.maalouf@romande-energie.ch](mailto:carine.maalouf@romande-energie.ch)

---

## ÉDITEUR

---

### Romande Energie Holding SA

Rue de Lausanne 53  
Case postale  
CH-1110 Morges 1

T +41 21 802 91 11  
F +41 21 802 95 95  
[www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)

### Cheffe de projet :

Michèle Cassani

### Graphisme :

François Dumas, [Dreamaxes.ch](http://Dreamaxes.ch)

### Photographie :

Pedro Ribeiro

### Edition :

Dynamics Group

Romande Energie remercie tous les collaborateurs-trices qui ont participé à l'élaboration de ce rapport annuel

Imprimé sur du papier issu de sources responsables



---

**GROUPE ROMANDE ENERGIE**

**Romande Energie SA**

Rue de Lausanne 53

Case postale

CH-1110 Morges 1

T +41 21 802 91 11

F +41 21 802 95 95

[www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)